

FRANÇOIS HURTEAU 450-712-8644
Courtier Immobilier

Roseline BARBE 450-602-8643
Courtier Immobilier

ÉQUIPE BARBE HURTEAU

RE/MAX
remax-quebec.com

PETITES ANNONCES 450 335-1678
Page 32

www.journaldescitoyens.ca

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017 – VOLUME 17, NUMÉRO 11
PROCHAINE PARUTION: JEUDI 19 OCTOBRE 2017

Journal des citoyens

CENTRES HYPOTHÉCAIRES DOMINION PARTENAIRES

ÉQUIPE JUTRAS & ASSOCIÉS
COURTIERS IMMOBILIERS HYPOTHÉCAIRES

450.327.5570
www.financementhypothecaire.ca
3037, boul. Curé-Labelle, Prévost (Québec)

Préqualification • Refinancement
Renouvellement • Conseils • Achat

Enseignes des Laurentides

Lettrage Véhicules
Impression Numérique

195 route 117 - Piedmont
450-240-0200
www.enseignesdesLaurentides.com

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

POUR DES SERVICES tout en douceur

CLINIQUE DENTAIRE
D^{re} Isabelle Poirier

LES AVOCATS
Guérin, Lavallée & associés

Benoît Guérin

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Qc) J7Y 2E9
450-431-5061

Prév-automobiles mécanique 224-2771

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomobiles@videotron.ca

Vente et installation de pneus de toutes marques

Direction et alignement | Injection électronique | Freins et suspension

Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Climatisation et électricité | Distributeur de pneus **nokian**

Entretien recommandé selon le fabricant | Échappement et anti-pollution

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h



Photo: Jordan Dugué

DOSSIER

LA SANTÉ DE LA RIVIÈRE DU NORD

p. 22 **Coopération pour réduire la pollution**

p. 23 **Des organismes incontournables**

p. 24 **Sainte-Agathe continue ses efforts**

Le Coliminder y est pour rester

p. 25 **L'accès aux données des eaux usées restreint**

POLITIQUE



Élections 2017: connaissez-vous vos candidats?

Plusieurs des candidats ont mis cartes sur table et ont présenté leurs priorités au *Journal*. Pour le moment, une seule équipe se présente à Piedmont. À Prévost, deux équipes complètes courtiseront les votes des électeurs ainsi qu'un candidat indépendant dans le district n° 2. Quant à Sainte-Anne-des-Lacs, la mairesse actuelle présente son équipe tandis que deux candidats indépendants brigueront le poste de maire et de conseiller.

– pages 7, 10 et 12

COMMUNAUTAIRE



Ça roule à Prévost!

Quatre-vingt-deux participants âgés de 6 à 14 ans ont rivalisé d'adresse lors de la troisième édition de la course de boîtes à savon du club Optimiste de Prévost. Quarante bolides ont pris la rue d'assaut, dont cinq commandités par des commerces locaux. Sous l'œil enthousiaste de plus de 1000 personnes venues les encourager, les jeunes coureurs ont dévalé la piste et ont tenté de rafler les prix décernés aux bolides les plus rapides.

– page 3

POLITIQUE



Enjeux et bonne gouvernance

Le *Journal* présente des textes qui pourront inspirer les citoyens qui voudront questionner leurs candidats aux élections de novembre. Ainsi, la Loi 132 a fait émerger des enjeux cruciaux pour les municipalités. Le CRPF met son expertise au service des personnes soucieuses de la protection des milieux naturels. Et la Ligue d'action civique encourage tous les candidats à suivre les lignes directrices d'une bonne gouvernance.

– pages 8 et 9

**BIEN MANGER
EN UN CLIN D'OEIL**

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

IGA express Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost



MATÉRIO

CONSTRUCTION-RÉNOVATION-SERVICES

Un service hors pair!

100% SATISFACTION

SAINT-HIPPOLYTE

957, ch. des Hauteurs
450.224.8555

SAINT-JÉRÔME

2159, boul. Curé-Labelle
450.438.3577

TERREBONNE

7700, boul. Laurier
450.478.7557

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi 8h à 21h
Samedi et dimanche 8h à 17h

Nous égalons
le prix de la
concurrence



Détails en magasin

ENTREPRISE **100% QUÉBÉCOISE**
AVEC VOUS DEPUIS 1979

- Encouragez l'achat local ! -

Les cliniques d'esthétique et leur nouvel encadrement

PUBLI-REPORTAGE

La profession

L'arrivée d'équipements et de produits de plus en plus sophistiqués et pointus dans le domaine de l'esthétique nécessite un encadrement qui satisfasse aux normes du Collège des médecins et du ministère de la Santé. L'esthétique est une profession qui a récemment retenu l'attention des instances gouvernementales qui ont mis en place une législation en vue de protéger la santé de la clientèle.

Les cliniques sont maintenant tenues d'offrir du personnel possédant une formation adéquate : un cours de 1 350 heures est offert au niveau secondaire. Le Comité sectoriel de la main-d'œuvre, sous la gouverne du ministère de l'Éducation, offre une formation en photoépilation et photorajeunissement après quoi, les esthéticiens/nes sont appelé(e)s à poursuivre des formations selon les équipements et produits qui seront offerts à la clientèle, dans le secteur privé.

Toutefois, les cliniques offrant des interventions à caractère médical y sont autorisées moyennant la présence d'un médecin au sein de l'équipe.

Au Québec, une Association des professionnels en électrolyse et en soins esthétiques regroupe plus de 500 membres. Pour en faire partie les candidats doivent posséder un diplôme en électrolyse ou en soins esthétiques qui est décerné par une école agréée suite à un examen qui confirme les compétences. Bien que l'adhésion est volontaire, certains assureurs exigent que les professionnels de l'esthétique soient membres de l'association. L'association a développé des normes de formation et de pratique et établi des exigences en formation continue.

Parmi les facteurs susceptibles de confondre le public et de mettre en péril la sécurité des soins dans le domaine de la médecine esthétique, il faut mentionner l'usage galvaudé des termes « médico » « médical » et les différents dérivés possibles, considérant l'imagi-

nation humaine. Derrière ces termes, on trouve parfois des médecins, parfois d'autres professionnels de la santé, parfois les deux, et parfois – voire souvent – ni l'un ni l'autre. Le Collège estime essentiel que l'usage de ces termes soit encadré pour permettre au public de s'y retrouver et éviter la diffusion de publicités trompeuses.

Produits et équipements

Les crèmes et lotions offertes dans les instituts sont préparées selon des formules vérifiées dans des laboratoires reconnus. Les injections de produits de rajeunissement doivent être dispensés par du personnel médical et les produits approuvés par Santé Canada.

Les lasers – Prudence !

N'importe qui peut acheter un appareil laser ou à lumière intense pulsée et souvent avec une formation de très courte durée, favorisant la vente des appareils et la multiplication de professionnels en soins « médico-esthétiques ». Le Collège des médecins du Québec, suite à une recommandation d'organismes reconnus en santé, a été appelé à définir quelles sont les interventions pour fins esthétiques et celles qui font suite à

un diagnostic ou qui relèvent de la Loi médicale. En épilation permanente, il y a une grande différence côté technologie, entre un laser et une lumière intense pulsée (IPL). Il s'agit de deux appareils totalement différents tout comme les résultats. Soyez-en informé.

Il est recommandé pour les non-médecins de limiter l'usage de certains lasers et lumière intense pulsée ou que les interventions soient faites sous supervision médicale. On prévoit regrouper les techniciens opérateurs de laser sous un ordre professionnel dans le but d'offrir des programmes de formation et de qualification professionnelle obligatoires pour être autorisé à offrir les traitements utilisant toute source d'énergie de forte puissance à des fins esthétiques et non médicales. Ces professionnels devront aussi souscrire à une assurance responsabilité professionnelle et être assujettis à un Code de déontologie régissant la profession.

La clinique À Fleur de Peau est soumise aux recommandations du Collège des médecins et aux normes d'assurances responsabilités depuis les dernières années.



Pour information : Nathalie Gadoua, présidente
3008, boul. du Curé-Labelle, Prévost J0R 1T0
450 224-3129

à fleur
de peau
L'ESTHÉTIQUE AVANCÉE

La course de boîtes à savon du Club Optimiste

Des vitesses records...

JEAN-GUY JOUBERT

La troisième édition de la « course de Boîtes à savon » organisée par le Club Optimiste de Prévost s'est tenue avec succès et enthousiasme ce dimanche 17 septembre dernier sur la rue Mozart à Prévost, devant l'école des Falaises.

Sous un soleil radieux, le mercure de la fraîche température matinale a tôt fait de grimper pour atteindre une température de plus de 28 °C (32 °C humidex), réchauffant le bitume ainsi que les cœurs de la foule et des coureurs.

La course de cette année a attiré une foule évaluée par les organisateurs à plus de 1 000 personnes ainsi que des coureurs provenant majoritairement de la Ville de Prévost, mais certains d'aussi loin que l'Ontario. C'est au total, plus de 82 participants qui s'affrontaient dans l'un des 40 bolides, dans chacune des trois catégories d'âges, soit : 6-8 ans, 9-11 ans et 12-14 ans. Les participants devaient effectuer deux courses, le tout étant chronométré, le résultat au classement étant déterminé par l'addition du temps des deux courses.

Les jeunes pilotes avaient la possibilité de courir au volant de leur propre voiture ou sous le volant d'une voiture mise à leur disposition par l'un des cinq commanditaires soit: le Club Optimiste, IGA Piché, Jardissimo, Pétrole Pagé ou le Notaire Paul Germain.

Vers 9h, les juges ont commencé l'inspection et l'évaluation des bolides en vue de l'attribution d'un prix pour les trois plus belles voitures. Une heure plus tard, le personnel de pistes ayant fait les dernières vérifications, les consignes de sécurité données, les pilotes ont enfin pu gagner leurs bolides.

La course se faisait par groupe de deux concurrents. Après avoir été hissée, chacune sur leur rampe de lancement, après le décompte des

feux et les panneaux de retenue des voitures abaissés, ces dernières dévalaient la piste, balisée de bottes de foin, et prenaient de la vitesse aux cris, encouragements et agitations des fanions par une foule survoltée composée d'amis, de parents et de grands-parents.

Les coureurs étaient tout excités de pouvoir participer à une telle épreuve. Tantôt sérieux, tantôt détendus et souriants de pouvoir se mesurer à ce circuit. Quelques-uns ont frôlé les bottes de foin, zigzagué sur la piste, d'autres ont démontré une certaine habileté de conduite. Certains se sont même payés la mine de l'agent de la Sûreté du Québec

chargé de vérifier les vitesses atteintes à l'aide de son radar, en excédant de 1 ou 2 kilomètre-heure la vitesse permise dans une zone scolaire... Quelques bris mécaniques rapidement réparés par une équipe de mécanicien ont tôt fait de remettre les voitures en piste au grand plaisir des spectateurs.

Les courses se poursuivirent jusque vers 14h où les résultats tant attendus furent annoncés, déterminant les gagnants de chaque catégorie. Entourée des mascottes, la distribution des prix fut l'occasion pour tous les coureurs de recevoir un témoignage de leur participation.

L'activité fut un succès sur toute la ligne et sous le signe de la bonne

humeur. L'animation étant assurée par un animateur dynamique, de la bonne musique ainsi qu'avec la participation de trois mascottes qui ont distribué câlins et une énergie contagieuse, sous un soleil de plomb. Le site choisi pour l'évènement permettait aussi de se restaurer et profiter d'un service casse-croûte fourni par IGA Piché.

Une organisation sans faille par le Club Optimiste encadrant de jeunes étudiants bénévoles, intégrant le bénévolat à leur volet éducatif du programme international, qui ont assuré la sécurité sur la piste, et une autre équipe de bénévoles adultes assurant la logistique liée aux opérations de la course.

Photo: Diane Brault



FRANÇOIS HURTEAU
COURTIER IMMOBILIER RE/MAX DE L'AVENIR inc.
Cell.: **450-712-8644**
francois.hurteau@remax-quebec.com

ROSELINE BARBE
COURTIER IMMOBILIER RE/MAX Laurentides inc.
Cell.: **450-602-8643**
roseline.barbe@remax-quebec.com



ÉQUIPE BARBE/HURTEAU

Le Haut St-Germain, secteur de prestige à Prévost

Secteur de prestige à Prévost dans les Laurentides. Lieu d'exception situé entre Saint-Jérôme et Saint-Sauveur, à 3 minutes de l'autoroute, vous assurant un dépaysement dans la nature tout en étant à proximité de tous les services à 25 minutes de Montréal. Des espaces verts avec sentiers pédestres et ski de fond entourent le domaine, permettant de profiter des activités de plein air, en plus des pistes cyclables du parc linéaire et du parc régional de la Rivière du Nord à proximité. La phase 3 du domaine vous offre le choix de 21 terrains boisés, de superficie variant entre 34 015 pi² et 146 567 pi², avec possibilité de ruisseau ou de vue panoramique.
www.hautstgermain.com

VENDU EN JUILLET 2017

Sur terrain de 37,574 pc intime et boisé, 3 cac, 2 sdb, foyer au gaz, grande terrasse arrière
249 900 \$

VENDU EN AOÛT 2017

Sur terrain de 32,292 pc, 3+1 cac, 3 sdb, piscine creusée, garage double, veranda 3 saisons
379 900 \$

VENDU EN AOÛT 2017

Condo 2^e étage, impeccable, orientation diéciale pour le soleil, côté boisé, à 2 min de la piste cyclable, et ski de fonds
210 900 \$

VENDU EN SEPTEMBRE 2017

Plain-pied impeccable, sous-sol refait à neuf avec accès extérieur, 2+1 cac, garage détaché, beau point de vue sur la vallée
242 500 \$

Domaine des Patriarches

Propriété de prestige sur magnifique terrain de 32,305 pc avec ruisseau en cascades, qualité de construction supérieure, balcon 3 côtés, plafond de 9 pieds, salle à manger dans la verrière côté boisé, terrain intime et ensoleillé, vaste salle familiale au 2^e et salle audio au sous-sol, 3 sdb, 3+1 cac
439 900 \$ - MLS 23702679

Prévost - terrasse des Pins

Sur terrain intime de 15,000pc propriété impeccable et ensoleillée! 2+1 cac, salles de bain rénovées, demi-plafond cathédrale, très spacieux, grande terrasse avec abri pour le spa
249 900 \$ - MLS 20030946

Prévost - Domaine des Chansonnières

Magnifique pièce sur pièces, fenestration à crémaillère, cuisine de haute qualité, 3+1 cac, 3 salles de bain, magnifique quartier des maîtres 2015 avec douche de céramique, ambiance incomparable sur terrain de 36,940 pc adossé à la forêt
389 500 \$ - MLS 13591802

Prévost - Accès au lac René

Sur terrain de 59,732 pc, intime, avec accès au lac devant, 3 cac, 3 sdb, foyer, plafond cathédrale 2 au salon et salle à manger, impeccable!
294 500 \$ - MLS 18970874

Prévost - Bord de rivière

Sur magnifique terrain paysagé, site de rêve avec accès à la plage du lac Echo à 2 min. à pied et embarcation à moteur, propriété de charme, salle à manger dans une rotonde surplombant le ruisseau, 2 sdb + 1 s-e, bureau et verrière rez de chaussée, et rez de jardin au sous-sol
399 900 \$ - MLS 21500773

Piedmont - Mont Belvédère

Sur beau terrain privé de 21,571pc, sans voisin arrière, propriété de prestige élégante et spacieuse, haute qualité de construction, avec plafond cathédrale, vaste cuisine et dinette dans une rotonde, grande terrasse ext. côté boisé
539 900 \$ - MLS 23222588

Domaine Versant du Ruisseau

Vue panoramique - Sur terrain de 13,350pc avec tous les services de ville, adossé à la forêt et bordé d'un ruisseau, propriété de qualité supérieure, plafond de 9 pieds, foyer combustion lente, verand 3 saisons, vste salle familiale au 2^e, chambre des maîtres avec vue
374 900 \$ - MLS 20840508

Prévost - accès au lac Renaud

Propriété de charme élégante et finition intérieure de qualité supérieure, plafond de 9 pied, foyer et mur de pierre au salon très actuel, salle des bain rénovée, douche de céramique, verrière 4 saisons, sous-sol fini avec boiserie naturelles et accès au sous-sol, terrain intime et boisé
299 900 \$ - MLS 22858270

Prévost - Domaine des Patriarches

Beau design actuel sur terrain de 36,427 pc, paysagé avec de beaux arbres matures, intérieur très spacieux, plafond cathédrale avec mezzanine surplombant les pièces principales, fenestration panoramique, 3+1 cac, balcon dans la chambre des maîtres, piscine semi-encastée au contour de cèdre
384 900 \$ - MLS 17934464

Prévost - Clos Prévostois

Condo rez de jardin, orientation idéale pour le soleil, et face au boisé, à accès aux pistes cyclables, ski de fonds à 2 min et tout près de l'école et IGA, 2 cac, foyer au gaz, 2 places de stationnement
169 900 \$ - MLS 10603465

Prévost - Domaine des Chansonnières

Sur magnifique terrain retirée de la route, terrain intime, poutres au plafond, foyer de pierre, belle cuisine avec îlot, accès extérieur au sous-sol, 1+2 cac, 2 sdb + 1 s-e
279 900 \$ - MLS 26203944

Mille-Isles à 10 min de St-Jérôme

Accès au Lac Paul à 2 min. à pied, retirée de la route avec vue sur le Lac, terrain de 35,122pc, impeccable avec plafonds cathédrale de bois, cuisine rénovée 2016, 2 sdb, sous sol/atelier avec porte de garage vitrée, idéal pour artisan
349 900 \$ - MLS 16348036

Expertise • Service • Conseil



M^e Paul Germain
notaire et conseiller
juridique

2559, boul. du Curé-Labelle
Tél. : 450 224-5080
Téléc. : 450 504-5085
www.paulgermain.com

La taxe de bienvenue Les droits de mutation

Lors de l'achat d'une propriété ou d'un terrain vous aurez à payer des droits de mutation. Les droits sur les mutations immobilières sont une taxe foncière directe qui s'applique lors du transfert d'un immeuble et qui est calculée en fonction de la valeur dudit transfert.

La taxe de bienvenue

Plusieurs appellent ce droit : «taxe de bienvenue». Toutefois, le droit de mutation immobilière n'est pas une taxe de bienvenue puisque, si tel était le cas, les locataires y seraient également soumis; il constitue plutôt une taxe de vente. D'ailleurs, comme toute autre taxe de vente, le droit de mutation est payé par l'acquéreur, à la Municipalité ou à la MRC.

Le ministre Bienvenue

Ce champ de taxation fut instauré par le gouvernement provincial après qu'il eut cessé de redistribuer aux Municipalités une partie des revenus générés par la taxe de vente. C'est le ministre Jean Bienvenue, alors ministre des Affaires municipales qui instaura cette loi. Quand la loi fut mise en vigueur, les gens se sont mis à parler de cette taxe comme étant la taxe à Bienvenue. Cette appellation s'est transformée en taxe de Bienvenue et demeure encore aujourd'hui le terme le plus courant pour identifier cette taxe. Même les anglophones préfèrent les termes «Welcome tax» à «transfer duty» qui est l'expression adéquate. En 1976, le premier ministre Robert Bourassa a nommé Jean Bienvenue, juge. C'est le même juge Bienvenue qui a défrayé l'actualité, il y a quelques années, en tenant des propos controversés.

Comment calcule-t-on le montant du droit de mutation à payer ?

Le droit de mutation est calculé en fonction de la base d'imposition établie selon les taux suivants :

- Sur la base d'imposition qui n'excède pas 50 000 \$: 0,5 %
- Puis sur la base d'imposition qui excède 50 000 \$, sans excéder 250 000 \$: 1,0 %
- Puis sur la base d'imposition qui excède 250 000 \$: 1,5 %

Le plus élevé

Cette base d'imposition est le plus élevée des montants suivants :

- Le montant de la contrepartie fournie (le prix) pour le transfert de l'immeuble;
- La valeur inscrite au rôle d'évaluation multipliée par le facteur comparatif dudit rôle s'il n'est pas de 1. (appelée la valeur uniformisée).

Vous trouverez une calculatrice de taxe de Bienvenue sur mon site : www.paulgermainnotaire.com

Nouveauté

Toutefois depuis juin 2017, pour calculer le droit sur le transfert d'un immeuble situé entièrement sur son territoire, une Municipalité peut, par règlement, fixer un taux supérieur à 1,5 % pour toute tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$.

Terrains

Enfin, il faut noter que les gens qui construisent leur maison sur un terrain qui leur appartient, ne paieront pas de droits de mutation pour la maison, car ils ont payé un droit de mutation sur le terrain.

Élections municipales 2017

Le Journal propose un espace gratuit à tous les candidats

Le Journal des citoyens, de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs, soucieux de fournir à ses concitoyens une information adéquate, offre à tous les candidats et partis politiques reconnus officiellement pour les élections municipales de novembre, la possibilité de se faire connaître et de faire valoir leur programme électoral gratuitement, mais aux conditions déterminées ci-bas.

Cet espace fourni par le *Journal* n'empêche toutefois pas les candidats de devenir annonceurs dans nos pages aux conditions habituelles consenties à nos annonceurs. Dans l'édition d'octobre, nous comptons vous présenter tous les candidats qui brigueront les postes de maires et de conseillers lors de l'élection de novembre. Nous publierons alors la photographie de tous les candidats accompagnée d'un texte ne dépassant pas 500 caractères (espaces comprises ou 75 mots). Ce texte sera rédigé par les candidats eux-mêmes afin de se présenter aux électeurs et faire connaître leur «promesse électorale», soit l'action ou l'engagement électoral le plus important pour le candidat ou son parti et qu'il compte réaliser

pour son district électoral ou pour sa Municipalité pendant son mandat de quatre ans. Ce texte vise à faire connaître les candidats, leurs réalisations antérieures et leur implication dans la communauté. Les textes et photographies devront nous parvenir pour le 12 octobre 2017. À titre d'exemple, ces engagements électoraux, choisis par les candidats, pourront se retrouver parmi les champs d'intervention de la Municipalité, que ce soit le zonage et l'urbanisme, les permis et inspections, l'environnement, les loisirs, les sports et le plein air, la culture, les travaux publics ou tout autre. Le *Journal* ne coupera ni ne modifiera les textes qui lui seront soumis, sauf avec l'accord des candidats concernés principa-

lement si ceux-ci s'avéraient trop longs. Le *Journal* souligne toutefois qu'il ne publiera aucun texte, qui de son avis serait de nature raciste, sexiste, haineuse ou autrement diffamatoire.

Le présent avis sera transmis aux partis politiques municipaux et candidats connus à ce jour et aux autres au fur et à mesure qu'ils seront connus. Pour toute information, on peut communiquer avec le rédacteur en chef du *Journal*, Michel Fortier au 450 602-2794 ou sur son courriel : redaction@journaldescitoyens.ca, ou avec le président du *Journal*, Jean-Guy Joubert à son courriel : joubert.jeanguy@journaldescitoyens.ca

Exemple de présentation Prénom Nom, district X

Texte de 500 caractères (espaces comprises), afin de se présenter aux électeurs et faire connaître leur «promesse électorale» soit l'action ou l'engagement électoral le plus important pour le candidat ou son parti et qu'il compte réaliser pour son district électoral ou pour sa municipalité pendant son mandat de quatre ans. Ce texte vise à faire connaître les candidats, leurs réalisations antérieures et leur implication dans la communauté. Les textes et photographies devront nous parvenir avant le 12 octobre 2017.

(Ce texte contient 520 caractères)

Not'Journal - JEAN-GUY JOUBERT

La saison des vacances est terminée, la rentrée scolaire bien amorcée, et Dame Nature nous offre depuis deux semaines, en cette fin d'été, une température des plus agréable, sans doute pour effacer ses nombreuses sautes d'humeur depuis le mois de mai...

Dans cette édition de septembre, en plus de nos chroniques habituelles, deux thèmes retiennent l'attention : la scène politique et l'environnement

Scène politique

Les élections municipales du 5 novembre prochain arrivent à grands pas, la date limite de dépôt des candidatures étant fixée au 6 octobre. Nous commencerons donc à apercevoir dans le paysage à partir du 22 septembre, les affiches électorales des partis et candidats aux différents postes couvrant l'ensemble des districts de nos municipalités. Vous trouverez dans nos pages plusieurs articles provenant de partis politiques et de candidats,

reflétant leurs positions et orientations. Comme les activités de porte à porte des candidats se poursuivront au cours des prochaines semaines, l'information diffusée devrait permettre de vous sensibiliser aux enjeux électoraux de vos districts respectifs. Nous offrirons aussi dans notre édition d'octobre la possibilité, pour chaque formation politique ou candidat indépendant de diffuser un court texte de présentation.

Environnement

Le **Comité régional de protection des falaises (CRPF)** s'invite dans la campagne électorale et interpelle les partis politiques à clarifier et présenter leurs orientations face à l'enjeu de la protection des espaces naturels.

Un dossier complet sur **La santé de la rivière du Nord** ainsi que les enjeux des Municipalités et des organismes assurant sa protection.

Bonne lecture et bon début d'automne!



Visitez le site du Journal afin de découvrir des textes, des photos, des vidéos ou des liens qui ont été ajoutés.

Retrouvez-nous sur Facebook!



788, rue Shaw, Prévost
Tél : 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca

Rappel - Assemblée générale annuelle
Mardi, 26 septembre 2017, à 19h, à la Salle François-Xavier, 994, rue Principale, Prévost

Les documents relatifs à cette rencontre sont disponibles sur notre site web et notre page facebook. **Seuls les membres actifs en règle seront admis à l'assemblée.**

Cours d'initiation à l'informatique
Une première session automnale a débuté le 6 septembre et est complète. Une autre session débutera le 11 octobre et quelques places sont encore disponibles. Contactez Michèle Desjardins, 450-224-2507.

Travaux extérieurs
Après plus de 2 mois de travaux d'aménagement et de pavage, causant plusieurs inconvénients à notre clientèle et bénéficiaires, la MEP est fière de vous annoncer qu'un rampe d'accès pour handicapés a été réalisée en façade de l'édifice.

Je tiens à vous remercier de votre patience et collaboration.

Guignolée 2017
Eh oui... C'est déjà le temps de penser à la guignolée de la Maison d'entraide qui aura lieu le samedi 2 décembre prochain. Encore cette année, nous avons besoin d'une centaine de bénévoles pour faire de cet événement majeur de financement une réussite. Notre clientèle dans le besoin ne cesse d'augmenter et les besoins alimentaires sont criants.

Votre implication ne nécessite que quelques heures.... mais c'est ce geste qui fait toute la différence.

Pour donner votre nom, communiquez avec Michèle Desjardins, 450-224-2507.

Passez le mot à vos amis, collègues de travail, famille, car **nous avons besoin de vous!**

Heures d'ouverture
Comptoir familial, friperie et entrepôt
Lundi : 13 h à 15 h 45
Mardi au vendredi : 9 h à 11 h 45 et 13 h à 15 h 45
Samedi matin : 9 h à 11 h 45

Dépôt de meubles et articles divers
Tous les jours de 9 h à 16 h (fermé de 11 h 45 à 13 h)
Dimanche : AUCUN DÉPÔT.
Dépôt de vêtements : En tout temps, dans les deux contenants bleus extérieurs.

 Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

www.maisonentraideprevost.org



Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs
www.journaldescitoyens.ca

Mission :
Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostoises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostoises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :
Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :
Benoît Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :
Jean-Guy Joubert, président, Benoît Guérin, trésorier, Yvan Gladu, vice-président, Gilbert Tousignant, Odette Morin, Carole Bouchard, secrétaire, Isabelle Neveu, Marc-Aurèle Filion, Brent McCosker, Peter McFarlane, Rose Proulx, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Jasmine Valiquette, Louise Guertin, Gisèle Bart et Diane Brault.

Révision des textes :
Gleason Thérberge, Yvan Gladu, Benoît Guérin, Laura Thuly, Diane Brault et Jean-Guy Joubert.

Journaliste :
Valérie Lépine : vpeline@journaldescitoyens.ca
Jordan Dupuis : jordan.dupuis@journaldescitoyens.ca

Webmestre :
Marc-Aurèle Filion : marco@journaldescitoyens.ca
Isabelle Neveu : isa.neveu@journaldescitoyens.ca

Facebook : [journaldescitoyens](https://www.facebook.com/journaldescitoyens)
Club Ado média

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca

Représentante publicitaire :
Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage certifié : 10 500 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture et Communications Québec

AMECCQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ

«Ce qui, probablement, fausse tout dans la vie c'est qu'on est convaincu qu'on dit la vérité parce qu'on dit ce qu'on pense» Sacha Guitry

Navette gratuite de Saint-Colomban à Saint-Jérôme!

MICHEL FORTIER

Un nouveau service de transport collectif, complètement gratuit et sans réservation requise, est entré en fonction à Saint-Colomban: le St-Colombus! Ce projet pilote qui sera mis à l'essai du 21 août au 22 décembre offrira, du lundi au vendredi, trois départs en matinée de Saint-Colomban vers la gare intermodale de Saint-Jérôme ainsi que trois retours en fin de journée vers Saint-Colomban à partir de la gare.

«L'ajout de ce service s'arrime aux horaires des étudiants du cégep de Saint-Jérôme et de l'Université du Québec en Outaouais, des Colombanois qui travaillent au centre-ville de Saint-Jérôme et des utilisateurs du train de banlieue», explique le maire de Saint-Colomban, Jean Dumais. Le circuit comprend huit arrêts à Saint-Colomban permettant aux résidents de se rendre au centre-ville de Saint-Jérôme en 40 minutes environ. Le service de

navette vers la gare se veut complémentaire au service de type taxibus offert par le TACRDN.

Le projet pilote du St-Colombus, réalisé en collaboration avec la MRC de La Rivière-du-Nord et la Ville de Saint-Jérôme, est financé à même les surplus de la quote-part versée par Saint-Colomban au Transport adapté et collectif de la MRC de la Rivière-du-Nord (TACRDN). «Il s'agit d'une première expérience qui sera évaluée en cours de réalisation

afin de mesurer l'intérêt des Colombanois de tous âges envers ce type de transport et nous permettre de raffiner l'offre de service pour répondre le mieux possible aux besoins de la population», précise Jean Dumais.

Rappelons que le Transport adapté et collectif (TAC-MRC RDN) continuera d'offrir ses

services de transport et que le tarif du passage est de 4 \$ pour les étudiants et de 5 \$ pour les autres citoyens; alors que la passe mensuelle est de 150 \$ pour l'ensemble des citoyens.

www.st-colomban.qc.ca/fr/pagelautobus-saint-jerome.html



Voici une invitation à visiter le site du Journal afin de découvrir des textes, des photos, des vidéos ou des liens qui ont été ajoutés.

Conciliation de quartier des Laurentides

5 bonnes raisons de l'utiliser

Lors d'une situation problématique avec un voisin, on ne sait pas toujours à qui se référer. La police? La Municipalité? Les tribunaux? En partenariat avec les administrations de Prévost et Piedmont, le service de médiation de quartier offre une alternative pour vous aider à la résolution de conflits entre voisins.



Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

Archives de Jacques Grand'Maison

Décédé en novembre 2016, à l'âge de 84 ans, Jacques Grand'Maison s'est beaucoup impliqué dans sa communauté dès les débuts de son ministère. Les archives personnelles du prêtre et sociologue jérômien seront dorénavant accessibles aux chercheurs et au grand public, à la suite de leur acquisition par la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord (SHRN).



Service de garde

Un nouveau projet

Mis sur pied par le Bureau coordonnateur CPE Main dans la main de Saint-Sauveur, ce projet permettra aux responsables des services de garde d'être mieux outillées pour faire face aux difficultés langagières des enfants et pour leur permettre de développer les habiletés nécessaires à l'apprentissage de la lecture.



MAGNIFIQUES CONDOS DE VILLE À PRÉVOST

Phase #1 : 100% vendu – Phase #2 : 80% vendu
Phase #3 : Début de construction à la fin octobre et livraison en avril, mai et juin 2018

VENEZ VOIR LE NOUVEAU CONDO MODÈLE!

4 1/2 disponibles à partir de **177 950\$**

Construction de qualité • Très éclairé • Orientation ensoleillée
• Près des services • Investissement de valeur
• Abri d'auto + 2^e stationnement • Frais mensuels de 100\$

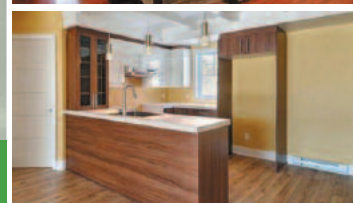
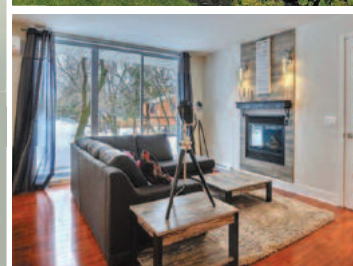
Une visite aux UNITÉS DE LA GARE vous convaincra!

Tél: 514-979-5237

1298, rue du Vallon, à Prévost



LES UNITÉS DE LA GARE



ENDROIT TRANQUILLE, ENTOURÉ DE VERDURE...



Unique en son genre!

Du cœur à l'action

- Pour une administration honnête et compétente
- Pour un dialogue respectueux avec les citoyens
- Pour un vrai changement !

Pierre DAIGNEAULT
Michel MORIN
Michèle GUAY

Sara DUPRAS
Pier-Luc LAURIN
Joey LECKMAN

Le dimanche 5 novembre, je vote

Paul GERMAIN à la mairie

RenouveauPrevostois.org



avec Paul Germain



2894 Curé-Labelle, bureau 101, Prévost
Tél. : 450-224-2322
www.physiodesmonts.com

Le remplacement total de genou ou de hanche... Pour qui et quand ?

Le beau temps est enfin arrivé et plusieurs d'entre nous sortiront leurs chaussures et iront marcher à l'extérieur pour retrouver la forme avant l'été. Beaucoup de gens auront des maux de genoux, de hanche possiblement causés par l'arthrose ou l'ostéoarthrite.

L'anatomie d'une articulation saine - Les surfaces articulaires normales sont recouvertes de cartilage lisse. Avec l'âge, certaines blessures, la pratique de sport à impact, l'arthrite ou encore la prise de certains médicaments, ces surfaces s'usent et deviennent rugueuses, ce qui entraîne un rétrécissement de l'interligne articulaire (espace entre les deux surfaces articulaires). C'est donc l'apparition de douleur et de raideur aux articulations atteintes.

L'usure du cartilage recouvrant les surfaces articulaires est une condition dégénérative chronique qu'on appelle ostéoarthrite ou arthrose. Cette condition peut toucher toutes les articulations, mais affecte plus fréquemment les genoux, les hanches et la colonne vertébrale. Le remplacement total de genou ou de hanche est fréquemment utilisé dans le traitement de cette condition.

Le remplacement total de genou ou de hanche - Cette intervention chirurgicale est considérée lorsque la douleur est si sévère qu'elle nuit au sommeil et aux activités de la vie quotidienne comme le travail, la participation à des activités sportives, les loisirs et lorsque d'autres traitements comme des médicaments, des injections de stéroïdes ou encore la physiothérapie ne soulagent plus la douleur.

Cette chirurgie consiste en le remplacement du genou ou de la hanche par une articulation artificielle qu'on appelle : prothèse. Ces prothèses sont faites de métal et de plastique et sont fixées, la plupart du temps, avec un ciment osseux spécial. Celui-ci permet de diminuer le temps de convalescence en permettant une mise en charge sur la jambe le jour même de l'opération. Ce ciment est poreux et permet donc à l'os de combler les pores et donc offre un meilleur ajustement.

Plusieurs types de prothèses sont utilisés, votre chirurgien orthopédique choisira celle qui sera la plus appropriée pour vous selon votre âge, de la condition de l'articulation à remplacer, de votre taille, de votre poids et de vos activités et loisirs. Il est important de savoir que la durée de vie de ces prothèses est limitée à 10 à 15 ans.

Après l'opération - Le contrôle de la douleur sera important, car une bonne gestion de la douleur permettra d'être plus actif et donc de prévenir les complications post-opératoires possibles : pneumonie, thromboses veineuses, etc. Votre infirmière, travaillant en étroite collaboration avec l'orthopédiste, s'assurera du plus grand confort possible lors de votre séjour à l'hôpital.

Selon le type de prothèse et la technique chirurgicale utilisée, le chirurgien décidera de la quantité de mise en charge permise.

Finalement, à partir des recommandations du chirurgien, votre physiothérapeute débutera votre programme de réadaptation la journée même de la chirurgie. Celui-ci vous montrera donc à marcher avec une marchette et il vous enseignera les exercices appropriés pour optimiser votre récupération.

Caroline Perreault, physiothérapeute

Prochain comté de Prévost

Paul Saint-Pierre Plamondon à l'investiture du PQ dans Prévost

MICHEL FORTIER

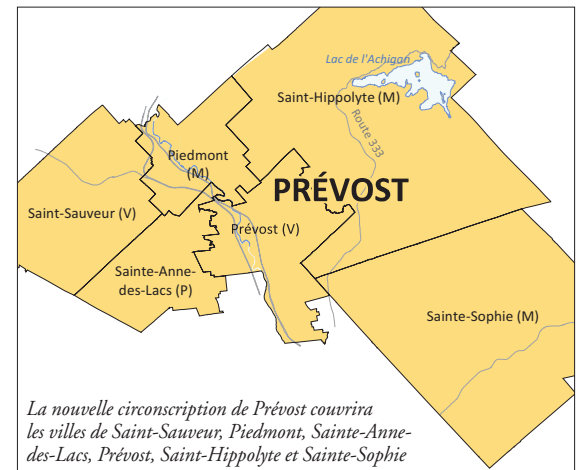
Rencontré dans le cadre informel du bistro Merci la vie, Paul Saint-Pierre Plamondon a annoncé sa décision de se présenter à l'investiture de la nouvelle circonscription de Prévost qui se tiendra au printemps prochain après le Conseil national du PQ qui, lui, se tiendra en novembre prochain et qui avalisera la circonscription de Prévost.

La nouvelle circonscription de Prévost couvrira les villes de Saint-Sauveur, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs, Prévost, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie. Bertrand qui était notre comté partira de Sainte-Adèle à Saint-Donat et Lac-des-dix-milles et la ville de Saint-Jérôme deviendra aussi la circonscription de Saint-Jérôme.

Rappelons que Paul Saint-Pierre Plamondon a été candidat à la chefferie du Parti québécois l'année dernière; avocat de 40 ans il s'est plus

récemment fait connaître pour l'opération et le rapport « Osez repenser le PQ » sur le renouvellement du Parti québécois.

Comme Claude Cousineau, député de Bertrand, l'avait annoncé lors de l'entrevue publiée en juillet dernier où il affirmait « ce qu'il y a d'intéressant et je trouve ça merveilleux, c'est qu'il y en a beaucoup qui veulent se présenter, des jeunes en plus, des gens qui ont le vent dans



La nouvelle circonscription de Prévost couvrira les villes de Saint-Sauveur, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs, Prévost, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie

les voiles», ajoutant que si M. Plamondon désire réellement se présenter, il devra y avoir une investiture pour savoir quel membre du Parti québécois sera le candidat choisi dans la circonscription.



Paul Saint-Pierre Plamondon

M. Plamondon

Pour Paul Saint-Pierre Plamondon, il est clair qu'il souhaite se soumettre à une investiture qui devrait avoir lieu au printemps et où tous les candidats intéressés pourront s'exprimer et faire valoir leurs points de vue. Il affirme qu'il ne se servira pas de ses contacts dans les hautes sphères du parti afin de favoriser sa candidature. Or, il a déjà commencé à faire du porte à

porte afin de connaître les préoccupations des citoyens du prochain comté de Prévost. Il est agréablement surpris par l'accueil que lui font les électeurs et il affirme qu'il invitera les citoyens à des rencontres de consultation, un exercice où il est passé maître avec la consultation pan-québécoise qui lui a permis de produire le rapport « Osez repenser le Québec. »

En plus du porte à porte, des assemblées citoyennes se dérouleront dans chacune des six municipalités de la circonscription de Prévost au courant des mois d'octobre et novembre, durant lesquelles il travaillera avec les citoyens les axes principaux de sa plate-forme électorale. Il annoncera les dates de ces rencontres citoyennes lors de l'annonce de lancement de campagne ce 21 septembre.

Échelon des Pays-d'en-Haut

Ma différence en couleurs

SALLE DE PRESSE

L'Échelon des Pays-d'en-Haut présentera son exposition-encan *Ma différence en couleurs* du 12 octobre au 26 octobre 2017 à la Place des citoyens à Sainte-Adèle. Cet événement réunira plus de 70 œuvres d'artistes professionnels et de membres de l'Échelon. L'encan silencieux et crié aura lieu la dernière journée de l'exposition. La vente des œuvres permet de financer les ateliers de création à l'Échelon et est l'unique levée de fonds annuel de l'organisme.

Rappelons que l'Échelon est une ressource communautaire alternative, qui depuis 1993, vient en aide aux adultes qui vivent avec un problème de santé mentale et résident dans la MRC des Pays-d'en-Haut.

Véronique Beauregard

Courtier immobilier résidentiel



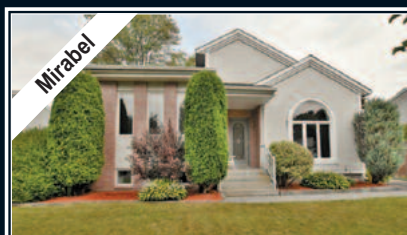
PASSEZ DE LOCATAIRE À PROPRIÉTAIRE

- Préautorisation hypothécaire
- Rencontre, visites, négociation

Je m'occupe de VOUS du début à la fin et ce sans frais!

Le courtier
qui vend à
partir de
2%

Proprias
Prix d'honneur 2016



www.veroniquebeauregard.com • 450 779-0151

* 2% si l'acheteur choisit d'acheter direct. Commission minimum de 2000\$ payable à la vente lorsque le prix de vente est inférieur à 1000 000\$ taxes en sus.

RBQ: 8332-7718-01

FONDATIONS À TOUTE ÉPREUVE

Approuvé par le Centre canadien de matériaux de construction et conforme au Code national du bâtiment CCMV 13353-R

PIEUX VISSÉS EN ACIER GALVANISÉ – La solution à vos besoins

AVANTAGES DES PIEUX VISSÉS
Comparativement à des fondations conventionnelles en béton coulé, les fondations avec pieux vissés de **Pieux Xtreme** vous offrent une gamme d'avantages

- Garantie contre les mouvements dus au gel
- Aucune excavation nécessaire, aucun dommage au terrain
- Adaptable à tout type de projets, même dans les endroits restreints
- Équipement hydraulique spécialisé et techniciens formés
- Rapide : dès le pieux en place, la construction peut débuter
- La pose de pieux peut se faire sous des constructions existantes
- Respect de l'environnement
- Estimation gratuite

GARANTIE À VIE
CONTRAINTES MINIMALES EN OUVRIERIE

Noel Paiement – 450-569-3565 – 1382, rue des Morilles, Prévost –
rivenord@pieuxxtreme.com WWW.PIEUXXTREME.COM

Élections municipales de Prévost

Le calme avant la tempête

JORDAN DUPUIS

Au moins deux candidats présenteront une équipe complète aux prochaines élections municipales du 5 novembre prochain. Lors d'une entrevue accordée au *Journal*, Paul Germain et Nicole Durand ont bien voulu discuter plus en profondeur de leur programme électoral et des priorités qu'ils veulent réaliser, s'ils sont élus à la mairie de Prévost.

Renouveau Prévostois

Paul Germain, résident de Prévost depuis 52 ans, a fondé le parti du Renouveau Prévostois il y a de ça plus de deux ans. Il pense avoir soigneusement choisi ses six candidats, de 26 à 76 ans et de tous les milieux, et ensemble, ils croient avoir développé une belle chimie et ils sont «capables de débattre et de se dire les vraies affaires». Diplômé en science politique de l'Université de Montréal,



Paul Germain, chef du Renouveau prévostois

titulaire d'un baccalauréat en droit et d'un diplôme de second cycle en droit notarial, M^e Germain œuvre à titre de notaire depuis plus de 28 ans, il ne se cache pas qu'il est nouveau dans la sphère politique, mais il voit cela comme un avantage dans le sens qu'il ne «doit rien à personne venant de l'extérieur de la politique», nous dit-il. M. Germain se décrit comme une personne de principe, qui a un grand respect pour la justice et la démocratie et il souhaite faire de la politique municipale pour : «changer la culture du secret, de l'intimidation et de la mauvaise gestion à la Ville de Prévost. Je connais les Prévostois, je connais très bien l'administration municipale, j'ai vu les erreurs qui ont été faites et j'ai le goût de changer les choses», nous dit-il, enthousiaste à l'idée d'apporter un vent de fraîcheur à la Ville.

Préoccupations soulevées

Paul Germain et son équipe s'adonnent depuis quelques semaines déjà à effectuer du porte-à-porte dans le but de tâter le pouls de la population et de recueillir leurs préoccupations principales. M. Germain nous mentionne

alors que plusieurs inquiétudes citoyennes sont souvent revenues, dont la sécurité dans les rues, les niveaux de taxes municipales élevées, la facture annuelle des coûts trop élevés de l'entretien de l'aréna à Saint-Jérôme, le manque de logements pour les gens à mobilité réduite et un sentiment d'improvisation continue à l'hôtel de ville.

Gestion et transparence

Pour répondre à ses préoccupations sur la transparence de l'administration municipale, le Renouveau Prévostois propose plusieurs pistes de solutions. M. Germain propose entre autres, que «tous les contrats, les protocoles d'entente, les appels d'offres, les états financiers soient publiés sur le site internet de la Ville». Il veut pouvoir contrôler les dépenses de la Ville en donnant l'exemple de réduire la facture des coûts d'entretien de l'aréna; il veut augmenter les revenus pour maintenir les taxes au plus bas possible; il veut que les citoyens puissent intervenir et participer le plus possible au débat public. C'est donc cinq initiatives de démocratie participative «qui vont impliquer la population dans l'élaboration des orientations stratégiques, non pas une fois par dix ans, mais tout au long du mandat».

Développement économique et touristique

Au niveau du développement économique de la Ville, M. Germain veut revoir l'urbanisme à la ville, «il reste

seulement 20 % du territoire à développer à Prévost, nous n'avons pas le droit de nous tromper, on a besoin de nouveaux revenus, mais il est hors de question que la 117 ressemble au boulevard Taschereau, à Longueuil». Par conséquent, il veut à la fois redonner vie au village de Shawbridge tout en sauvegardant son identité et offrir aux Prévostois plus au Sud, des commerces de proximité. M. Germain veut également tirer avantage des attraits touristiques que la ville peut offrir, il veut ainsi que «Prévost devienne la véritable porte du Nord». Pour ce faire, il désire aménager plusieurs accès à la rivière du Nord afin de favoriser les activités nautiques telles que les promenades en embarcations et la pêche. De plus, il désire construire des pistes multifonctionnelles et sécuritaires pour relier les différents quartiers entre eux et créer un réseau d'hébergement de type «bed and breakfast», permettant ainsi d'attirer les touristes pour qu'ils puissent rester et apprécier Prévost.

Culture

M. Germain déplore le fait que la Ville tente de concurrencer ses propres organismes communautaires et culturels, «au contraire, nous allons leur confier des responsabilités avec des budgets, on veut donc désengager la Ville de certains événements et transférer ces budgets à ces organismes», nous dit-il. Ensuite, M. Germain veut investir dans les artistes

locaux, «actuellement, la Ville a un programme pour permettre aux commerçants d'améliorer leurs façades; nous on aimerait élargir ce programme pour permettre aux artistes locaux d'embellir les devantures de commerces avec des œuvres d'art».

Environnement

M. Germain désire notamment instaurer un règlement municipal, forçant les nouvelles constructions à avoir un branchement prêt pour accueillir une borne de recharge pour les autos électriques. Ceci s'avère une dépense additionnelle de quelques centaines de dollars, nous dit-il, mais qui reste beaucoup moins coûteuse que de s'en faire poser une par la suite. M. Germain veut également instaurer des mesures de gestion des déchets à la source. Pour cela, il entend, entre autres, abolir les sacs de plastique et forcer les commerçants comme les stations-service à installer un réservoir de liquide à lave-glace pour éviter d'utiliser les récipients en plastique qui ont une durée de vie très courte.

Comment suivre sa campagne?

Vous pourrez suivre le déroulement de la campagne du Renouveau Prévostois sur son site internet, sur Facebook ou Twitter, ou en vous adressant directement aux candidats par courriel ou lors des porte-à-porte qui se continueront jusqu'aux élections.

Équipe Nicole Durand

M^{me} Durand, résidente de Prévost depuis quelques années, est en politique depuis les années 90, «j'ai un long cheminement politique, je connais bien le monde municipal, provincial et fédéral». Elle a été trois fois candidate à des élections municipales à titre de conseillère et a été élue en 2007 à la Ville de Sainte-Adèle. Elle était notamment responsable des dossiers sur la famille, la culture et les loisirs. Elle a également produit la première politique culturelle de la Municipalité. M^{me} Durand croit également qu'il faut un minimum d'expérience sur la scène politique avant de poser sa candidature à la mairie et croit qu'elle a ce qu'il faut pour pourvoir ce poste. Depuis les trois dernières années, elle œuvrait à titre d'organisatrice politique, «j'ai dirigé des campagnes municipales et provinciales» et termine présentement un baccalauréat en science politique à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM). M^{me} Durand nous mentionne qu'étant une grande passionnée de la politique, qu'elle ne pouvait rester indifférente «aux grands scandales qui se passaient à la Ville, pour moi c'est inacceptable et comme citoyenne je trouve que nous avons des gros manques à combler», nous dit-elle. Elle s'indigne de l'insuffisance des services offerts par la Ville, comparativement à d'autres Municipalités semblables. «Le mandat pour les quatre premières années va être énorme à Prévost», nous dit



Nicole Durand, chef de l'Équipe Nicole Durand

M^{me} Durand, consciente des efforts qu'il faudra déployés.

Préoccupations soulevées

S'adonnant également à des activités de porte-à-porte, M^{me} Durand nous mentionne que de façon générale, les citoyens aiment leur environnement naturel et tranquille dans lequel ils vivent et ne veulent pas que ça change. Ce qui revient le plus souvent nous dit-elle c'est «que les gens ne veulent plus de confrontation à la Ville, ils veulent de l'harmonie». Plusieurs se plaignent également des services déficients des loisirs, de la culture et du transport collectif qui sont inadéquats, malgré le niveau de taxe élevée, nous dit M^{me} Durand.

Programme électoral à venir

Lors de l'entrevue avec le *Journal* en date du 24 août dernier, M^{me} Durand

n'a pas voulu partager son programme électoral complet ou son équipe complète pour des raisons qui lui appartiennent. Cependant, elle tenait à dire qu'elle a un programme complet qui sera en mesure de répondre à toutes les préoccupations des citoyens, que ce soit au niveau économique, social ou culturel. Elle veut rendre la gestion de la Ville plus transparente en développant une «proximité avec le citoyen» par le biais d'échanges constants avec ceux-ci. M^{me} Durand invite donc les citoyens à consulter son programme complet qui, nous dit-on, sera disponible vers la fin septembre. Entre-temps, il est possible de suivre sa campagne électorale sur son site internet ou la page Facebook de son parti.

Et Germain Richer?

Rejoint à plusieurs reprises, monsieur Germain Richer semblait hésitant à confirmer sa candidature à la mairie.

NDLR: Le *Journal* avait informé les candidats qu'il n'y aurait pas d'autre couverture que l'invitation de Jordan

Dupuis. La prochaine couverture sera pour le mois d'octobre, la même que celle que nous avons faite il y a quatre ans, soit 500 caractères espaces comprises (75 mots) par candidat au conseil et à la mairie. Voir information en page 4.



Votre Ville compte pour vous?
Elle compte pour moi!
Parce que la fierté
à un nom : **Prévost**

Jean-Pierre JOUBERT
Candidat indépendant - District n° 2 (Patriarches et Clos-Prévostois)

1110, Clos-Toumalin, Prévost (Québec) J0R 1T0
Tél : 450-431-6510
jeanpierrejoubert36@gmail.com

N'OUBLIEZ PAS DE VOTER!
Par anticipation:
dimanche, 29 octobre
ou le dimanche, 5 novembre



**CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS**



Jasmine Perreault
physiothérapeute

Caroline Perreault
physiothérapeute

Cynthia Ryder
ostéopathe

Judith Leduc
acupunctrice

Suzanne Gauvin
infirmière (prélèvements sanguins)

SPÉCIALITÉS
Thérapie manuelle – Ostéopathie – Massothérapie
– Prélèvements sanguins – Analyse de la course à pied
– Acupuncture

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS
Blessure sportive – Maux de dos et de cou – Tendinite
– Capsulite – Bursite – Fracture – Entorse

**2894, boul. Curé-Labelle
bureau 101, Prévost J0R1T0**

Téléphone
450 224-2322

www.physiodesmonts.com

Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 11 septembre 2017, à 19h30. Tous les membres du conseil étaient présents. Nous avons pu ressentir à un certain moment beaucoup d'animosité dans la salle, la raison principale était le projet de construction d'un futur terrain synthétique de soccer.

Nous avons eu droit à une dizaine d'interventions sur le sujet, une moitié aime et l'autre déteste. Les raisons des « contre » allaient des risques cancérogènes et des blessures corporelles en passant par la chaleur qui s'en dégage l'été et qui nécessitera un arrosage périodique, la charge pour les « pour » fut lancée par madame Nicole Durand, candidate à la mairie cet automne; elle défendit bec et ongles le projet en balayant du revers de la main les études présentées. Monsieur George Carlevaris qui est un fidèle auditeur des matchs de « foot » en Europe, souligne que les joueurs professionnels préfèrent de loin les terrains naturels. Le conseiller Badertscher, pour sa part, appuie le projet à 100 % et dit qu'il est fatigué de voir des projets avortés par 2 ou 3 personnes qui crient au loup. Pour les citoyens qui ne sont pas encore informés, une somme de 800 000 \$ est prévue pour la réalisation du terrain.

Ce projet peut bénéficier d'une subvention se basant sur le principe d'un tiers provincial, un tiers fédéral et un tiers Ville de Prévost, mais du fait qu'il fut présenté initialement avec une enveloppe de 600 000 \$ et bien nous n'aurons droit qu'à une subvention de 400 000 \$: 200 000 \$ provincial, 200 000 \$ fédéral et 400 000 \$ pour notre part. Chapeau à tous les citoyens qui s'impliquent dans la vie municipale!

Un autre projet qui concerne les loisirs fut débattu, soit la construction d'un terrain de stationnement situé à l'accès de la piste de ski de fond au développement du Haut Saint-Germain. Une citoyenne dont le terrain est contigu à ce futur stationnement s'y oppose. Ses prétentions sont que cet accessoire est dédié aux résidents du secteur et non à une large diffusion; l'augmentation de la circulation que cela entraînerait est l'un des points majeurs. Pour une deuxième fois dans la soirée, le conseiller Badertscher mentionna que ce n'est pas parce que 2 ou 3 personnes crient au loup que le projet doit s'arrêter. L'instigatrice de la démarche, une dame Hogue présenta avant l'assemblée une pétition de 15 noms appuyant l'annulation du projet. Le conseiller Badertscher remarqua que 3 noms y figurant étaient des résidents de Mirabel. Pour clore le sujet, la résolution fut abrogée et monsieur le maire annonça que les résidents du secteur seront consultés avant toute nouvelle décision. De toute évidence la décision finale serait prise par un nouveau conseil qui sera élu en novembre.

Gestion des affaires financières

L'approbation des déboursés et engagements au 11 septembre s'élevait à 1 342 456 \$.

Gestion réglementaire

La maison qui fut acquise par la Ville située entre l'hôtel de ville et le salon de beauté Chez Françoise sera aménagée en bureaux à l'usage des employés municipaux. Monsieur Richer désire laisser au nouveau conseil élu en novembre la décision possible d'un futur agrandissement attenant à l'hôtel de ville en place. Pour le conseiller Badertscher, il s'agit d'une dépense inutile.

Gestion des affaires juridiques

Monsieur Richer annonce que la MRC désire revampier les bâtiments faisant partie de l'écocentre ainsi que les équipements qui s'y rattachent. Monsieur Paul Germain, rue Yannick, candidat à la mairie à l'automne demande à monsieur le maire que les résidents de la rue Gariepy, qui ont eu de mauvaises expériences avec le dépôt de sable, soient consultés en priorité pour qu'aucun inconvénient provenant de cette installation ne puisse les incommoder.

Gestion des contrats

La firme Unijack s'est vu octroyer un contrat d'achat de pierre concassée pour la somme de 157 000 \$.

Les soumissions pour le sablage et déneigement pour les rues de Prévost furent rejetées. Il en aurait coûté pour les cinq prochaines années 9,5 millions \$, l'appel d'offres repart à zéro, on se demande pourquoi le conseil a attendu si longtemps: la neige est à notre porte.

Les travaux de stabilisation du talus au parc de la Rivière-du-Nord qui s'est écroulé en 2014 furent accordés à la firme Bercon pour la somme de 494 000 \$; des subventions sont à venir.

La confection et l'entretien de la patinoire du lac-Écho furent accordés à monsieur Olivier Dubois pour la somme de 3 000 \$. Soulignons que le bon travail de monsieur Dubois est apprécié, car plusieurs citoyens dans la salle en ont fait la remarque.

Le budget pour la conception de la patinoire permanente fut voté: 86 080 \$ pour le grillage et les bandes, 32 160 \$ pour le pavage, 35 000 \$ pour les fondations pour un grand total de 153 240 \$.

Questions du public

Monsieur Joey Leckman, candidat échevin du district 1, demande que le

conseil se penche sérieusement sur l'état de la chaussée du boulevard du Lac Saint-François pour sa remise en état; il est en décrépitude depuis des lunes.

Madame Michèle Guay, rue du Poète et candidate échevin du district 4, questionne le maire Richer sur le passage de camions lourds sur le pont Shaw qui est pourtant réglementé, celui-ci répond que ces pouvoirs sont dans les mains du ministre des Transports du Québec et qu'il fera un suivi à sa demande.

Monsieur George Carlevaris, de la rue du lac Écho, demande au maire d'investiguer sur des dépôts qui se sont accumulés dans le ruisseau du Lac-Écho près du pont qui vient d'être rénové. Et pour terminer, ce citoyen souligne qu'à son avis, beaucoup de dépenses d'immobilisation sont faites à Prévost et que nous serions peut-être rendus au moment d'appliquer le frein. Monsieur Richer répond qu'il avait reçu dans les jours précédents un courriel d'une personne d'affaires de notre Ville lui faisant la même remarque.

Comité régional pour la protection des Falaises

Une vision et une marque de commerce à défendre

COMMUNIQUÉ — Le Comité régional pour la protection des Falaises de Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte (CRPF) entreprend auprès des candidats aux élections municipales une démarche visant à souligner l'importance et la portée des gestes que peuvent poser les élus en matière de conservation des milieux naturels.

Pour le président, monsieur Claude Bourque, « nous ne cherchons pas à convaincre des gens qui sont déjà pour la plupart déjà sensibilisés à ces questions, mais plutôt à nous rendre disponibles pour leur présenter des arguments, des dossiers qui pourraient leur être utiles dans leurs échanges à venir ».

Élaborés conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020 constituent à cet égard une référence intéressante, notamment l'intégration de la biodiversité dans la planification municipale et la

conservation, d'ici 2020, d'au moins 17 % des zones terrestres par l'entremise de réseaux d'aires protégées, et d'autres mesures efficaces de conservation dans des superficies clairement définies.

Le CRPF souhaite que la conservation des milieux naturels apparaisse dans les programmes des différents partis et candidats aux élections municipales dans les municipalités concernées. Ainsi, à l'image du gouvernement du Québec qui a atteint son objectif de 8 % du territoire en aires protégées, les Municipalités pourraient également viser une préservation d'une

portion de leur territoire en milieux naturels.

Et concernant le soutien financier à apporter à cette cause, le CRPF souligne qu'investir dans cet « équipement municipal » est aussi stratégique sur le plan de la santé humaine qu'environnementale.

Les Falaises en tête!

Le CRPF adhère et défend cette idée que les forêts, les montagnes, les lacs et les milieux humides, la faune et la flore qui y vivent sont autant d'éléments qui composent la « marque de commerce » de notre communauté.

Pour le président du CRPF, si « Laurentides et milieux naturels » est véritablement notre marque de commerce, il faut réaliser que le temps est venu de la promouvoir.

Plus que jamais, il faut avoir les *Falaises en tête!*

VOTRE CUISINE.net
Votre espace cuisine, notre signature!

Armoires de cuisine
Vanités
Bloc de boucher

SALLE DE MONTRE Détaillant de produits **miralis**
2775, Curé-Labelle, bur. 107, à PRÉVOST, Qc.

Facebook.com/votrecuisine.net

Tél.: 450-712-9830 • Fax : 450-335-0687

UNE ÉQUIPE AU COEUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ
equipestamour.com - equipestamour@royallepage.ca

Les courtiers immobiliers vendent pour plus de 94% des propriétés dans les Laurentides
— Centris et DuProprio —

450 335-2611
Appelez-nous pour une évaluation GRATUITE

2730, boul. Curé-Labelle, Prévost J0R 1T0

ÉQUIPE ST-AMOUR
JSA

Jean St-Amour, Adm.A.
Courtier immobilier agréé

ROYAL LEPAGE
HUMANIA
Agence immobilière

AU-DELA D'UNE TRANSACTION, UNE RELATION

**Pas le temps de cuisiner, les enfants ont faim...
Quelques saucisses et le tour est joué**

Bonne rentrée à tous!

Qualité **Excellence**

William J. Walter
DEPUIS 1986

1986 SAUCISSIER 2017

Toujours plus de 70 sortes de saucisses sans gluten

617A Saint-Georges (coin Léopold Nantel) SAINT-JÉRÔME / Tél.: 450 432-4026

Pour qui et pourquoi voter?

LOUISE GUERTIN

La loi 132 qui a été proclamée par Québec en juin donne plus de pouvoir aux élus municipaux en reconnaissant le rôle d'un gouvernement de proximité, en leur offrant de nouveaux moyens. De plus, Québec a commencé à consulter discrètement les élus actuels parce qu'on prévoit renouveler les orientations en matière d'aménagement du territoire (OGAT datent de 1994). On devrait voir dans les 4 prochaines années une évolution significative dans la manière de gérer nos villages qui pourraient changer le paysage, influencer sur la qualité de vie des citoyens et de nos communautés.

C'est d'autant plus important de mettre notre cynisme de côté; de poser aux candidats des questions, leur faire valoir nos points de vue citoyens sur les enjeux qui nous tiennent à cœur.

Urbanisme durable

Urbanisme durable, c'est la formulation de la Loi. Deux mots: urbain et durable. La Loi suggère d'inclure dans le plan d'urbanisme les nuisances sonores, la conservation des milieux naturels, ou encore les moyens d'améliorer le logement abordable, social et familial et plus encore. On donne aux élus plus de marge de manœuvre pour le règlement de zonage. La densification du

périmètre urbain et une amélioration du transport en commun sont deux des points suggérés pour le renouvellement de l'OGAT.

Quels sont les engagements des candidats aux postes de maire et de préfet (pour la MRC des Pays-d'en-Haut)? Comment prévoient-ils appliquer le développement durable comme dans la MRC des Pays-d'en-Haut dont le «branding» s'inscrit dans les paysages et une économie récréo-touristique?

Finances

La Loi donne une plus grande marge de manœuvre dans la gestion des contrats, la taxation, la rémunération des élus. Comme citoyen l'on sou-

haite que ces responsabilités accrues s'accompagnent d'une imputabilité accrue, couplée de plus de transparence. Comment les candidats voient-ils les changements et comment prévoient-ils utiliser ces pouvoirs?

Consultation et information

Il est dorénavant possible d'être exempté de l'approbation référendaire en urbanisme et de la publication des avis dans les journaux locaux. La Loi dit que pour changer la pratique présentement en vigueur il faudra «l'adoption d'une politique de participation publique» qui devrait «favoriser la diffusion de l'information, la consultation et la participation active des citoyens au processus décisionnel en matière d'aménagement et d'urbanisme». L'information c'est davantage que les bulletins municipaux, c'est également la presse régionale capable de faire valoir des points de vue. Comment les candidats entendent-ils pratiquer la transparence et la reddition de compte?

Orientations économiques

La Loi renforce les pouvoirs des

municipalités en matière de développement économique et hausse le plafond d'aide aux entreprises de 100 000 \$ à 250 000 \$ pour nos MRC. L'économie se transforme rapidement sous l'impulsion de forces d'abord mondiales. Les candidats doivent nous présenter une vision qui rend compte des aspirations de tous les citoyens.

Culture et communautés

La Loi 132 n'y touche pas; l'éducation et la culture créent de la richesse, tissent des liens et assurent la qualité de vie des citoyens de 0 à 99 ans. Les communautés d'intérêts (parents, travailleurs, artistes, sportifs, les retraités, les proches aidants, les gens touchés par la maladie mentale, gens d'affaires, etc.) partagent des expériences, des préoccupations et créent notre identité locale. Quel est le degré d'ancrage des candidats dans leur communauté? Comment suggèrent-ils faire la promotion de cette identité et appuyer l'éducation et la culture?

Rôle et responsabilité des élus

J'ai assisté aux deux dernières ren-

contres du Conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut qui m'incite à faire une réflexion sur le rôle d'un préfet et des membres du Conseil de la MRC.

Le préfet élu ou le préfet suppléant a comme devoir de travailler au profit de la région. Il doit être capable de guider le conseil à dégager des priorités, à bâtir des consensus. C'est important de bien communiquer les enjeux, sans parti-pris et à veiller à ce que la prise de décision penche en faveur du bien commun, des citoyens qui sont également des contribuables. La MRC a une expertise qui lui permet d'appuyer les administrations municipales. Cette expertise permet une gestion plus professionnelle des enjeux.

Quand les maires siègent au sein du Conseil de la MRC, ils doivent, comme le préfet et le sous-préfet pratiquer la collégialité et mettre leurs connaissances au service de la plus grande collectivité. C'est un art que tous ne pratiquent pas avec la même aisance. Votez, ça compte!

Ligue d'action civique à Prévost

Engagement de bonne gouvernance de Paul Germain

MICHEL FORTIER

C'est lors d'une conférence de presse tenue le 10 septembre dernier en présence des membres du Renouveau prévostois que M. Rodolphe Parent a voulu souligner l'engagement de bonne gouvernance de Paul Germain et de son équipe. Il en a profité pour inviter les autres candidats à adhérer aux engagements proposés par la Ligue.

«C'est la recherche d'une meilleure gouvernance qui nous a incités à nous impliquer dans la politique municipale. C'est pourquoi les propositions soumises par la Ligue d'action civique nous sont apparues bien naturelles. Cela fait partie de notre ADN», a soutenu le chef du Renouveau prévostois, Paul Germain.

Le président de la Ligne, M. Parent affirme: «Nous avons monté nous-même une plateforme électorale de bonne gouvernance et on va imposer cette plateforme-là comme nouveau standard, avec 22 propositions pour les maires et 7 propositions pour les

conseillers; ce ne sont que des propositions concrètes et vérifiables». M. Parent confirme qu'il a déjà commencé à faire le tour des candidats 3 étoiles afin de souligner leur engagement dans leur municipalité. Même si des contraintes de temps et d'argent ne lui permettront pas de visiter tous les 3 étoiles du Québec. Par contre la liste des signataires apparaît sur le site de la Ligue.

Pour les candidats maire la Ligue propose 22 engagements de bonne gouvernance tel que: permettre à tous les élus d'assister aux comités pléniers; ne plus être de mauvaise foi dans les demandes d'accès à l'infor-

mation. Au moment de publier ces lignes, nous comptons 24 candidats maires trois étoiles s'étant engagé pour les 22 propositions de la Ligue et quatre candidats maires «1 étoile» s'étant engagé pour les 10 premiers engagements. Pour les candidats conseillers, on propose sept engagements de bonne gouvernance pour lesquels ont adhéré 147 candidats.

Au cours des quatre prochaines années, la Ligue entend faire un suivi de ceux qui auront pris ces engagements. Un questionnaire de mi-mandat sera distribué, et une vérification sera effectuée avant les élections municipales de 2021. La Ligue décidera d'ici là des moyens de rendre visible le fait pour les élus d'avoir respecté la plateforme, ou pas. Le site est accessible au www.actioncivique.org



Imprimerie des Basses Laurentides
450-438-5010 ibl@videotron.ca imprimerieibl.com

Offre à tous les commerçants de Prévost : 500 Cartes d'affaire gratuites*

1218 des Épinettes, Prévost, Qc J0R 1T0, Domaine Laurentien

Sur présentation de ce coupon seulement

* Composition en sus
* Encre couleurs recto
* Carton glacé 14 points

Expiration : 31 décembre 2017

**valeur : 49.95 \$**



Option MarieJo Comptabilité
Tenue de Livres
Complète ou partielle et
Aide - Conseils - Supervision
L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit pour petites entreprises et travailleurs autonomes

Membre des réseaux d'affaires :
- AEDQ - FeLaurentides - RGAP
- Conseillère du RCS (SAGE 50)

450 822-7138
chicmj@gmail.com

Plus de 30 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine



Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

RENOIT ETHIER D.D.
Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

• Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
• Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nouvelle adresse

Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique



CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ
Technique douce



Mal de dos
Mal de cou
Torticolis
Migraine ou mal de tête
Douleurs dans les bras, engourdissements
Otite à répétition
Sciatique
sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402

2894, boul. Curé-Labelle
bureau #104, Prévost J0R 1T0

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

Nathalie Rochon, candidate à la mairie de Piedmont

Sa vision des enjeux

Nathalie Rochon, candidate à la mairie de Piedmont



VALÉRIE LÉPINE

Le 14 septembre dernier, le Journal a rencontré la candidate à la mairie de Piedmont, Nathalie Rochon, pour connaître son opinion sur différents enjeux importants liés à la Municipalité.

Développement durable — Le développement durable est un des axes importants de la campagne de M^{me} Rochon. Elle a abordé d'emblée ce sujet lors de l'entrevue. Concrètement, une approche centrée sur développement durable se traduirait entre autres selon elle par la création d'espaces de stationnement incitatif pour le transport en commun (pour les automobiles et les vélos), par l'installation de bornes de recharge électriques, par l'encouragement de l'agriculture urbaine et par l'installation de panneaux électroniques à certains endroits stratégiques de la ville pour diminuer la quantité de papier utilisée pour informer le public.

Organismes communautaires — Autre sujet de prédilection de Nathalie Rochon: le soutien aux OBNL de Piedmont. Elle aimerait que l'administration et le Conseil de Piedmont soient plus impliqués dans la diffusion d'information relative à ces organismes pour, entre autres, diminuer leur isolement.

Eau potable et gestion des eaux usées — Face aux projets de développement à Piedmont (celui de la compagnie Cisco à la limite de

Piedmont et de Prévost et le projet Lufti entre la 15 et la 117, entre autres), M^{me} Rochon affirme que, selon l'information qu'elle a glanée auprès des employés de l'administration, la Municipalité aurait la capacité de fournir de l'eau potable et de gérer les eaux usées dans les secteurs touchés par ces projets.

Protection de l'environnement vs développement résidentiel — «J'ai un constat: les citoyens ne veulent pas développer la municipalité. Ça, c'est assez clair. Les gens sont venus ici parce qu'il y a de beaux paysages, de beaux arbres. Moi-même d'ailleurs c'est ce qui m'a attirée ici. [...] Des développements multi-logements [...], les gens n'en veulent pas.»

Projet d'élargissement de l'autoroute 15 pour augmenter la capacité de circulation automobile — M^{me} Rochon déclare à ce sujet que l'intention est intéressante, mais qu'elle opterait plutôt pour augmenter de nombre de places dans les stationnements incitatifs. Elle pense qu'il faut considérer d'autres options pour diminuer le trafic routier, pas seulement l'autoroute 15.

Centre sportif régional — «Je pense qu'un complexe sportif doit

être proche d'une école, définitivement. Je l'ai dit au Conseil des maires d'ailleurs, j'ai dit — Arrêtez de parler juste de dépenses, les enfants c'est aussi un investissement-. C'est sûr que ce n'est pas à n'importe quel prix. Présentement on n'est pas dans les coûts et les détails, mais c'est l'idée en général.»

En terminant, la candidate à la mairie a voulu souligner qu'elle comptait soutenir les entrepreneurs de Piedmont (en insérant des dépliants promotionnels dans les trousses de bienvenue par exemple). Elle voudrait aussi dynamiser les séances du Conseil en projetant l'information discutée sur un écran, devancer les séances à 19 h pour ajouter une période de questions et permettre les questions par écrit. Elle dit considérer la possibilité d'éventuellement diffuser l'enregistrement des séances sur le site web de la Ville.

Enfin, elle voudrait aller plus loin au niveau de la culture et des loisirs. Le parc Gilbert-Aubin serait d'ailleurs selon elle un bon endroit pour la mise en valeur du patrimoine de Piedmont.

L'équipe de Nathalie Rochon n'a actuellement pas d'opposition. Celle-ci a cependant déclaré au *Journal* qu'elle s'attend à «avoir une surprise ou deux» et que son équipe était préparée à cette éventualité. «On ne prend rien pour acquis», a-t-elle affirmé.

VITRERIE FILION LEMIEUX ENR.

2632 - 8138 Québec Inc

Spécialité - Murs de miroir
Verre et miroir décoratifs
Portes et fenêtres
Moustiquaires

450-438-2023
FAX: 450-438-9125
VITRERIEFL.CA

Résidentiel et commercial
R.B.Q. 8100-0994-71

DOUCHE EN VERRE

2489, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE PRÉVOST

artzone COIFFURE

Coiffure — Esthétique — Pédicure — Manucure
Pose d'ongles — Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents !

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost

450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

Les enfants actifs réussissent mieux

60 minutes d'activité physique par jour au primaire



Une mesure du plan économique

Jusqu'à 450 écoles primaires participantes



Des investissements en matériel de sport et de plein air



Une sortie de plein air ou une classe nature au moins une fois par année



ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Pour en savoir plus sur cette mesure
notreplan.gouv.qc.ca

Québec

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Piedmont

LOUISE GUERTIN

Assemblée régulière tenue le mardi 5 septembre 2017.

Pour un deuxième mois, André Genest, candidat au poste de préfet de la MRC, assistait à la rencontre du Conseil. Ce mois-ci, se sont ajoutés les deux autres candidats, M. Martin Nadon et M. Guy Vandenhove. Depuis quelques mois déjà, M^{me} Nathalie Rochon qui a annoncé sa candidature au poste de maire assiste aux assemblées du Conseil avec les candidats pressentis pour remplacer les trois conseillers sortants.

Urbanisme

Densification du secteur autour du chemin de la Gare

Le Conseil a pris la décision d'abandonner le projet du 92, chemin de la Gare. Plusieurs citoyens se sont présentés à la rencontre de consultation du 28 août pour faire valoir leur opposition au projet d'augmenter la densité d'habitation à l'hectare dans la zone délimitée par la 117 et l'autoroute 15, incluant les deux côtés du chemin de la Gare et une partie de la rue Principale. L'inquiétude répétée par une majorité des résidents du secteur du chemin du Nordais était l'augmentation des difficultés de circulation et la sécurité routière à l'intersection du chemin de la Gare et chemin du Nordais. L'autre point soulevé à plusieurs reprises est la coupe d'arbres dans ce secteur qui a comme impact l'augmentation du bruit en provenance de l'autoroute.

Développement de la Ferme Lufty

Le Conseil a approuvé la demande de certificat d'autorisation des services d'aqueduc et de fosses septiques pour le projet situé au sud du chemin des Cascadelles, donc à l'extérieur du périmètre urbain. À Piedmont, tous les secteurs sont desservis par l'aqueduc. Le règlement actuel exige l'installation de services d'égout à l'intérieur du périmètre urbain. Le développeur pourra donc installer des fosses septiques pour les habitations résidentielles, mais doit connecter la résidence d'habitation pour personnes âgées et édifice commercial à l'égout public.

Le Conseil a accepté l'entente de contribution de 10 % pour fin de parcs et d'espaces verts. Le projet Lufty donnera à la municipalité 1156,6 mètres carrés (12449 pi²) et 85905 \$ pour combler la différence et satisfaire à la norme.

Gestion de l'eau

Lors d'une assemblée extraordinaire, la Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/Saint-Sauveur a octroyé un contrat à la firme Normet Construction Inc. «pour la mise à niveau du système de coagulation de la station d'épuration des eaux usées de Piedmont» au montant de 27 674,48 \$.

Plusieurs puits récoltent l'eau de la nappe phréatique. En août, l'un des trois tests effectués au puits près du pont Raymond a décelé un problème. Selon la directrice générale M^{me} Asselin, une erreur a probablement été faite lors du premier test puisque les deux tests subséquents se sont avérés négatifs. Suite à ce résultat, le ministère du Développement durable (MDDELCC) a exigé la confirmation de l'efficacité à 99,99 % du système de désinfection. Selon le maire, de nouveaux tests ont démontré que l'eau de Piedmont n'était pas contaminée. Le maire de Saint-Sauveur, M. Gariepy a lui aussi confirmé que l'eau de Saint-Sauveur est utilisable sans restriction.

Contrats

Le contrat pour 3750 tonnes métriques de sable d'hiver a été octroyé au plus bas soumissionnaire, Excavation Miller 2014 au montant de 53 118,47 \$. Le contrat d'entretien de la patinoire de la firme Aménagement Pro Design a été prolongé pour 2017-18 (10 025,82 \$)

et pour l'hiver 2018-19 (10 221,28 \$). Les termes du contrat prévoyaient la possibilité de prolongation pour deux ans si l'augmentation annuelle ne dépasse pas 2 %. Un contrat de 6 500 \$ (plus taxes) a été alloué à la firme Équipe Laurence pour une étude de faisabilité afin d'alimenter les résidences du chemin des Perches et Chemin des Carrières à partir de la source, achetée par Piedmont à Labrador Laurentienne.

Une subvention de 500 \$ a été approuvée pour Opération Nez Rouge des Pays-d'en-Haut qui offrira ses services pour 15 soirées de raccompagnement en décembre 2017.

Parc Gilbert Aubin

M^{me} D. Tremblay s'est étonnée que le maire offre à une entreprise privée une portion du parc pour ses installations sportives dans le parc Gilbert Aubin. Selon M^{me} Tremblay c'est à l'encontre des commentaires des participants à la consultation qui s'est tenue en septembre 2012. (article du JDC édition octobre 2012, page 15). Elle s'est également plainte du trafic accru de gros camions sur le pont Raymond. M. Cardin a répondu que les nouvelles installations occupent 1,5 % de la superficie totale du parc.

GUILLAUME PAQUETTE

ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1025, rue Principale, Prévost
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
guillaume@ppaquetteag.ca



Claude Cousineau

Député de Bertrand

Porte-parole de l'opposition officielle pour la famille

197, rue Principale Est, bureau 101
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K5
Tél.: 819-321-1676
1-800-882-4757
ccousineau-berr@assnat.qc.ca



Benoît Guérin

Avocat

(450) 431-5061

télec.:
(450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme
(Qué.) J7Y-2E9

bguerin60@videotron.ca

Manoir l'Émeraude

Résidence
pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur

Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315



Sabet Awad
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Soins Dentaires Prévost

2990, boul. Curé-Labelle, Prévost



Une équipe de
professionnels attentionnés
et à l'écoute de vos besoins

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
Dr Guillaume Côté, DMD
Dentistes généralistes

Appelez-nous aujourd'hui !

450.335.2990
www.dentisteprevost.com



- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue

- Médecine de dépistage (Itss, mts, pap test, contraception)
- Massothérapie

- Nutritionniste-diététiste
- Laboratoire d'orthèses et prothèses



CLINIQUE MULTI-SOINS DE PREVOST

2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PREVOST

450-224-2189



Garantie légale ou garantie prolongée

En automne, pour la rentrée, vous vous procurez un ordinateur dans une grande chaîne de magasins d'électronique. Aussitôt un modèle choisi, voilà le vendeur qui vous vante les vertus de la garantie prolongée sur la machine, garanties qui peuvent parfois vous coûter plusieurs centaines de dollars. Que faire? Ces garanties en valent-elles le coût?

Selon une étude menée par l'Union des consommateurs, «les consommateurs n'acquièrent pratiquement rien qui ne leur soit déjà consenti par la garantie légale».

La Loi sur la protection du consommateur précise qu'un bien doit pouvoir «servir à un usage normal pendant une durée raisonnable, eu égard à son prix, aux dispositions du contrat et aux conditions d'utilisation du bien». C'est donc dire que pour un bien particulier la garantie légale peut protéger votre bien pour une durée supérieure à celle d'une garantie prolongée selon le type de bien, et la garantie légale elle est totalement gratuite et s'applique automatiquement sans aucune intervention de votre part.

Notez bien aussi que le fabricant garantit dans la majorité des cas le bien contre les défauts de matériaux et de main d'œuvre pour une période donnée. Pendant et à la fin de cette période de garantie du fabricant, la garantie légale continue à s'appliquer et protège votre bien.

Les garanties prolongées qui vous sont offertes comportent des exclusions parfois importantes concernant l'usure normale et autres qui font en sorte de réduire son utilité. Souvent les vendeurs nous font des déclarations erronées, voire mensongères, sur la portée des garanties prolongées. Dans certains cas le texte des garanties sera plutôt difficile à comprendre et n'est pas toujours rédigé de façon à ce que le consommateur puisse comprendre la portée de la garantie prolongée.

Notez bien que le vendeur doit vous informer sur l'existence de la garantie du fabricant, ou du vendeur et de la garantie légale. Il doit de plus vous remettre un avis écrit selon un texte prévu à la loi.

Alors quand on vous propose une garantie prolongée demandez-vous si le prix demandé en vaut le coût et si vous en avez pour votre argent compte tenu de la (faible) probabilité de bris de l'appareil.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

Élections municipales

L'équipe Monique M-Laroche

JACINTHE LALIBERTÉ

Résidente de Sainte-Anne-des-Lacs depuis 43 ans et impliquée dans sa communauté annelacoise depuis 40 ans, M^{me} Laroche est une mairesse qui a une connaissance approfondie de sa municipalité.

Monique Laroche, candidate à la mairie, présente les membres de son équipe de candidat au Conseil dans les districts: n° 1 - Jean-Sébastien Vaillancourt; n° 2 - Serge Grégoire; - n°3 - Luce Lépine; n° 4 - Normand Lamarche; n° 5 - Eric Kirkland; n° 6 - Serge Pronovost. «La date finale du dépôt des candidatures est le 6 octobre, je doute qu'il y ait des changements de dernière minute», mentionne M^{me} Laroche.

Chacun des membres de l'équipe a, selon elle, une connaissance élargie de son milieu, une expertise bien distincte et des intérêts personnels qui contribuent à établir les besoins des citoyens, particulièrement ceux des aînés et des nouvelles familles. De là partent les grandes lignes du pro-

gramme qui sera bientôt présenté aux citoyens.

Elle indique qu'elle et les membres de son équipe ont ciblé des priorités qui sont dans la continuité du programme précédent. Elle en nomme quelques-unes: la réfection des chemins (33,88% du budget total); sécuriser le centre-ville et finaliser le projet de la bibliothèque. Côté environnement: faire appel à des spécialistes pour des problématiques de plus en plus pointues et poursuivre la collaboration avec Héritage Plein Air du Nord.

«Les citoyens, lors de mon dernier mandat, m'ont fait confiance et je leur fais aussi confiance. Ils ont voté pour notre programme et nous l'avons réalisé dans son entièreté. Mon équipe, telle qu'elle est conçue, rejoint tous les groupes de la population les aînés autant que les jeunes, les femmes autant que les hommes. Toute une force de frappe. On est dirigeant pour un ensemble de citoyens et non pas seulement pour un groupe.»



Monique Laroche encadrée de Jean-Sébastien Vaillancourt, Serge Grégoire, Luce Lépine, Normand Lamarche, Eric Kirkland et Serge Pronovost.

Une fête pour les petits comme pour les grands

Une vraie «Journée de la famille!»

JACINTHE LALIBERTÉ – **Le samedi 19 août dernier, des activités choisies pour intéresser, attirer l'œil, toutes plus intéressantes les unes que les autres.**

Le centre du village fourmillait de tout-petits suivis de très près de leurs parents. Les enfants étaient au cœur de l'action: à la caserne de pompier pour éteindre une maison en flammes en tant que pompier d'un jour; à la nouvelle garderie pour s'amuser avec les jeux étalés ici et là et au terrain de balle-molle, pour s'ébattre dans la structure gonflable en forme de camion de démolition faisant, ainsi, compétition aux véhicules anciens garés qui n'attendaient que le regard admiratif des adultes. Comment ne pas résister à tout cela?

En après-midi, une petite promenade au parc Irénée-Benoit où la location d'embarcation gratuite en attira plus d'un, et ce malgré l'air maussade de dame nature, tandis que d'autres bouquinaient à la bibliothèque municipale et en ressortaient les bras chargés de livres achetés à un coût dérisoire.

Une partie sérieuse destinée aux parents: la collecte de sang d'Héma-Québec (33 donneurs ce qui sauvera la vie de 132 personnes) et l'analyse d'eau des puits (147 tests).

Bien s'amuser veut aussi dire «entre creux». Les citoyens, venus en grand nombre, se régalerent d'épis de maïs et de hot-dogs en attendant le début du cinéma plein air. Parents et enfants, quelque peu fatigués, blottis les uns contre les autres, ont assisté à la projection du film Ballerina. Une fin des plus relaxantes pour tous!



Zoé aime bien dessiner avec sa mère dans un des locaux de la nouvelle garderie.

AVOIR D'autres photos sur le site

M^{me} Andrée Cousineau

MICHEL FORTIER

M^{me} Andrée Cousineau, agente immobilière connue à Sainte-Anne-des-Lacs a annoncé son désir de se présenter comme candidate indépendante à la mairie et elle entend travailler avec les élus des six districts.

Elle croit qu'il sera très favorable pour la démocratie municipale de pouvoir élire un candidat dans chaque secteur et que c'est avec ce nouveau conseil d'élus qu'elle s'engage à travailler.

Résidente de longue date, elle affirme bien connaître la population et les besoins de celle-ci. Elle entend consulter les résidents sur des enjeux importants afin de s'assurer de développer des services adéquats autant pour les familles que la population vieillissante: «C'est un rare privilège que d'avoir accès, sur le pas de sa



Andrée Cousineau

porte, hiver comme été, à des activités de plein air. C'est pourquoi, pour nos enfants, il est indispensable de développer les sentiers, d'assurer la qualité de l'eau des lacs et nous mobiliser pour résister à la dégradation des milieux naturels», déclare-t-elle.

«Je m'engage à rétablir un équilibre durable entre les besoins réels de la population et les moyens modestes de la municipalité. Il est inacceptable que nous acceptions de transmettre des dettes aux générations qui nous suivent», ajoute M^{me} Cousineau. Celle-ci a été conseillère de 2000 à 2005 et considère que l'administration municipale est avant tout un outil au service des citoyens. «Cette administration doit être compétente, respectueuse, diligente et imputable», déclare-t-elle.

M. Sylvain Harvey

JACINTHE LALIBERTÉ

Candidat indépendant depuis un peu plus de 20 ans, Sylvain Harvey a été élu pour la première fois en 1963 dans cette municipalité où il réside depuis longtemps.

Pour les élections du 5 novembre, M. Harvey préfère se présenter, encore une fois, comme candidat indépendant et ce, dans le district n°6.

Il tient à préciser qu'être indépendant ne signifie pas être dans l'opposition. Ce choix lui procure une liberté de réagir, de dénoncer tout abus, d'amener des opinions, mais en même temps de contribuer de plein droit aux différents processus de décision et cela, dans le respect les uns des autres.

Selon M. Harvey, le défi, pour le nouveau conseil municipal, sera de composer avec la venue des nouvelles familles, l'enracinement des villégiateurs et finalement, les résidents de longue date qui veulent conserver «leur Sainte-Anne». «Une vision à long terme plutôt qu'une gestion à la semaine permettra un développement en fonction des besoins des citoyens», de rapporter M. Harvey.



Sylvain Harvey

Lors du dernier mandat qui en était un d'infrastructures (caserne, Centre communautaire, parc Irénée-Benoit), il mentionne que son devoir fut de s'assurer que les biens publics aient été bien gérés. Pour ce faire, il siégea sur les comités de supervision de chantiers car, pour lui, il était important de faire selon les besoins et les moyens de la municipalité.

Son programme, très simple, est celui des citoyens. Il confirme l'importance d'avoir une vision qu'il a commencé, d'ailleurs, à valider lors de rencontres avec ces derniers ce qui lui permet de s'enquérir aussi de leurs besoins. Voilà ce qui en ressort: l'importance donnée au centre-ville, projet très important; insatisfaction quant à la façon de refaire les chemins; la suite du parc Irénée-Benoit; la pertinence d'une nouvelle bibliothèque.

M. Harvey termine en disant: «Le sens de mon engagement est de conserver nos acquis et assurer un équilibre durable. Les citoyens sont les premiers gardiens de leur qualité de vie. Oui à l'expansion, oui à la modernisation, mais pas à n'importe quel prix.»

Héritage Plein Air du Nord

La réalisation du rêve à portée de main

VALÉRIE LÉPINE – L'organisme de bienfaisance Héritage Plein Air du Nord a récemment obtenu une subvention fédérale et le soutien financier de municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs en vue de l'acquisition d'un terrain de 72,9 acres aux limites de Sainte-Anne-des-Lacs et de Prévost, où sont situés des sentiers multisports (ski, raquette, marche et vélo de montagne).

L'organisme sollicite maintenant ses membres et les citoyens de la région pour faire un don et ainsi amasser 50 000\$ afin de concrétiser le projet. Les dons peuvent être faits à l'adresse <http://www.heritage-dunord.org/faire-un-don>. Les chèques sont aussi acceptés.

Pour obtenir plus de renseignements: www.heritage-dunord.org

Le Regroupement des protecteurs et des pêcheurs du lac des Seigneurs

Une association à l'avant garde du temps... et de l'eau

JACINTHE LALIBERTÉ

Le Regroupement des protecteurs et des pêcheurs du lac des Seigneurs, de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, a su être proactif en utilisant une stratégie avangardiste : l'ensemencement annuel de leur lac.

À chaque année, ce regroupement clôt sa saison estivale par un tournoi de pêche. Pour y participer, il est indispensable d'être résident membre (coût de la cotisation 75 \$) et d'avoir un permis de pêche. Ce groupe « sélect » bénéficie de conditions de pêche extraordinaires ce qui rend encore plus excitant cette activité de la « fête de l'Eau saine ».

Le tournoi de pêche est l'élément central de cette fête et, aussi, l'occasion, pour les membres (environ une soixantaine) de se rencontrer. Les organisateurs en profitent alors pour donner des informations sur les conditions du lac et d'inviter, selon les années, un conférencier. Sous le couvert de ce tournoi de pêche, on devine, aisément, un engagement communautaire.



M. Pinet, un des fondateurs et responsable de la pesée. La compétition est féroce. Cette année, le poids de la meilleure prise fut d'environ 5 lbs.



Les membres écoutent attentivement l'un des administrateurs du Regroupement.

Dès les débuts de cette association, les fondateurs, messieurs Vos, Bolduc et Pinet, ont cherché un élément mobilisateur qui deviendrait, par conséquent, un prétexte à la protection de leur lac. À l'unanimité, ils choisirent l'ensemencement. Ils devaient, pour y arriver, créer un fonds d'ensemencement permanent. Selon eux, les membres devaient, en s'engageant, prendre un soin particulier du lac et de son environnement. Une idée fort intéressante!

En 1995, les spécialistes du ministère de l'Environnement et du FAPEL déterminèrent que le lac des Seigneurs, de par ses qualités biotiques, était l'endroit idéal pour l'ensemencement de la truite. On procéda, donc, à la mise à l'eau de 900 beaux spécimens. Une dépense d'environ 2000 \$ pour les membres, un montant considérable à l'époque. Plus que convaincus, les administrateurs qui ont succédé aux fondateurs,

ont poursuivi, la tâche commencée. À ce jour, le lac a reçu plus de 15 000 truites dont la majorité a été pêchée au cours des années.

Avec le temps, le « Regroupement des protecteurs et des pêcheurs du lac des Seigneurs » a remplacé la petite association d'origine. La notion de « protection », venue se greffer à l'é-

ment loisir, le « club des pêcheurs du lac des Seigneurs » n'avait plus sa raison d'être. Les administrateurs, soutenus par leurs membres, poursuivent toujours, avec acharnement, le travail amorcé, il y a près de 25 ans, par des visionnaires qui ont su, de par leurs convictions, protéger leur lac et leur environnement.

David Graham
député fédéral • Laurentides—Labelle

D'ICI, POUR ICI

80A, boul. Norbert-Morin (route 117)
Sainte-Agathe-des-Monts J8C 2V8
819-326-4724

424, rue du Pont, Mont-Laurier J9L 2R7
819-440-3091

1-844-750-1650

• david.graham@parl.gc.ca
• www.davidgraham.ca

f /daviddegraham

MOT DE LA MAIRESSE



Monique Monette Laroche

Déjà la rentrée! C'est un peu nostalgique le retour à l'école. Dans mon temps... que de beaux souvenirs. L'été a peut-être pris des vacances cette année; on ne peut pas dire que nous avons eu chaud. Par contre, les couleurs d'automne c'est incontestablement beau; même la lumière est différente.

Je fais un petit retour sur la Journée de la famille. Le cœur du village battait fort; il y avait des gens et des jeunes partout. Merci aux associations présentes et pour leur implication. Quelle belle journée!

Je vous laisse avec les photos des pompiers d'un jour.

Bonne et belle saison automnale!



Gagnants: Éloïse et Benjamin Dupuis



Gagnant: Thierry Lalande



Gagnants: Alice et Laurence Marsolais

SERVICES MUNICIPAUX

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur!

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

ENVIRONNEMENT

LES RIVES : LÀ OÙ CONFORMITÉ RIME AVEC BIODIVERSITÉ

La Municipalité apporte une grande importance à la conformité des bandes de protection riveraines. Par ailleurs, cette conformité est aussi importante pour la biodiversité animale habitant les écosystèmes en milieu riverain. Une bande riveraine conforme est un paysage riche en formes et couleurs, et sert de refuge pour le trésor écologique qu'est la diversité faunique. On y retrouve notamment le rat musqué (*Ondatra zibethicus*), la tortue serpentine (*Chelydra serpentina*), le petit-duc scops (*Otus scops*), etc. Les animaux profitent d'une bande riveraine en santé et vous profitez d'une observation de la faune sans pareil!

Et vous, qu'avez-vous observé dans votre bande riveraine cet été?

Votre bande riveraine ajoute une richesse précieuse à votre propriété.

URBANISME

PETIT RAPPEL !

Ce qui est conseillé de faire avec votre quai avant l'hiver:

- Retirez votre quai de l'eau pour éviter les dommages causés par la glace;
- Entrez votre quai à l'extérieur de la rive, par exemple dans votre aire d'accès;
- Identifiez votre quai! Un quai a déjà dérivé sur le lac Marois. Cette situation aurait été corrigée rapidement si le quai avait été identifié avec l'adresse de la propriété d'où il provenait. Éviter la peinture dont l'utilisation nuit à la faune et la flore aquatique. Par exemple, gravez votre adresse.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Pour toute info supplémentaire: 450 224-2675, poste 262 ou loisirs@sadl.qc.ca

JOURNÉES DE LA CULTURE

Programmation complète des journées de la culture à Sainte-Anne-des-Lacs dans le bulletin l'Étoile distribué récemment à la maison ainsi que sur le site internet de la Municipalité. La programmation des activités offertes dans les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut vous sera distribuée sous peu. Elle sera aussi disponible sur notre site internet www.sadl.qc.ca. Cette brochure vous permettra ainsi de vous concocter un petit circuit culturel à travers la MRC des Pays-d'en-Haut pour cette grande fin de semaine du 30 septembre au 2 octobre. **Certaines activités demandent une inscription.**

CIRCUIT EXPLORATION CULTURELLE

« LA chasse aux trésors » chez nous, samedi 30 septembre de 10 h à 17 h.

Les cartes de ce circuit seront disponibles à l'hôtel de ville et à la bibliothèque. Nous demandons la patience des automobilistes pour cette journée. Bienvenue aux enfants! Maquillage, vélo à smoothies, etc.

REPAS SOUPE ET COMPAGNIE

Centre communautaire - Tous les 1^{er} mercredis du mois

Venez partager un bon repas complet dans une ambiance conviviale. Contribution volontaire de 5\$. Vous êtes invités de 11 h 30 à 13 h au Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette activité s'adresse à tous. Pour toute information, André Beaudry 450 224-5347 ou 450 224-2675, poste 225.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue 11 septembre 2017.

Mot de la mairesse

M^{me} Laroche présente quelques annonces, dont une campagne de

financement pour la « Traversée » (soins palliatifs), le 24 septembre à Sainte-Adèle. Par la suite, elle livre

un court bilan concernant le projet pilote du parc Irénée-Benoit.

Rapport des conseillers

M. Lamarche mentionne que les travaux sur le chemin Godefroy stagnent. L'accord du ministère de l'Environnement pour effectuer le

lien entre le lac Johanne et le milieu humide situé en face du lac tarde à venir. La fin des travaux est prévue pour l'automne.

M. Grégoire indique qu'un travail sur les mesures d'urgence et la sécurité civile est mis de l'avant. Le dossier est d'importance.

Gestion des dossiers financiers, Travaux publics, Urbanisme

Il est convenu d'accepter la liste des comptes payés au 31 août 2017 pour un montant d'environ 213 000 \$ et des comptes à payer au montant d'environ 448 000 \$.

Grâce à l'adoption du règlement 337-3-2017 modifiant le règlement 337-2-2014 concernant les ententes avec les promoteurs de nouveaux développements domiciliaires, la Municipalité pourra exiger l'installation par le titulaire de conteneurs semi-enfouis selon ses spécifications eu égard à la situation du projet de développement, mais en respectant certaines balises que le conseil devra préalablement définir.

Différents contrats ont été attribués :

- pour le déneigement des différents stationnements de la Municipalité sans oublier l'entrée de la piste Loken à Excavation Kevin Barrett enr. et, pour celui du parc Parent, à l'entreprise Excavation Gilles et Mathieu inc..
- pour les travaux de réhabilitation des installations septiques du Centre communautaire, à l'entreprise Les excavations Serge Gingras inc., au coût de 142 532,50 \$ (taxes en sus). Cette dépense sera financée avec le règlement d'emprunt 419-2017 et si l'excédent de la dépense ne peut être financé avec ledit règlement, il le sera avec le surplus accumulé non affecté.

L'obtention d'une subvention de 20 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier municipal dont la gestion incombe à la Municipalité permettra d'exécuter des travaux sur les chemins de la Paix, des Marronniers, des Pins et Godefroy.

Embauche

Il y a autorisation d'embauche pour différents services :

- M. Réal Lafleur, pour le poste de directeur des travaux publics à compter du 6 novembre;
- Mme Colette Beaudoin, en tant que technicienne en loisirs en attendant la venue de M. Nicolas Saint-Amour qui débutera le 2 octobre;
- M. Alain Saint-Vincent-Rioux à titre d'adjoint au service de l'Environnement de façon temporaire (remplacement d'un congé de maladie).

Fonds de parc Héritage plein air du Nord (HEPAN) et cautionnement

La Municipalité a accepté de créer un fonds de dotation en faveur de l'HEPAN d'un montant de

62 250 \$ pour cinq ans, selon les termes et les conditions dans le projet d'entente entre celui-ci et la Municipalité, l'aidant ainsi à répondre aux exigences de l'organisme « Conservation de la nature Canada ». Pour ce faire, la Municipalité demande au ministre des Affaires municipales l'autorisation de se rendre caution de cette obligation. Il est aussi adopté de ne pas imposer de frais de 10 % pour « Fonds de parcs et terrains de jeux ». Le terrain vendu à l'organisme l'HEPAN deviendra éventuellement un parc. La présidente de l'HEPAN, présente à la réunion du Conseil, le remercie chaleureusement pour son soutien.

Questions du public

Les deux sujets du jour : le parc Irénée-Benoit et la rénovation du centre communautaire.

Parc Irénée-Benoit – Le conseiller Sylvain Harvey demande qu'une consultation soit faite auprès de la population et particulièrement, auprès des résidents du lac Marois pour leur transmettre le bilan et permettre des échanges sur la possibilité de publiciser le Parc pour l'année deux du projet.

M. Drennan s'interroge sur les dépenses encourues et les revenus. Un autre citoyen se questionne sur le nombre de personnes qui visitaient l'île Irénée-Benoit avant le projet du parc pour permettre selon lui, une comparaison plus juste de la fréquentation.

Réponse à ces différentes interventions : l'idée d'effectuer une consultation est retenue. Le bilan donné, en cette soirée, n'est qu'un survol. Une analyse exhaustive des résultats sera réalisée très bientôt. Cependant, comme il n'y a aucune statistique sur la fréquentation de l'île Irénée-Benoit, cette suggestion ne sera pas retenue pour les fins d'analyse du bilan. Il est ajouté que la Charte des usages spécifiques du parc Irénée-Benoit a été adoptée au cours de la soirée du Conseil dans le but de remplacer la zone P-401 par la zone CONS-401 (CONS pour conservation) afin de protéger d'avantage le caractère naturel du parc.

Centre communautaire – On demande de préciser le montant total des rénovations. Le coût, pour l'instant, est de 825 000 \$, moins le montant de la subvention du député fédéral de 203 299 \$ ce qui donne environ un total d'un peu plus de 620 000 \$. Le remplacement des installations septiques est très coûteux, mais il était essentiel de rendre l'infrastructure conforme pour pouvoir y donner l'accès au public.

Immeubles des Lacs

Agence immobilière



Ste-Anne-des-Lacs - De style normand, 2 cottages jumelés en co-propriété divisée à vendre individuellement.

Le 72A des Chênes est agrémenté d'un vaste solarium 4 saisons et comprend 3 cac; on demande 300 000 \$ Centris # 17703432

Le 72 des Chênes est agrémenté d'une véranda grillagée et d'un spa et comprend 2 cac; on demande 250 000 \$ Centris # 13338734



Ste-Anne-des-Lacs - Magnifique cottage dans un décor tout-à-fait enchanteur avec un petit lac privé et un autre accès à des plus grands lacs. Planchers et poutres de BC fir, garage intégré, ... un bijou !! Centris # 9118593



Ste-Anne-des-Lacs - Cottage rustique au bord du LAC MAROIS. Plus de 75 000 p.c. de terrain plat et boisé avec arbres matures, véranda grillagée bien équipée. On profite des couchers de soleil sur le quai !!! Centris # 22045725



Ste-Anne-des-Lacs - 2 lots distincts; un 6 acres de l'autre côté de la rue du lac Ouimet qui pourrait être subdivisé et un lot de 34 571 p.c. avec 400 pieds de façade sur le magnifique lac Ouimet. Centris # 16211087



Ste-Anne-des-Lacs - Petite maison centenaire entretenue avec un soin particulier. Terrain boisé et privé à quelques minutes des axes routiers et des pentes de ski de St-Sauveur. Garage avec rangement au 2^e. Centris # 23569278



Ste-Anne-des-Lacs - Plain pied clé en main. Gros travaux effectués récemment : toutes les portes et fenêtres, toiture, installation septique, salle de bains, etc. Accès notarié au lac Marois. Centris # 23450777

**Certifiée
PRO DU NORD**

Andrée Cousineau

Courtier immobilier agréé

450 224-4483

www.immeublesdeslacs.com

acousineau@immeublesdeslacs.com



Centre communautaire

Une subvention pour la rénovation

JACINTHE LALIBERTÉ

Le projet de rénovation de l'ancienne église bâtie en 1920 est une continuité des travaux de reconversion entrepris en 2008 depuis son acquisition par la municipalité.

La réfection du bâtiment était plus qu'une nécessité. Très fréquenté par la population soit pour les célébrations religieuses soit pour des événements caritatifs et utilisé par plusieurs organismes, le Centre se définit comme étant un lieu de vie pour la population.

La Mairesse, M^{me} Laroche, a souvent fait état des coûts associés à cette rénovation. D'ailleurs, lors du conseil municipal du mois d'août, elle a précisé que les sommes allouées à la réfection (environ 800 000 \$) étaient moindres à celles qu'aurait exigée une nouvelle construction (un peu plus de 2 millions). Celle-ci réaffirme l'importance des travaux: «Ce bâtiment est un bel ajout à nos infrastructures communautaires. Il aidera grandement à améliorer la qualité de vie de tous nos citoyens.»

La structure extérieure exigeait des travaux majeurs (fenêtres, portes, revêtement et parvis), les

infrastructures connexes comme le stationnement, les dalles de béton et les murets de pierre demandaient des réparations urgentes et le remplacement des installations septiques était inévitable. Les rénovations seront terminées à l'automne, assure M^{me} Laroche.

Lors de la Journée de la Famille, M. David Graham, député fédéral des Laurentides-Labelle, a confirmé le montant de 203 299 \$ à la Mairesse. Cette subvention donnée sous forme de contribution non remboursable provient du programme d'infrastructures communautaires Canada 150 (PIC 150) de Développement économique du Canada (DEC).

Dans le cadre des célébrations du 150^e de la Confédération, le gouvernement fédéral s'est donné le mandat de soutenir des projets qui contribuent à l'appartenance et la vitalité des localités. La municipalité



Le nouveau centre communautaire qui est prêt à recevoir la population de Sainte-Anne-des-Lacs.

a donc grandement bénéficié de cet important apport financier.

M. Graham réitère l'importance d'un partenariat entre les instances fédérales et municipales. Selon lui, ce projet du centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs s'ajoute à plusieurs autres projets.



M^{me} Laroche, la mairesse et le député David Graham entourés d'un groupe de moniteurs du camp Magicparc posant devant le centre communautaire en rénovation.




HYUNDAI ST-JÉRÔME

TOUS LES MODÈLES 2017

Tucson 2.0L à traction avant 2017

À partir de **72 \$** par semaine

0^e comptant

Frais de livraison et de destination inclus. Taxes en sus.

Incluant **750 \$** en ajustement de prix^o

Accent L 5 postes manuelle 2017

À partir de **39 \$** par semaine

595^e comptant

Frais de livraison et de destination inclus. Taxes en sus.

Incluant **750 \$** en ajustement de prix^o

Santa Fe Sport 2.4L Premium à traction avant 2017

À partir de **89 \$** par semaine

0^e comptant

Frais de livraison et de destination inclus. Taxes en sus.

Incluant **750 \$** en ajustement de prix^o

0% Financement 84 mois^o + 750 \$ en ajustement de prix^o

HYUNDAI HyundaiCanada.com

RABAIS MILITAIRES Recevez jusqu'à 1 500 \$ en ajustement de prix+ Détails sur militaire.hyundaicanada.com

GARANTIE 5 ANS* Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km



www.hyundaistjerome.com

450 432-4252

Mtl : 450 979-2511

39 16600, Montée Guénette, Mirabel

OUVERT

Du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h

Festival international du film d'animation d'Annecy

Le plus beau des «festivaux»

ALEX GUÈVREMONT

Le 11 juin dernier, j'étais à l'aéroport, je partais seule, pour la première fois pour un aussi long voyage, vers l'Europe. Anxieuse, mais excitée à l'idée de rencontrer sur place deux autres jeunes avec qui j'allais passer la première partie de mon voyage. J'allais passer celle-ci en tant que membre du jury au Festival international du film d'animation d'Annecy. Les villes d'Annecy et Sainte-Thérèse, célébraient leur 30^e anniversaire d'amitié, en offrant l'immense chance à trois finissants dans le domaine des arts du Cégep Lionel-Groulx, d'être membre du jury Perspectives, et nous étions les heureux sélectionnés.

En arrivant dans la ville d'Annecy, en plus d'y découvrir un paysage magnifique et un lac turquoise, nous avons été plongés dans l'univers du film d'animation. Un univers que je ne connaissais pas beaucoup, mais que je suis heureuse d'avoir pu découvrir davantage. J'y ai découvert des réalisateurs de talent, plein de créativité, de la diversité... Notre jury couvrait la section Perspectives, c'est-à-dire des court-métrages de nouveaux créateurs, des réalisations provenant de pays en émergence et qui proposaient souvent une perspective intéressante sur le monde d'aujourd'hui. J'ai été ravie et touchée par la sensibilité et la qualité de la vingtaine de court-métrages que nous avons dû juger.

Ce ne fût pas un choix facile; notre jugement était subjectif et basé sur nos expériences personnelles. J'ai alors pris conscience de la difficulté d'être dans la position d'un juge et comment les choix peuvent être déchirants. C'est d'autant plus impressionnant d'avoir à juger des

créations professionnelles qui ont pris des semaines, des mois et même des années à réaliser du haut de ses 19 ans et de ses expériences. De plus, les goûts sont hautement et largement discutables, ainsi, si un membre du jury est différent le choix final peut l'être complètement aussi. Pour notre part, la discussion et le consensus furent efficaces, bien que difficiles, et nous nous en sommes sorti sans une égratignure. Puis, lorsque nous avons remis le prix au gagnant, Abhishek Verma pour son film *Maacher Jhol* (*Le Curry de poisson*), et que nous avons pu discuter avec lui et comprendre comment ce prix aidera la situation du film d'animation en Inde qui n'est pas soutenu, nous étions davantage heureux de notre choix.

Une fois notre mandat de membre du jury complété, nous avons accès au festival et à toutes sortes de court-métrages et long-métrages. Nous avons ainsi appris la chanson thème par cœur *Le plus beau des festivals*, fait des bruits d'animal et d'autres bruits étranges lors de la fermeture



Les jeunes avec qui j'ai passé la première partie de mon voyage Aucane Roux, l'auteur de ces lignes, et Guang Jeong.

des lumières entre deux films pour suivre l'esprit des autres spectateurs. Il semblerait que les spectateurs français ont des drôles d'habitudes au cinéma, ou est-ce seulement la folie d'Annecy? Peu importe, c'était super!

Un autre avantage d'être membre d'un jury, outre bien entendue l'unique et enrichissante expérience, c'est le traitement royal qui vient avec. Je crois que mes deux autres collègues et moi ne nous y attendions pas. Pour ma part, en tout cas, j'en étais bouche bée! Nous avons pu aisément profiter de la région d'Annecy et s'en mettre plein les yeux. Une semaine de rêve, dans un petit paradis bordé de montagnes.

Ainsi, j'ai commencé mon voyage par une expérience unique. J'ai aussi commencé dans le luxe, la suite allait alors être différente sur ce plan, mais tout aussi agréable et au combien inoubliable.

La BD fait fureur pour une 5^e édition à Prévost

JORDAN DUPUIS – Pour une cinquième année consécutive, le festival de la BD a encore une fois réussi à faire rêver petits et grands, grâce à la participation active de plus de 30 bédéistes ainsi que des activités diverses offertes au public, les 26 et 27 août derniers à l'école du Champ Fleuri.

Au total, plus de 1000 personnes sont venues assister à cet événement très attendu et unique dans la région. Les différents bédéistes ont présenté et décrit leurs œuvres en plus d'échanger avec les spectateurs, curieux de connaître leurs sources d'inspiration pour créer ces personnages des plus diversifiés. Les bédéistes ont également pris le temps de dédicacer leurs œuvres aux acheteurs, qui ont bien apprécié cette marque d'attention unique.

Les spectateurs ont également pu assister à des compétitions de dessin en direct opposant deux bédéistes, mettant en vedette leur créativité en lien avec un thème choisi au hasard. Les gens présents ont pu voter par

acclamation pour l'œuvre qu'ils préféraient. Ils ont par la suite assisté à un dessin en direct projeté sur un écran où ils ont pu admirer en temps réel un dessin du bédéiste Patrick Boutin-Gagné. Le public a bien apprécié les diverses activités offertes cette année, dont des ateliers d'initiation au dessin qui ont été offerts aux plus jeunes.

Cet événement nous permet notamment de réaliser le talent et la diversité des bédéistes au Québec et que nous n'avons plus besoin d'envier les grandes BD belges de ce monde. Une fois de plus, le festival de la BD a su rallier bon nombre de gens qui ont pu découvrir des talents absolument uniques et créatifs.



Maxime Cyr qui dédicace son livre à un jeune admirateur

D'autres photos sur le site

ICI CHEZ-VOUS AUX VILLAS ET CONDOS DES CLOS PRÉVOSTOIS

Les Clos Prévostois font partie d'un plan d'ensemble intégré, conçu avec soin par la Corporation Proment ayant plus de quarante ans d'expérience. La passion du promoteur se traduit dans l'aménagement d'un milieu de vie unique offrant une diversité d'habitations à proximité de parcs et de sentiers, dans une optique respectueuse de l'environnement. Les habitations sont construites selon les normes de qualité supérieure et font l'objet d'un contrôle architectural, afin d'assurer une homogénéité.

LES VILLAS ET CONDOS DES CLOS PRÉVOSTOIS

Ce concept s'adresse aux pré-retraités et retraités. Ces résidences en copropriétés permettent de profiter des avantages de la vie à la campagne sans les soucis reliés à l'entretien. Les résidents partagent une piscine extérieure, un terrain de Bocce et bientôt, un pavillon communautaire.

Les activités de groupe organisées par les bénévoles du complexe favorisent une vie sociale riche et dynamique que ce soit au bridge, au tournoi de golf, à la fête des voisins, à l'épluchette de bié

d'Inde ou à des soupers de groupe. La Ville de Prévost organise plusieurs sorties en autobus afin de visiter les nombreux attraits culturels, et ce, à prix très abordable. Un service de navette entre Saint-Jérôme et Mont-Tremblant a maintenant un arrêt aux Clos Prévostois. Ces services sont très populaires auprès des résidents car ils leur permettent de vivre la vie sportive, culturelle et divertissante qui leur convient.

LA QUALITÉ DE VIE AU CŒUR DU PROJET

L'emplacement privilégié des Clos Prévostois permet aux résidents de s'adonner à une foule d'activités à proximité de leur domicile et ce, en toute saison. Le parc de la Coulée et ses sentiers, la piste linéaire du P'tit Train du Nord et le Parc régional de la Rivière-du-Nord sont des endroits forts prisés des amateurs de plein air qui aiment s'adonner au plaisir de la raquette, du ski de fond, de la marche et du vélo.

Depuis quelques années, plusieurs commerces et services ont décidé de s'établir aux Clos Prévostois. On y retrouve entre

autres une épicerie, une pharmacie, une succursale de la SAQ, une caisse Desjardins, un coiffeur, des restaurants et plus. Ces commerces sont très appréciés des résidents qui peuvent y faire leurs courses à proximité de chez eux.

LA RÉALISATION D'UN PROJET NOVATEUR

Faites-vite pour devenir un des heureux propriétaires des quelques dernières unités disponibles. Il ne reste que sept terrains dans le secteur des Villas et quinze unités de condos à vendre.

TÉMOIGNAGES :

« On aime le projet et le secteur pour sa tranquillité et son homogénéité. On respecte le choix de chacun de participer ou non à différentes activités. Les résidents sont très fiers de leurs propriétés et s'assurent de garder le cachet unique du projet » Pierre Arsenault

« J'ai acheté dans le projet des Villas pour le concept, la proximité des commerces et nous ne sommes pas loin des grands centres. Je suis fier de mon projet pour la quiétude et la propreté. Je voulais aussi une mini-communauté pour échanger avec les gens. » Normand Bélanger



PUBLI-REPORTAGE



Renseignez-vous dès maintenant sur la disponibilité des villas ou condos au : 514 809-4450

Suivez-nous sur notre nouvelle page Facebook : Les Clos Prévostois

450 432-7074

www.closprevostois.com

ÉTAPES IMPORTANTES DU CALENDRIER ÉLECTORAL

Début de la période électorale :

- Le vendredi 22 septembre 2017

Fin de la période de réception des candidatures :

- Le vendredi 6 octobre 2017 à 16 h 30

Dépôt de la liste électorale :

- Le mercredi 4 octobre 2017

Révision de la liste électorale :

- Le lundi 16 octobre 2017 – 14 h 30 à 17 h 30 et 19 h à 22 h
- Le mardi 17 octobre 2017 – 10 h à 13 h et 14 h 30 à 17 h 30

Entrée en vigueur de la liste électorale

- Le vendredi 27 octobre 2017

Vote par anticipation

- Le dimanche 29 octobre 2017 – 12 h à 20 h

Vote le jour du scrutin

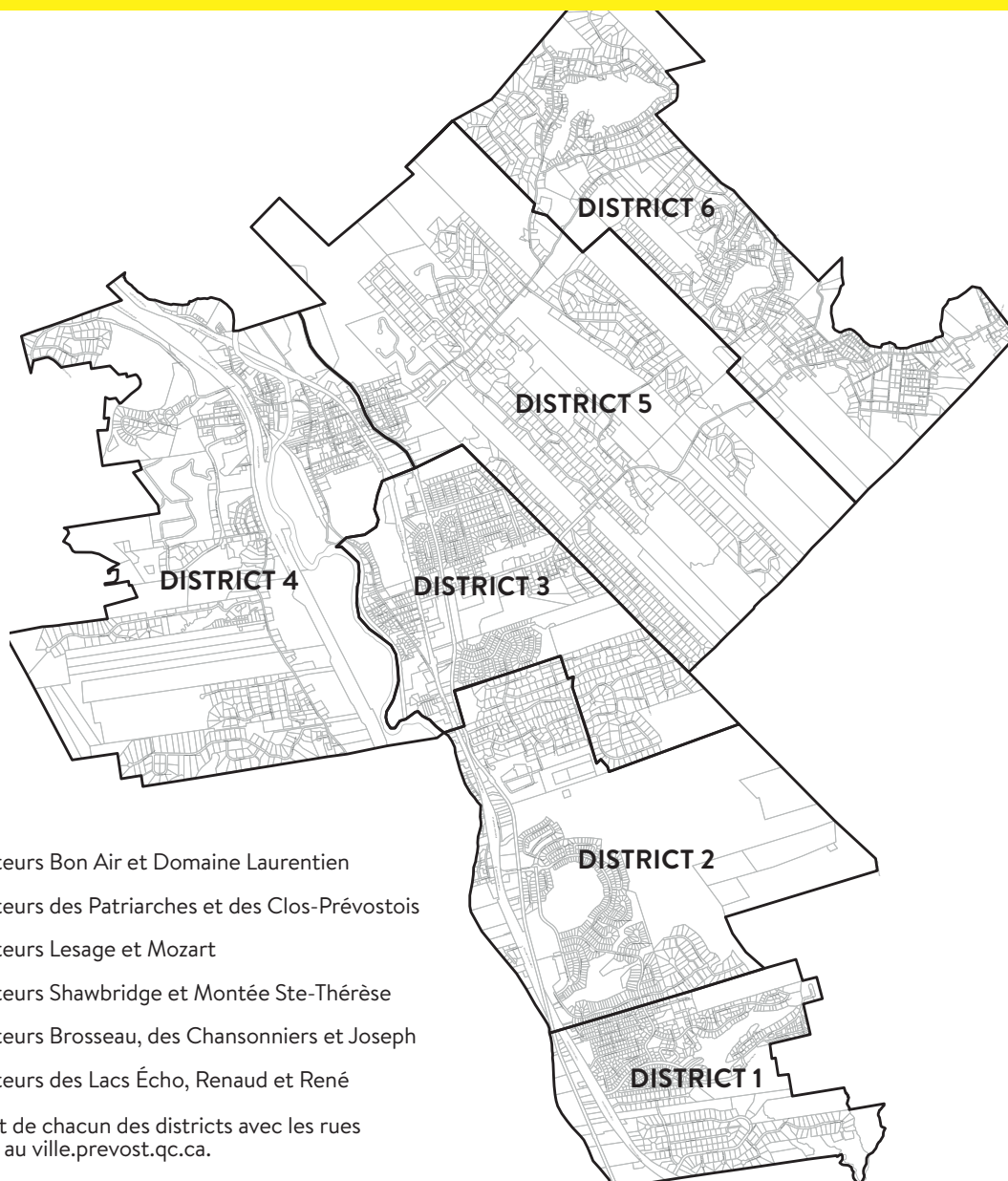
- Le dimanche 5 novembre 2017 – 10 h à 20 h

MESURES SPÉCIALES POUR FACILITER L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

LE PERSONNEL DU BUREAU DE VOTE EST LÀ POUR VOUS FACILITER LA TÂCHE :

- Tous les centres de votation sont accessibles en fauteuil roulant;
- Vous pourrez obtenir de l'aide si vous êtes incapable de marquer votre bulletin de vote;
- Les personnes ayant une déficience visuelle peuvent voter seules, en utilisant un gabarit qui leur sera remis. Elles seront informées de l'ordre dans lequel les noms des candidats figurent sur le bulletin;
- Les personnes sourdes ou malentendantes pourront être accompagnées d'un interprète.

CARTE ÉLECTORALE



DISTRICT 1 : Secteurs Bon Air et Domaine Laurentien

DISTRICT 2 : Secteurs des Patriarches et des Clos-Prévostois

DISTRICT 3 : Secteurs Lesage et Mozart

DISTRICT 4 : Secteurs Shawbridge et Montée Ste-Thérèse

DISTRICT 5 : Secteurs Brosseau, des Chansonniers et Joseph

DISTRICT 6 : Secteurs des Lacs Écho, Renaud et René

Un agrandissement de chacun des districts avec les rues peut être consulté au ville.prevast.qc.ca.



ÉLECTIONS
MUNICIPALES

MISES EN CANDIDATURE

AFIN D'ÊTRE ÉLIGIBLE À UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL, TOUTE PERSONNE DOIT :

le 1^{er} septembre 2017 :

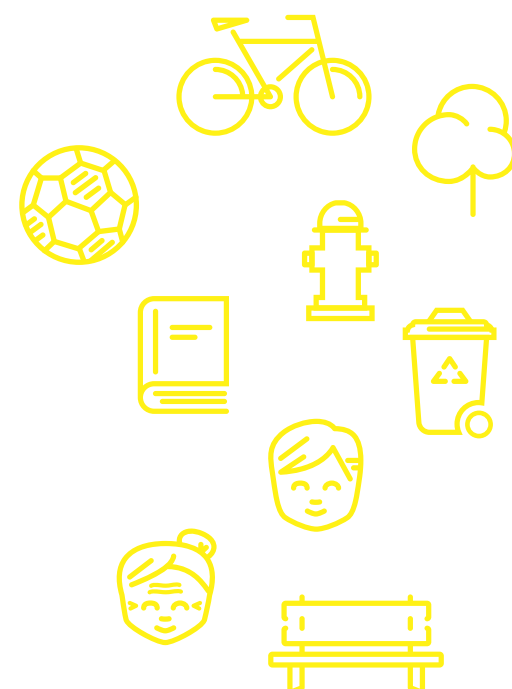
- être une personne physique;
- être de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle ni dans un cas d'incapacité prévu par la loi;

ET

remplir l'une des deux conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire de la Ville de Prévost et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être depuis au moins douze mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise.

De plus, résider de façon continue ou non sur le territoire de la ville de Prévost depuis au moins douze mois le 1^{er} septembre 2017.



**La date limite pour déposer une candidature
est le 6 octobre 2017 à 16 h 30.**



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**

PÉRIODE DE RÉVISION ET IMPORTANCE D'ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE POUR VOTER



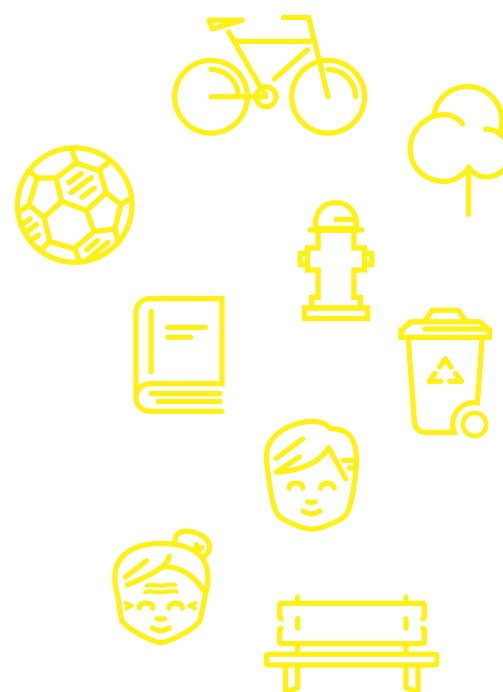
Vous pourrez vérifier si votre nom est sur la liste électorale en consultant l'avis que nous vous transmettrons au début du mois d'octobre. Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale, c'est votre responsabilité de vérifier ! Si votre nom n'est pas inscrit ou que vous constatez une erreur, vous devez vous présenter au bureau de révision pour vous inscrire ou pour faire corriger votre inscription. Un parent, votre conjoint(e) ou une personne qui cohabite avec vous peut faire ces demandes à votre place.

Pour vous inscrire, vous devez présenter deux pièces d'identité. La première doit indiquer votre nom et votre date de naissance (acte de naissance, carte d'assurance maladie ou passeport), la seconde doit comporter votre nom et votre adresse (permis de conduire, carte étudiante, compte de téléphone ou d'électricité).

La révision de la liste électorale aura lieu à l'Hôtel de Ville, située au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, aux dates et heures suivantes :

Première journée d'auditions : Le lundi 16 octobre 2017
Heures d'auditions : de 14 h 30 à 17 h 30 et de 19 h à 22 h

Deuxième journée d'auditions : Le mardi 17 octobre 2017
Heures d'auditions : de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30



ÉLECTIONS MUNICIPALES



AVIS PUBLIC

SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Laurent Laberge, président d'élection :

- **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection du 5 novembre prochain en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le **5 novembre 2017**;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le **1^{er} septembre 2017** et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville depuis au moins 12 mois, en date du **1^{er} septembre 2017**;
4. avoir transmis à la Ville une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 17 octobre 2017.

ET
→ aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le **5 novembre 2017**;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le **1^{er} septembre 2017** et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville depuis au moins 12 mois, en date du **1^{er} septembre 2017**;
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le **1^{er} septembre 2017**;
5. avoir transmis à la Ville une procuration au plus tard le 17 octobre 2017.

PRENEZ NOTE que les demandes d'inscription et les procurations devront être transmises au plus tard le dernier jour fixé par le président d'élection pour présenter une demande de modification devant la commission de révision (17 octobre 2017). Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du président d'élection.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le président d'élection :

- Laurent Laberge, avocat, O.M.A**
Président d'élection
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0
Téléphone : 450 224-8888 Télécopieur : 450 224-8323
Courriel : election2017@ville.prevost.qc.ca

et un vote par anticipation sera tenu le
dimanche 29 octobre 2017
de 12 h à 20 h.

4. j'ai nommé, pour agir à titre de secrétaire d'élection : **Guillaume Laurin-Taillefer.**
5. j'ai nommé comme adjoint afin de recevoir les déclarations de candidature, et ce, seulement pour le 5 octobre 2017, de 13 h à 16 h 30 : Me Guillaume Laurin-Taillefer.
6. vous pouvez nous joindre à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Me Laurent Laberge	Me Guillaume Laurin-Taillefer
Président d'élection	Adjoint
2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0	2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0
Adresse	Adresse
election2017@ville.prevast.qc.ca	election2017@ville.prevast.qc.ca
Courriel	Courriel
450 224 8888	450 224 8888
Ind. rég. Numéro de téléphone	Ind. rég. Numéro de téléphone

DONNÉ À LA VILLE DE PRÉVOST, LE 14 SEPTEMBRE 2017.

Laurent Laberge, avocat, O.M.A.
Président d'élection

Laurent Laberge, avocat, O.M.A.
Président d'élection

DONNÉ À LA VILLE DE PRÉVOST, LE 14 SEPTEMBRE 2017.

Coopération pour réduire la pollution

JORDAN DUPUIS

La rivière du Nord est un bien précieux qui nous appartient tous; source d'approvisionnement et de rayonnement pour plus de 200 000 personnes de la région, les Municipalités et leurs citoyens devront continuer leurs efforts pour réduire les sources de contamination qui affectent même les usages récréatifs de la rivière. Ce 13^e dossier sur la rivière du Nord nous donne un aperçu de son état tout en proposant certaines pistes de réflexion pour réduire la pollution.

L'état de la rivière

Il reste difficile encore de se prononcer sur l'état de la rivière et d'identifier les différentes sources de pollution, puisque de nombreux facteurs peuvent influencer la qualité de l'eau, nous explique Marie-Claude Bonneville, directrice générale d'Abrinord, lors d'une entrevue avec le journal. Rappelons qu'Abrinord rend disponible à tous les mois les résultats de ses 46 stations d'échantillonnage sur la qualité des cours d'eau de la région, soit deux stations de plus qu'à pareille date l'année dernière.

Avec ces données, on remarque cette année que la qualité semble généralement bonne, mais que plusieurs endroits restent tout de même très problématiques surtout lors de pluies. C'est notamment le cas pour le Grand Ruisseau à Saint-Sauveur et Piedmont, et la rivière Saint-Antoine qui se déverse dans la rivière du Nord au sud de Saint-Jérôme. Notons qu'à la source, la rivière Saint-Antoine affiche des taux de pollution très acceptables voire presque inexistantes, mais que plus l'on va vers le sud, moins bonne devient la qualité de

l'eau. En effet, des prélèvements effectués en temps de pluie durant le mois de juillet ont affiché des concentrations atteignant 2 200 UFC/100 ml (unités formatrices des colonies de coliformes fécaux), 18 mg/L de matières en suspension et 0,540 mg/L de phosphore total. Il faut rappeler que les contacts directs avec l'eau comme la baignade sont proscrits lorsqu'il y a présence de plus de 200 UFC/100 ml dans l'eau. Lorsqu'une concentration de matières en suspension dépasse 13 mg/L, l'eau est considérée comme douteuse et les niveaux de phosphore totaux dans l'eau ne devraient pas dépasser 0,03 mg/L. Il s'agit donc de résultats préoccupants, compte tenu des normes gouvernementales acceptables.

Questionnée à savoir quels étaient les différents facteurs et sources de pollutions qui pourraient expliquer de tels résultats, M^{me} Bonneville mentionne que même si les données disponibles lui paraissent insuffisantes pour un diagnostic complet, une concentration élevée en coliformes fécaux indique une contamination par des matières fécales d'origine

humaine et animale, tandis que les matières en suspension peuvent provenir du ruissellement, de l'érosion ou de la déforestation. Quant au phosphore, il provient d'engrais ou de rejets d'usine d'épuration, par exemple. Notons que des dépassements des critères de qualité sont plus souvent observés après une pluie que par temps sec. Un projet dans le bassin versant de la rivière Saint-Antoine est actuellement piloté par Abrinord afin de dresser un portrait plus juste de la situation et qui sera disponible un peu plus tard cette année sur son site internet.

Travailler ensemble pour contrer la pollution

L'une des plus grandes problématiques qui affecte la qualité de l'eau sont les surverses, nous dit M^{me} Bonneville. «Une gestion efficace des eaux pluviales est essentielle pour diminuer les apports en coliformes fécaux, car c'est surtout en temps de pluie que des débordements d'eaux usées ont lieu», ajoute-t-elle. Acteur crédible et respecté dans le milieu, Abrinord entretient des relations constructives avec les Municipalités, qui peuvent être des acteurs de premier plan pour assurer une gestion durable des eaux pluviales. «Souvent, ce sont les Municipalités qui nous contactent pour voir de quelle façon on peut les aider; s'ils ont un projet en tête ou un besoin spécifique, on peut agir à titre d'agent facilitateur entre les différents acteurs pour en arriver à atteindre un objectif commun»,

nous explique-t-elle. Les Municipalités sont généralement très ouvertes pour apporter des améliorations à leur réseau d'assainissement des eaux et à la gestion des eaux de ruissellement, mentionne M^{me} Bonneville. Compte tenu de la croissance démographique élevée que connaît la région des Laurentides, il est primordial pour ces Municipalités d'agir pour continuer d'améliorer le sort de la rivière qui devient également un attrait touristique de plus en plus populaire.

Pistes de solutions pour réduire la pollution

La directrice générale d'Abrinord se réjouit toutefois du fait que plusieurs Municipalités ont déjà posé des gestes concrets pour réduire le nombre de

surverses en séparant leur réseau d'égout sanitaire du réseau pluvial en plus d'être au fait des améliorations qu'il leur reste à faire. Plusieurs Municipalités ont même interdit que les gouttières des maisons ne se déversent dans les égouts, évitant ainsi de surcharger le réseau inutilement. D'autres, comme la Municipalité de Saint-Hippolyte depuis 2009, s'assurent d'un suivi plus strict des fosses septiques de leurs résidents en faisant les vidanges de celles-ci pour qu'elles évitent de contaminer les eaux. Pour M^{me} Bonneville il faut «sensibiliser un maximum de personnes à préserver notre eau, il faut revoir nos usages de l'eau, surtout en temps de pluie. On évite alors de faire trop de brassées de

Projet de loi no 132 adoptée le 16 juin dernier

...chaque milieu humide qui sera perdu à des fins de développement résidentiel ou autre, devra être remplacé, soit par la restauration d'un ancien milieu humide ou d'en créer un autre.

Photo: Jordan Dupuis

OFFRE D'EMPLOI – PERSONNEL ÉLECTORAL ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE 2017

La Ville de Prévost est à la recherche de personnes qualifiées et fiables pour combler les différents postes disponibles pour l'élection générale municipale de 2017.

Les candidats doivent être disponibles pour travailler le jour du vote par anticipation (29 octobre 2017) et le jour du scrutin (5 novembre 2017). Les candidats doivent également être disponibles pour une formation en soirée au mois d'octobre.

Laurent Laberge, avocat
Président d'élection



LES CANDIDATS INTÉRESSÉS SONT INVITÉS À FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE :

- En personne ou par la poste : 2870, boul. du Curé-Labelle, Prévost (Hôtel de Ville), J0R 1T0
- En ligne : www.ville.prevast.qc.ca sous les onglets Services municipaux > Greffe > Élection générale 2017
- Par courriel : election2017@ville.prevast.qc.ca



lavage ou de vaisselle, on réduit sa consommation au minimum, on évite aussi d'acheter des produits avec du phosphate, car s'il y en a trop, on constatera une prolifération des algues dans les cours d'eau». De plus, les Municipalités pourraient mettre en place plusieurs mesures qui réduiraient le nombre de surfaces imperméables comme les stationnements par exemple. En plus d'être des îlots qui accumulent et reflètent la chaleur en été, ceux-ci reçoivent une quantité non négligeable d'eau de pluie qui se déverse directement dans les égouts, créant ainsi une surcharge du réseau. Pourrions-nous peut-être nous inspi-

rer de «stationnements verts» comme c'est le cas du CLSC de Rosemont à Montréal. Les Municipalités pourraient également encourager la construction de toits verts qui absorbent une grande partie de l'eau de pluie réduisant au minimum son empreinte tout en réduisant les coûts d'énergie de l'immeuble, la Maison du développement durable à Montréal est un bon exemple. Ce qui pourraient avoir des impacts bénéfiques à court et long terme pour retenir un maximum d'eau à la source et réduire les impacts néfastes sur la rivière du Nord.

Le stationnement «vert» — photo: Cécile Gladel/RueMasson



Des organismes incontournables

JORDAN DUPUIS

En attente de nouvelles pour le renouvellement de sa convention se terminant en 2018, Abrinord reste persuadé que le MDDELCC (ministère de l'Environnement) reconduira son entente jusqu'en 2023, surtout depuis l'adoption du projet de loi sur la conservation des milieux humides et hydriques qui prévoit l'élaboration, par les MRC, d'un plan régional dans une perspective de gestion de l'eau par bassin versant.

Marie-Claude Bonneville, directrice générale chez Abrinord nous confirme pour l'instant que le MDDELCC est en discussion avec le regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) afin de connaître les nouveaux mandats qu'ils obtiendront. Plus de détails leur seront dévoilés cet automne, mais ils s'attendent tout de même à un renouvellement de leur convention de 2018 à 2023, nous dit M^{me} Bonneville, «pour l'instant, je crois que le Ministère est en train de revoir les exigences pour le prochain renouvellement et pour le prochain Plan directeur de l'eau que nous devons réaliser», ajoute-t-elle.

Des organismes sous-financés

Un des bémols ces dernières années a été le financement des OBV, comme Abrinord qui s'assure de mettre en place un Plan directeur de l'eau (PDE), approuvé par le MDDELCC, qui fournit et propose des solutions pour mieux gérer, préserver et conserver les ressources en eau. «Le financement du MDDELCC accordé aux OBV n'a pas augmenté depuis sept ans et ne nous permet pas de mettre en œuvre autant de projets qu'on le

voudrait. On doit aller chercher d'autres sources de financement pour s'assurer de poursuivre notre mission et de répondre aux besoins des acteurs de l'eau», nous dit M^{me} Bonneville. Étant toujours dans l'incertitude, ces organismes «ont de plus en plus de mal à obtenir du financement de l'État et doivent passer de plus en plus de temps à tenter d'obtenir des subventions», lit-on sur le site de Fondation Rivière. Ceci retarde notamment l'application de plusieurs mesures inscrites dans leur PDE visant à améliorer la qualité de l'eau.

Questionné à savoir si le Ministère prévoyait accorder plus de fonds aux OBV pour répondre aux demandes grandissantes de ces acteurs, celui-ci nous répond plutôt que «cette décision sera rendue publique en temps opportun». Rappelons notamment que les OBV du Québec sont mandatés par le gouvernement, selon la «Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection».

Rôle bonifié pour les OBV?

Après plusieurs années de discussions, le nouveau projet de loi n° 132 adoptée le 16 juin dernier «Loi

concernant la conservation des milieux humides et hydriques» pourrait permettre aux OBV de développer de nouvelles collaborations en matière de gestion des milieux humides. Il faut noter que cette loi vise notamment à protéger, dans une perspective de bassin versant, les milieux humides et hydriques existant à travers le Québec ainsi que de viser «le principe d'aucune perte nette», selon le site internet du Ministère. Ceci signifie donc que chaque milieu humide qui sera perdu à des fins de développement résidentiel ou autre, devra être remplacé, soit par la restauration d'un ancien milieu humide ou la création d'un autre. Pour ces raisons, M^{me} Bonneville est confiante à l'idée que les OBV auront un rôle bonifié, car dans l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques exigé par cette loi, les MRC devront consulter les plans directeurs de l'eau des OBV. De leur côté, les OBV devront inclure des objectifs de conservation dans leur prochain PDE, en tenant compte des besoins des MRC. Rappelons également que Canards illimités, dans le cadre d'un projet coordonné par Abrinord, a répertorié à ce jour plus de 24 000 milieux humides sur le territoire et que 10 % d'entre eux, ont été validés sur le terrain. La liste de ces milieux humides peut notamment être consultée sur le site internet d'Abrinord.

Projet de loi C-349 La lutte au crime organisé se poursuit

Deux volets importants caractérisent ce projet de loi: la mise sur pied d'une liste d'organisations criminelles établie par le ministère de la Sécurité publique et la création d'une nouvelle infraction pour quiconque porterait l'emblème d'une organisation criminelle.

Le projet de loi C-349 connaîtra sa deuxième heure de débat, en deuxième lecture, le 5 octobre.



**Souhaitons-nous
bonne chance!**

RHÉAL FORTIN

Député de Rivière-du-Nord

161, rue de la Gare, Bureau 305
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2B9
Téléphone : 450 565-0061
rheal.fortin@parl.gc.ca

**BLOC
Québécois**

Suivez-moi
sur Facebook et Twitter



Mon massif en automne

**8 Dimanche
octobre**

**10 h à 14 h
Gare de Prévost**

- Animation familiale dans les sentiers du lac Paradis de la réserve Alfred-Kelly
- Entrée gratuite (contribution volontaire)

**La faune et la
flore du massif
se préparent
pour l'hiver**

Desjardins
Caisse de Saint-Jérôme



• Introduction aux
principes Sans Trace®

Inscription en ligne
www.parcdesfalaises.ca

Sainte-Agathe continue ses efforts

JORDAN DUPUIS

Plusieurs Municipalités de la région, dont Sainte-Agathe, ont déployé des efforts considérables pour moderniser leur station d'épuration des eaux et séparer leur réseau d'eaux pluviales des eaux sanitaires. Ces travaux ont eu pour effet de diminuer le nombre de rejets polluants dans l'eau. Il est par contre important de ne pas relâcher ces efforts en raison de la forte croissance démographique que connaît la région.

Rappelons que comme annoncé dans un article du *Journal des citoyens* paru le 9 juillet 2015, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a obtenu des subventions du fédéral et du provincial pour moderniser sa station d'épuration désuète. Ce fut un long processus avec toutes sortes d'embûches, mais quelques années après, c'est un investissement de 20 millions qu'on annonçait pour la station. Lors d'une récente entrevue avec le directeur général de la Ville, Denis Savard, ce dernier se réjouit des résultats et de la capacité de cette nouvelle station.

« On a fait beaucoup d'efforts depuis des années et maintenant on voit les résultats, en augmentant la capacité de traitement de l'usine d'épuration, on est capable d'absorber plus d'eau usée nous permettant d'éviter les surverses », nous dit-il. De plus, il affirme que la Ville ne relâche pas ses efforts pour réduire la charge d'eau envoyée vers la station : « on divise plusieurs secteurs du pluvial du sanitaire, les résultats s'améliorent toujours », nous explique-t-il. Ceci permet aux eaux de pluie de se déverser directement dans la rivière plutôt que d'engorger le

réseau d'égout. Rappelons également que la Ville de Saint-Jérôme déploie des efforts semblables, selon Mario Fauteux, conseiller municipal à la Ville.

Lorsque questionné à savoir si d'autres Municipalités pourraient également bénéficier de subventions similaires pour la modernisation de leur station, M. Savard nous dit que cet argent provenait bel et bien de programmes gouvernementaux déjà existants, « on n'est pas unique, d'autres peuvent en bénéficier aussi », nous dit-il. Ce fut également le cas pour la station de Sainte-Adèle en 2011 (lire l'article de Éric Mondou « Usine d'épuration de Sainte-Adèle : Travaux enfin complétés! »). Ces résultats nous montrent que plusieurs autres Municipalités pourraient faire de même, pensons par exemple à la station de

Saint-Sauveur/Piedmont où la population en période estivale peut grimper jusqu'à 21 000 environ, ce qui augmente considérablement la charge d'eau usée sur le réseau. Questionnée à cet effet, la Ville de Saint-Sauveur ne prévoit pas agrandir ou moderniser sa station d'épuration, car celle-ci est en mesure de prendre en charge un débit d'eau maximal de 6823 m³/d (mètre cube par jour) et que le débit annuel moyen de la Ville est de 5 782 m³/d. Pour l'instant la ville de Saint-Sauveur déploie des efforts pour réduire la charge d'eau usée vers sa station d'épuration, notamment en séparant le système d'égout sanitaire du pluvial et en effectuant la rénovation de trous d'homme « pour limiter l'infiltration d'eau », nous mentionne Normand Patrice, responsable à la régie d'Assainissement des eaux usées de Saint-Sauveur et Piedmont.

Le Coliminder y est pour rester

JORDAN DUPUIS

Installé pour la première fois au lac Raymond à l'été 2016, le Coliminder est un appareil capable de mesurer la concentration de coliformes fécaux présents dans l'eau de 50 à 100 fois plus rapidement que les méthodes traditionnelles. Il a fait son retour cet été au lac pour que l'équipe de chercheurs de Polytechnique Montréal continue leurs exercices de calibration de la machine. Aux fins de l'entente avec l'Université de Montréal, la municipalité de Val-Morin pourra conserver le Coliminder au lac de manière définitive.

Après neuf ans de fermeture en raison de taux de pollution trop élevé, la plage du lac Raymond a finalement été rouverte aux citoyens l'année passée en obtenant la cote bactériologique de « A » du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. C'est alors que le Coliminder est apparu pour

s'assurer d'un suivi strict de la qualité de l'eau, permettant ainsi aux autorités d'agir et de fermer la plage lorsque les taux de coliformes fécaux dépassent les seuils acceptables pour la baignade. C'est notamment ce que l'on peut lire dans l'article du *Journal des citoyens*, « Le lac Raymond à son meilleur », de Félix Tarabulsky, paru le 14 septembre 2016.

Les chercheurs de Polytechnique Montréal sont donc de retour pour un deuxième été de suite au lac Raymond avec le Coliminder pour continuer leurs recherches et calibrations. « Le Coliminder mesure une enzyme dans l'eau qui est un bon indicateur de présence de coliformes fécaux », nous rappelle Jean-Baptiste Burnet, postdoctorant à Polytechnique Montréal, qui a bien voulu répondre à nos questions. Pour l'instant, le Coliminder est en est encore au stade de calibrage, toutefois un autre projet similaire est déployé au Québec et « la relation entre Coliminder et culture est plutôt bonne et très encourageante » nous dit-il. Pour les aider à trouver une calibration optimale, les chercheurs peuvent compter sur l'entière collaboration de la Municipalité de Val-Morin qui effectue six prélèvements d'eau par semaine, en envoyant directement les résultats aux chercheurs pour qu'ils les comparent aux leurs.

Le directeur général de la Ville, Pierre Delage, nous explique que la Municipalité suit attentivement les développements concernant les données du Coliminder. Il rajoute « qu'actuellement, les chercheurs sont en train de faire une corrélation entre l'indicatif du Coliminder pour en faire une échelle précise du nombre de coliformes fécaux qui se retrouvent dans l'eau ». Les résultats des prélèvements d'eau que la Municipalité effectue sont également accessibles au public sur leur site internet. M. Delage nous dit que les données



La municipalité de Val-Morin pourra conserver le Coliminder

du Coliminder seront également disponibles dans le futur, une fois qu'il sera calibré de façon optimale, « pour l'instant, on en est au stade expérimental, les données ne veulent encore rien dire » nous explique-t-il.

L'avenir du Coliminder

M. Delage nous mentionne que, « compte tenu de l'implication de notre Municipalité dans ce projet, le Coliminder va devenir la propriété de Val-Morin au bout de notre entente avec l'Université de Montréal », visiblement satisfait que cet appareil reste en place pour des années à venir, assurant ainsi une baignade plus sécuritaire pour tous. Pour l'instant, le Coliminder sera retiré cet automne pour revenir l'été prochain.

D^{re} Mary-Jil Coudé, Podiatre

Bienvenue à la **Clinique Podiatrique de Prévost** – Des pieds en santé sont essentiels à une vie mouvementée. Faites un pas dans la bonne direction et confiez-les à une podiatre de confiance!

NOS
SERVICES

- Douleurs aux pieds
- Enfants
- Ongles incarnés
- Orthèse plantaire
- Soins des pieds
- Soins pour diabétique
- Laser
- Examen par échographie diagnostique
- ... et beaucoup plus



PRENEZ SOIN DE VOS PIEDS!

450-335-1777

2894, boul. du Curé-Labelle
bur. 201, Prévost
(à l'intersection de la rue Hotte)

www.podiatre-prevost.com
info@podiatre-prevost.com
Télec.: 450-335-1778



L'HIVER SERA CHAUD!

Voyez à l'entretien annuel
de votre système de chauffage

PETROLEPAGE.COM - 1888 224 2941



PÉTROLE
PAGÉ
C'EST PLUS QUE DU MAZOUT!

Déversement dans la rivière

L'accès aux données des eaux usées restreint



JORDAN DUPUIS

Les citoyens et organismes n'ont plus accès aux données des rapports mensuels que fournissait le gouvernement par rapport à la performance des stations d'épuration au Québec. Le Journal s'est donc penché sur la question afin d'obtenir plus d'informations à savoir si tous y auront accès de nouveau.

Depuis le 1^{er} avril 2017, le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), a retiré l'accès aux données concernant le suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (SOMAEU). C'est notamment ce que l'on peut lire dans un article du *Devoir* « Québec verrouille l'accès aux données sur les eaux usées » (par Alexandre Shields, paru le 22 mars dernier). N'étant toujours pas disponibles pour consultation par les 40 organismes de bassins versants, ces données leur permettaient notamment de consulter la performance de chaque station d'épuration des eaux usées, d'avoir

toutes les informations sur la durée et le nombre de débordement aux ouvrages de surverse, en plus d'avoir les résultats d'analyse des eaux qui étaient rejetées dans les cours d'eau aux stations d'épuration, et ce, à tous les mois de l'année. Toutes ces données permettaient à ces acteurs de dresser un bilan de l'état des cours d'eau en ciblant les sources principales de surverses pour être capables d'agir en conséquence en accompagnant les Municipalités à remédier aux problèmes. Depuis le 1^{er} avril, c'est plutôt les « exploitants municipaux assujettis au règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées et les employés du MDDELCC » qui ont gardé un accès à ces données, nous répond le Ministère lorsque questionné à cet effet.

Son de cloche de Fondation Rivière

M. Alain Saladzius, président de Fondation Rivière, se désolé du fait que le Ministère a coupé ce partage d'informations avec la population et les organismes, « il plonge ces organismes dans le noir », nous dit-il. Il devient très difficile maintenant de faire le suivi de l'état des rivières, rajoute-t-il. D'autant plus, « on assiste actuellement à un démantèlement des services gouvernementaux en environnement (coupures de postes et de budgets, réduction des mandats des fonctionnaires, etc.) qui restreint énormément les possibilités d'intervention des ministères » peut-on lire sur le site internet de la fondation.

L'article du *Devoir* nous informe également qu'en plus d'avoir restreint l'accès aux données, le gouvernement a également supprimé les anciennes données des années précédentes. Ceci a forcé plusieurs organismes comme Abrinord à s'empresse de sauvegarder les données avant qu'elles ne disparaissent pour de bon. Toutefois, le *Journal* a pu constater que les données de 2001 à 2013 sont accessibles sur le site internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse suivante www.mddelcc.gouv.qc.ca/eauleaux-usees/domest-communautaire-municipal.htm#suivi. Il semble bien qu'elles aient migré du site du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMROT) vers le site du ministère de l'Environnement.

Les données SOMAEU bientôt disponibles?

Dans un récent échange avec le Ministère, ce dernier nous informe que « les sommaires annuels des rejets des stations d'épuration et des ouvrages de surverses des municipalités seront diffusés sur le site Web du Ministère à l'aide d'un Atlas interactif. Celui-ci permettra de

consulter de façon interactive la localisation des stations d'épuration et des ouvrages de surverses, ainsi qu'un sommaire de la performance annuelle de chacune des stations (conformité, charges et concentra-

tions des contaminants rejetés, nombre de débordements, etc.). Par contre, aucune date ne nous a été confirmée pour l'instant, car cet Atlas est en cours de développement au Ministère, nous dit-on. Pour

l'instant, les gens peuvent toujours consulter les résultats d'échantillonnage de la qualité de l'eau de la région des Laurentides que publie mensuellement Abrinord sur son site internet.



AVIS PUBLIC

APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 632-1

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil de la Ville de Prévost a adopté lors de sa séance ordinaire du 11 septembre 2017 le *Règlement numéro 632-1 amendant le règlement 632 décrétant des travaux de mise-à-niveau ainsi que des travaux relatifs au traitement de l'eau à la station de pompage de l'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois et autorisant un emprunt de 810 000 \$ nécessaire à cette fin (modification du bassin de taxation).*

QUE toute personne désirant s'opposer à l'approbation de ce règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire doit en informer par écrit le ministre dans les 30 jours de cet avis à l'adresse suivante :

Ministre des Affaires municipales,
et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

QUE le règlement 632-1 peut être consulté à l'hôtel de ville de Prévost, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 21^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint
greffe@ville.prevast.qc.ca

RÈGLEMENT 632-1

AMENDANT LE RÈGLEMENT 632 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE MISE-À-NIVEAU AINSI QUE DES TRAVAUX RELATIFS AU TRAITEMENT DE L'EAU À LA STATION DE POMPAGE DE L'AQUEDUC DU DOMAINE LAURENTIEN ET DES CLOS-PRÉVOSTOIS ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 810 000 \$ NÉCESSAIRE À CETTE FIN (MODIFICATION DU BASSIN DE TAXATION)

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adopté en 2010 le règlement 632 relatif à des travaux de mise-à-niveau ainsi que des travaux relatifs au traitement de l'eau à la station de pompage de l'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois et autorisant un emprunt de 810 000 \$ nécessaire à cette fin;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'inclure les lots 2226 172, 2226 227 et 4063 291 du cadastre du Québec dans le bassin de taxation du réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois puisque les nouvelles constructions bénéficieront de ce réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe « B » du règlement 632 doit donc être modifiée pour tenir compte de cette modification;

CONSIDÉRANT QUE au sens de l'article 565 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut, par règlement qui ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, modifier ou remplacer une taxe spéciale imposée par un règlement d'emprunt, en vertu duquel les billets, obligations ou autres titres ont été émis;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Prévost, tenue le 14 août 2017, en vertu de la résolution no 21809-08-17;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Gaétan Bordeleau

Appuyé par Mme Danielle Léger

ET IL EST RÉSOLU QUE le règlement portant le numéro 632-1, intitulé : « Règlement 632-1 amendant le règlement 632 décrétant des travaux de mise-à-niveau ainsi que des travaux relatifs au traitement de l'eau à la station de pompage de l'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois et autorisant un emprunt de 810 000 \$ nécessaire à cette fin (Modification du bassin de taxation) » soit et est adopté, ledit règlement se lisant comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Règlement 632 est modifié par le remplacement de son annexe « B », mentionnée notamment à l'article 4 et montrant le bassin de taxation, par la nouvelle annexe « B » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Annexe « B »

Bassin de taxation – Aqueduc municipal
Réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois



ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

À la recherche du mot

P E R D U

Solution page 29

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme.

Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

1 – Petite étendue d'eau stagnante.

2 – Larve des amphibiens.

3 – Point d'eau dans le désert.

4 – Montréal en est une.

5 – On l'appelle parfois « demoiselle ».

6 – Sa femelle donne le caviar.

Mot (ou nom) recherché : Il y en a une que l'on ne voit qu'en plein jour.

1	2	3	4	5	6

1 – Sa langue désigne une personne médisante.

2 – Rue ou situation sans issue.

3 – Saule connu pour sa flexibilité.

4 – Mouche à feu.

5 – Le canal de Panama en relie deux.

6 – Blanche, elle n'est pas de tout repos.

Mot (ou nom) recherché : Il a besoin de crins.

1	2	3	4	5	6

Carte postale
du siècle dernier



Lac Guindon

BENOIT GUÉRIN

Une belle journée d'été au lac Guindon, à Sainte-Anne-des-Lacs. Année inconnue. — Carte postale: collection privée de l'auteur.



Nos sorties et activités à venir

MICHELINE ALLARD

Malgré le beau temps qui persiste et nous fait croire que les vacances sont encore là, toutes nos activités sont recommencées. Venez en profiter. Pour plus de détails, consultez le dépliant du Club ou le site de la Ville sous www.ville.prevast.qc.ca/organismes-municipaux.html#blockid_83

M^{me} Diane Ducharme est l'heureuse gagnante du gâteau offert par le IGA famille Piché. M^{me} Ducharme est encadrée de la souriante pâtissière Stéphanie Rioux et Thérèse Guérin, une éternelle du Club Soleil.



Photo: Michel Fortier

MOTS CROISÉS

Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution page 29

par Odette Morin, septembre 2017

Horizontal

- 1- Maîtrise de soi - Argon.
- 2- Qui a la forme d'une grande plante ligneuse.
- 3- Négation - Préfixe - Se termine en septembre.
- 4- Énervert - Article arabe.
- 5- Étendue de terre - Limon d'origine éolienne.
- 6- Sigle d'un parti politique français - Bref récit.
- 7- Ville d'Angleterre - Thallium - Sortis.
- 8- Saisi - Oiseaux.
- 9- Entrelacés - Classification des huiles.
- 10- Télé-Québec - Peut s'attaquer aux mœurs publiques.
- 11- À l'ouest de Madagascar - Change la forme.
- 12- Stophes de sept vers - Point cardinal.

Vertical

- 1- Ils portaient le pantalon à rayures.
- 2- Science des nombres.
- 3- Nota bene - Usées- Révérend père.
- 4- Sorte d'automate - Pour éclairer.
- 5- À la fin d'une url - Contraction - Pascal.
- 6- Titre ottoman - Test.
- 7- Le marteau, l'enclume et l'étrier.
- 8- Pas adeptes de symboles du passé.
- 9- Petit cube - Prénom anglais - Vient au monde.
- 10- Venu au monde - Réverie.
- 11- Certifiée - Fourrage.
- 12- Pas du domaine du rêve - Ouie - Conjonction.



De belles surprises!

Je me suis laissée surprendre, je déguste plusieurs vins par semaine et les surprises se font de plus en plus rares, alors quand ça arrive c'est encore plus « surprenant » et c'est ce qui est arrivé avec les vins que je vous propose ce mois-ci.

En blanc, un vin de la Californie. Chloé 2015, Chardonnay, Sonoma County. Un vin à la belle couleur jaune paille, limpide et brillante. Des arômes de fruits blancs (pomme et poire) et une touche de caramel blond. En bouche le vin est sec (seulement 1.8 g/L de sucre résiduel) et vif, mais possède une rondeur et un gras qui nous rassasie presque, tellement ce vin a du volume. Cette complexité aromatique et gustative est due en grande partie à une fermentation partielle en fût de chêne



suivi d'un élevage en cuve inox et en fût de chêne suivi de l'assemblage et de l'affinage en bouteille avant la commercialisation. Un vin qui, millésime après millésime, me séduit toujours autant. Avec Chloé, redécouvrez la beauté et l'élégance d'un chardonnay américain rempli de soleil, non-sucré et sans lourdeur! À découvrir avec une darne de saumon grillée servie avec une sauce hollandaise. **Chloé 2015, Chardonnay, Sonoma County A.V.A. à 17,65 \$ (12478829)**

En rouge, de la Toscane en Italie le Maremmante 2015. La base de ce vin est un assemblage inusité de cabernet franc (75 %) et de syrah (25 %) et sans élevage en fût de chêne, ce vin issu de l'agriculture biologique est d'une belle couleur rubis franc. Des arômes de

MANON CHALIFOUX — SOMMELIÈRE ET CONSEILLÈRE EN VINS

Pour voir une dégustation à la chronique de Cogeco TV sur les produits du Québec avec Manon Chalifoux (aussi sur Youtube)



fruits rouges et de fleurs avec en arrière-plan quelques épices nous invitent à prolonger cette phase de la dégustation. En bouche, le Maremmante est d'une puissance tranquille, un vin avec de l'attaque et de l'élégance, une acidité présente vient donnée la contrepartie aux tanins de fruits et le tout persiste longtemps en bouche. Un vin net qui ravira vos papilles avec une lasagne aux multiples fromages, un mijoté de bœuf ou une bavette de veau! **Maremmante 2015, Poggio Argentiera, Toscana IGT à 17,55 \$ (13333390)**



Septembre et octobre à la gare

LINDA DESJARDINS

Expositions permanentes

Septembre – Voici Nabz, artiste peintre. Son parcours artistique s'étend sous presque tous les médiums possibles (sérigraphie, dessin, photo, montage, peinture...) jusqu'à ce qu'elle trouve l'amour avec un grand A : la peinture sur bois, l'acrylique et l'aérosol. On peut d'ailleurs percevoir dans ses toiles certains clins d'œil aux autres médiums ou styles artistiques. Les trames d'impression et le pochoir en sont des exemples. Ces derniers rappellent la sérigraphie, qui a été un coup de cœur pour elle à l'université, ainsi que le «street art» qui la fascine depuis son tout jeune âge : www.nabzart.com.

Octobre – Célébrons l'Halloween ensemble! Pour une 3^e année, nous aimerions vous inviter, peintre amateur ou confirmé, à créer une toile ayant pour thème l'Halloween, elle pourra être exposée à la gare de Prévost à compter du 1^{er} octobre. Pendant tout le mois, les visiteurs de la gare seront invités à voter pour leur

artiste préféré. Dimanche 29 octobre aura lieu un 5 à 7 où sera dévoilé le gagnant choisi par le public. Venez vous joindre à nous et courez la chance de gagner une carte cadeau d'une valeur de 100\$ de chez Hachem! Un minimum de 10 participants est demandé pour que le concours ait lieu, svp, réservez le plus tôt possible et soyez prêt pour venir exposer votre œuvre le 1^{er} octobre! Laissez aller votre imagination! Info et réservation au 450 224-2105 ou par courriel à garedeprevost@gmail.com.

Activités

Dans le cadre des Journées de la culture – journée Mémoire vivante et archives, samedi 30 septembre, 12h à 16h, la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord vous donne la parole. Venez témoigner de vos souvenirs de Prévost et son passé. Venez nous parler des entreprises disparues de Lesage, du dernier train de Shawbridge, du tourisme, du ski, des familles pionnières. Venez nous raconter votre histoire pour que les générations futures se souviennent... **Saynètes historiques**, samedi 30

septembre, 13h. Découvrez ou redécouvrez ces deux savoureuses saynètes d'environ 20 minutes chacune qui vous transporteront en 1932, puis en 1947 et vous raconteront plusieurs faits marquants du développement de Prévost. Un voyage dans le passé tissé avec goût et humour! Annulé en cas de pluie : www.ville.prevost.qc.ca.

Mon massif en automne

Le CRPF (Comité régional pour la protection des falaises) vous invite à son activité automnale **Mon massif en automne**, qui se tiendra le dimanche 8 octobre au portail de la réserve naturelle Alfred-Kelly, situé près de la vieille gare de Prévost. Venez découvrir les attraits du massif alors qu'il sera tout en couleur. De 10h à 14h, on vous propose une randonnée familiale au lac Paradis au cours de laquelle vous croiserez différentes stations animées. De plus, dans le cadre de cette journée, il vous est aussi possible de participer à un atelier de sensibilisation aux principes Sans Trace® donné par Danielle Landry de l'entreprise *De Ville en*



Forêt (inscription requise). Pour plus d'informations, consultez le site web www.parcdesfalaises.ca.

Par la même occasion, lorsque vous passez à la gare, vous pouvez devenir membre ou renouveler votre carte de membre au coût de 10\$! Votre contribution pour garder la gare ouverte est indispensable et fort appréciée.

Vous avez besoin d'une salle pour un événement! Saviez-vous que vous pouvez louer la salle de la gare? Téléphonez-nous et c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions. Nous vous attendons nombreux pour venir déguster muffin, café ou thé et nous avons le WIFI gratuit! Pour toute information, téléphonez-nous au 450-224-2105, du lundi au dimanche de 8h30 à 16h30 ou par courriel à garedeprevost@gmail.com.

Quartier littéraire de Sainte-Adèle

Dix jours pour s'inspirer

VALÉRIE LÉPINE

Décidément, Sainte-Adèle poursuit sa lancée d'innovation dans le domaine culturel. Après avoir offert au public une programmation variée de conférences et de spectacles en tous genres, la Municipalité a inauguré le 1^{er} septembre dernier ses Quartiers littéraires, un événement réunissant les amoureux de lecture et d'écriture.

Pendant 10 jours, du 1^{er} au 10 septembre, le Parc Claude-Henri-Grignon a été un lieu de rencontre privilégié entre auteurs et lecteurs.

Dans les différentes zones aménagées pour servir de scène aux multiples événements, la programmation était résolument planifiée pour rejoindre toute la famille. Elle offrait aux adultes des rencontres avec des auteurs de la région, des «spectacle-lectures» et des lectures publiques tandis que les adolescents et les enfants pouvaient participer à des

jeux interactifs, des ateliers de création littéraires et une journée de contes.

Initiative originale, les libraires de la librairie L'Arlequin de Saint-Sauveur offraient des prescriptions littéraires basées sur les goûts des visiteurs. Et chacun pouvait bouquiner dans une des zones spécialement aménagées à cet effet ou déambuler dans le hall d'entrée de la Place des citoyens (qui jouxte le parc) pour admirer les sculptures lumineuses de Geneviève Oligny, faites de pages de

livres ou d'objets liés à l'écriture.

Le dimanche 3 septembre, les aînés étaient invités à un atelier de formation sur le livre numérique. Cette formation fait partie d'un programme financé par le ministère de la Culture et des communications du Québec et par la MRC des Pays-d'en-Haut pour initier les aînés au fonctionnement de la lecture de documents numériques. Les formateurs parcourront ensuite les dix municipalités de la MRC dès cet automne. À terme, on espère rejoindre 300 personnes.

Étaient présents lors du lancement le maire de Sainte-Adèle, Robert



Sculpture lumineuse de Geneviève Oligny

Milot, le préfet suppléant de la MRC des Pays-d'en-Haut, Gilles Boucher, et une adjointe du député de Laurentides-Labelle, David Graham. On retiendra que M. Milot était fier d'inaugurer un événement qui, en faisant la promotion de la lecture et de l'écriture, contribue au rayonnement de la culture dans la région. M. Boucher a quant à lui félicité la Municipalité de son initiative et a déclaré que pour le Conseil des maires de la MRC, «la culture a de plus en plus d'importance et est indissociable de la vie économique de la région.»

Lady vous raconte

Dans mon corps de jeune chienne

Y'a des changements, déjà 8 mois, et plus je vieillis, plus mon maître et moi nous sommes joyeux ensemble et plus nous avons de connivences (ça, c'est quand on joue ensemble). Lui, il dit qu'il est autoritaire, juste et calme; j'ai découvert qu'il était aussi bien attentionné envers moi.

Il y a une semaine, j'ai passé deux jours sans manger et j'avais des gros spasmes dans l'estomac, pis là j'ai commencé à faire des pipis rouges. Il paraît que j'ai mes premières chaleurs, oups! Je n'ai pas chaud et je ne sais pas très bien à quoi ça sert, mais ça me rend très sensible à certaines odeurs, ça fait gonfler ma... vulve? Pis ça m'achale un peu, mais Alain nettoie tous les petits dégâts que je laisse derrière moi.

Il me masse le ventre et ça me détend beaucoup. Même notre entourage,



Vous pouvez m'écrire, mon maître se fera un plaisir de me lire vos lettres: info@wouflaurentides.org www.wouflaurentides.org

famille, voisins, amis humains sont gentils avec moi et les autres chiens me sentent beaucoup le derrière.

Alain est plus doux qu'avant, mais il conserve la discipline, car il paraît que je suis un chien puissant et énergique et il ne me laisse pas jouer longtemps avec les amis chiens. Alors Alain me ramène plus près de lui.

P.S. Mon maître m'a dit que j'ai un bon caractère pour une femelle, merci, Alain, du compliment, moi je commence à avoir hâte de finir mes chaleurs! Heureusement ça va passer qu'il me dit...

MEMBRE DU RÉSEAU ACCÈS VÉTÉ www.accesvet.com

Hôpital Vétérinaire Prévost

D^{re} Valérie Desjardins mv **D^r Simon Lachance mv**
D^{re} Sophie Gattuso mv **D^r Michael Palmer mv**

Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse

2906, boul. du Curé-Labelle à Prévost
Tél. : 450-224-4460

CHRONIQUE VÉTÉRAIRE

L'identification des animaux de compagnie

Il est impossible de restreindre nos animaux domestiques à l'intérieur de la maison. Dès leur plus jeune âge, nous les amenons au parc à chiens, dans les bois et dans les aires publiques. Rares sont ceux qui les attachent également à l'extérieur. Une fois éduqué, votre animal ira se promener aux limites de son territoire et explorera ses espaces quotidiennement sans votre présence.

Toutefois, il est fréquent que plusieurs propriétaires perdent temporairement ou indéfiniment leur animal. Que ce soit en raison de l'état de fertilité ou des intérêts ludiques (chasse), nos animaux n'ont pas toujours le désir ou le pouvoir de retrouver la maison facilement. Ainsi, l'identification permanente de votre animal est intéressante. Une identification qui ne se perdra pas comme un collier et qui ne se dissoudra pas sous la peau avec le temps (tatouage). Une identification qui sera valide pour les voyages hors pays et qui durera pour toute la vie de votre animal. Je vous parle des micropuces numériques.

Les chats et les chiens ainsi que tous les animaux à poil peuvent se faire injecter une micropuce. De la grosseur d'un grain de riz, le vétérinaire l'insère entre les deux épaules de votre animal. Ceci prend quelques secondes. Il est vrai que l'aiguille est de bon calibre, mais la majorité des animaux n'y réagisse pas ou peu. Elle se fixera dans l'espace sous-cutané et se fixera au bout d'une semaine maximum. Aucun ressenti ou douleur ne se rencontrera ensuite et même si vous flattez votre animal, vous ne la sentirez pas. Les micropuces sont intéressantes pour leur robustesse, leur durabilité et leur fiabilité. Grâce à un lecteur spécial qui est scanné au-dessus de votre animal, nous pouvons identifier un numéro qui est joint à vos coordonnées personnelles et à celles de votre animal. Ces listes sont disponibles sur le net et sont universelles. De nos jours, de plus en plus de milieux vétérinaires, SPCA ainsi que certains refuges possèdent le lecteur pour les lire et dans l'éventualité où votre animal se perd, il sera plus facile pour tous de vous le restituer.

D^{re} Valérie Desjardins, m.v.



JORDAN DUPUIS – Dans le cadre de l'épluchette de blé d'Inde organisé par les députés Rhéal Fortin et Marc Boursier le 27 août dernier à Saint-Jérôme, plusieurs centaines de personnes se sont déplacées pour venir échanger avec leurs députés et profiter du délicieux maïs offert. Le tout s'est déroulé dans une ambiance festive et amicale, avec de la musique, des hot-dogs, des breuvages et trois blés d'inde gratuits par personne, bien sûr! Les députés se sont brièvement adressés aux gens présents en les remerciant de leur support tout en exposant quelques dossiers et préoccupations du moment. Ils ont également tenu à remercier tous les bénévoles présents, qui se sont assurés de la bonne tenue de l'événement.

www.cineclubprevost.com



450-990-6164

Le commun des mortels

Un film à propos de nous

CLAUDETTE CHAYER

Le réalisateur Carl Leblanc nous offre un portrait touchant de son père, survolant du même coup un pan de l'histoire de la colonisation de la Gaspésie. Éverard Leblanc y est né et décédé, tout près de la rivière Cascapédia. Presque un siècle de vie et d'histoire nous est raconté avec une poésie qui, par moment, nous berce le cœur.

Éverard était un homme simple, travaillant, courageux, aimant et résilient, un des éléments d'une grande roue générationnelle d'hommes qui ont bâti le Québec et dans ce cas plus précis, la Gaspésie. Une génération d'hommes souvent pieux et peu bavards, axés sur les responsabilités de subvenir aux besoins des leurs, souvent de grandes familles à l'époque. Nous reconnaissons tous un Éverard en nos pères, nos frères, nos cousins et amis. Éverard, c'est nous. Éverard, c'est une génération qui passe, se transforme et disparaît peu à peu pour faire place à de nouvelles valeurs, une nouvelle façon de vivre. Ça nous laisse un peu l'impression de voir ou revoir partir nos pères...

Ce siècle a aussi vu de grands changements, et de grandes personnalités ont forgé ceux-ci. Des parallèles temporels seront faits avec les René Lévesque, Charles Aznavour et Fidel Castro de ce monde, tous nés dans les années 20, comme Éverard. Malgré les accomplissements peu illustres d'Éverard, ceux-ci ne sont toutefois pas moins importants, car nous comprenons que sans les Éverard de ce monde, il n'y aurait pas de raison d'être pour les René, Charles et Fidel.

Des intervenants sociaux-politiques nous offrent aussi leurs points de vue sur l'évolution et la vie d'Éverard. Ça nourrit la réflexion, ça aide à mieux comprendre d'où nous venons et qui nous sommes. Maintenant, qui sait où nous allons avec cette génération d'hommes qui nous quittent tranquillement, sans trop de bruit, emportant avec eux certaines valeurs traditionnelles. C'est aujourd'hui à nous de ne pas oublier et de veiller à intégrer et préserver le plus beau de ce que nous a légué Éverard. De là, l'importance que porte sur ces épaules *Le Commun des mortels*.

Vendredi 29 septembre, à 19 h 30

Roger d'Astous

CLAUDETTE CHAYER

Roger D'Astous est un des plus importants architectes canadiens du XX^e siècle. Élève de Frank Lloyd Wright, il œuvra toute sa vie à fonder une architecture nordique. Cet artiste rebelle et flamboyant fut une superstar des sixties, puis tomba en disgrâce avant de renaître au crépuscule du siècle. Auteur de deux symboles montréalais, l'hôtel Château Champlain et le Village olympique pour les Jeux de 1976, ses résidences sont des œuvres d'arts sensuelles et ses églises d'étranges vaisseaux spatiaux. Pour la première fois à l'écran, ce film part à la découverte des projets exceptionnels de Roger D'Astous. À travers ses clients et collaborateurs, et par un usage original d'archives inédites, *Roger D'Astous*

est un voyage exalté avec un géant de l'architecture moderne.

Court-métrage – Présentation des films réalisés par les jeunes du camp artistique *Prévost dans ta caméra* selfie, revendique que cesse ce qu'ils dénoncent comme de la désinformation et que les droits, la culture et les revenus des Inuits soient protégés.

La projection aura lieu à la salle Saint-François-Xavier, au 994, rue Principale, à Prévost, à 19h30. Le film est présenté dans le cadre des journées de la Culture, l'entrée est gratuite.



AVIS PUBLIC

APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 634-1

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil de la Ville de Prévost a adopté lors de sa séance ordinaire du 11 septembre 2017 le *Règlement numéro 634-1 amendant le règlement 634 décrétant le financement des honoraires professionnels d'ingénieur pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux relatifs au traitement du manganèse à la station de pompage de l'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois et autorisant un emprunt de 125 000 \$ nécessaire à cette fin (modification du bassin de taxation)*.

QUE toute personne désirant s'opposer à l'approbation de ce règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire doit en informer par écrit le ministre dans les 30 jours de cet avis à l'adresse suivante :

Ministre des Affaires municipales,
et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

QUE le règlement 634-1 peut être consulté à l'hôtel de ville de Prévost, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 21^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint
greffe@ville.prevost.qc.ca

RÈGLEMENT 634-1

AMENDANT LE RÈGLEMENT 634 DÉCRÉTANT LE FINANCEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEUR POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX RELATIFS AU TRAITEMENT DU MANGANÈSE À LA STATION DE POMPAGE DE L'AQUEDUC DU DOMAINE LAURENTIEN ET DES CLOS-PRÉVOSTOIS ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 125 000 \$ NÉCESSAIRE À CETTE FIN (MODIFICATION DU BASSIN DE TAXATION)

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adopté en 2010 le règlement 634 relatif au financement des honoraires professionnels d'ingénieur pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux relatifs au traitement du manganèse à la station de pompage de l'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois et autorisant un emprunt de 125 000 \$ nécessaire à cette fin;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'inclure les lots 2 226 172, 2 226 227 et 4 063 291 du cadastre du Québec dans le bassin de taxation du réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois puisque les nouvelles constructions bénéficieront de ce réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe « B » du règlement 634 doit donc être modifiée pour tenir compte de cette modification;

CONSIDÉRANT QUE au sens de l'article 565 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut, par règlement qui ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, modifier ou

remplacer une taxe spéciale imposée par un règlement d'emprunt, en vertu duquel les billets, obligations ou autres titres ont été émis;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Prévost, tenue le 14 août 2017, en vertu de la résolution no 21811-08-17;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Danielle Léger

Appuyé par Gaétan Bordeleau

ET IL EST RÉSOLU QUE le règlement portant le numéro 634-1, intitulé : « Règlement 634-1 amendant le règlement 634 décrétant le financement des honoraires professionnels d'ingénieur pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux relatifs au traitement du manganèse à la station de pompage de l'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois et autorisant un emprunt de 125 000 \$ nécessaire à cette fin (Modification du bassin de taxation) » soit et est adopté, ledit règlement se lisant comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Règlement 634 est modifié par le remplacement de son annexe « B », mentionnée notamment à l'article 4 et montrant le bassin de taxation, par la nouvelle annexe « B » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Annexe « B »

Bassin de taxation – Aqueduc municipal
Réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois



ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT SQ-900-2010-16

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté le règlement suivant lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2017 :

Règlement SQ-900-2010-16 amendant le règlement SQ-900-2010, tel qu'amendé « Circulation et stationnement » (Interdiction de stationner – Rue du Clos-Saint-Urbain et Boulevard du Clos-Prévostois).

Ce règlement a comme objectif d'interdire le stationnement du côté est entre la rue du Clos-Saint-Urbain et le boulevard du Clos-Prévostois (carrefour giratoire).

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement à l'hôtel de ville, sis au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, pendant les heures régulières de bureau.

Le règlement SQ-900-2010-16 entre en vigueur, conformément à la loi.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 21^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

M^e Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint



Cégep de Saint-Jérôme, nouvelle porte-parole

Le Cégep de Saint-Jérôme (CSTJ) a récemment annoncé la nomination de Cendrine Browne à titre de porte-parole du CSTJ pour l'année 2017-2018.

Cendrine Browne est une ancienne étudiante du collège et une athlète de ski de fond. Elle pratique ce sport depuis huit ans et fait partie de l'équipe nationale sénior depuis 2012. Elle représente un espoir olympique pour les Jeux de 2018 dans sa discipline. Cendrine a été la toute première étudiante du collège à bénéficier du programme Alliance Sports-Études.

La jeune athlète offrira une conférence en octobre prochain aux étudiants faisant partie des différentes équipes sportives du CSTJ, mais aussi à tous ceux qui ont envie d'en apprendre plus sur son parcours. Par ailleurs, une bourse Cendrine-Browne sera remise lors du Mérite étudiant qui aura lieu en mai 2018. Cet événement vise à souligner la performance académique, l'engagement et la progression des étudiants du CSTJ.



AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

RÈGLEMENT 661-1

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 septembre 2017, le conseil a adopté le règlement 661-1 amendant le règlement 661 « Création d'une réserve financière relative au réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois » (modification du bassin de taxation).

Ce règlement vise à inclure les lots 2 226 172, 2 226 227 et 4 063 29 du cadastre du Québec dans le bassin de taxation du réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois puisque de nouvelles constructions bénéficieront de ce réseau d'aqueduc.

**Secteur concerné
(Domaine Laurentien et Clos-Prévostois)**



* L'image du secteur concerné est disponible sur le site web de la Ville : www.ville.prevost.qc.ca

Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné, peuvent demander que le règlement no 661-1 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h sans interruption, le **27 septembre 2017**, à l'hôtel de ville de Prévost, sis au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost.

Avant d'être admise à présenter une telle demande, la personne doit présenter sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire ou son passeport canadien, conformément à la loi.

Le nombre requis de demandes pour que le règlement no 661-1 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de

cent vingt-sept (127). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement no 661-1 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h 01 à l'hôtel de ville de Prévost.

Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, durant les heures régulières de bureau.

« CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABLE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ :

- Toute personne qui, le 11 septembre 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.E.R.M.)* et remplit les conditions suivantes :
 - Être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout propriétaire unique non-résident d'un immeuble ou occupant unique non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité concernée depuis au moins 12 mois;
 - Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout copropriétaire indivis non-résident d'un immeuble ou cooccupant non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leurs noms et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- Une personne morale doit avoir rempli les conditions suivantes :
 - Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 11 septembre 2017 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 21^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A.
Greffier

CONCOURS



Odette Morin

Amusez-vous et courez la chance de gagner, tous les mois, une carte-cadeau d'une valeur de 30\$ à la librairie Renaud-Bray en participant au concours DÉFI.

Charade

- Mon premier désigne chaque bande de terre qui borde un cours d'eau.
- Mon deuxième est, par opposition à demain, la journée qui précède.

- Mon troisième est une colline de sable édifée par le vent dans un désert.
- Mon quatrième est un métal précieux d'un jaune brillant.
- Mon tout traverse notre territoire.

.....

À la recherche du mot perdu

Placez dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme, vous obtiendrez ainsi le mot recherché.



- Capitale de l'Italie.
- On peut le faire à la coque, frit, poché ou brouillé.

- Grosses dents placées vers l'arrière de la bouche.
- Demi-cercle coloré et lumineux visible dans le ciel lors d'une averse.

- Trois fois trois.

Mot recherché : Œuvre littéraire, récit d'aventures ou autre.

.....

Qui suis-je?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

- Pays d'Asie du Sud-Est, je suis un archipel formé de plus de 7,000 îles.
- Mon climat est tropical et la plupart de mes îles sont formées de montagnes et de volcans.
- Je compte près de 80 millions d'habitants et ma capitale est Manille.

COUPON-REPONSE

CONCOURS **DÉFI** Septembre 2017

Charade

À la recherche du mot perdu

Qui suis-je?

Nom _____
Ville _____
Âge _____ Tél. _____

Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour déposer votre coupon-réponse dans la boîte du concours DÉFI à la bibliothèque Jean-Charles Desroches de Prévost au 2945, boul. du Curé-Labelle; ou postez-le aux Éditions Prévostaises, concours DÉFI, C.P. 603, Prévost, Qc., J0R 1T0 ou par courriel defi@journaldescitoyens.ca.

Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Toutes les réponses y seront aussi publiées. Le concours est ouvert à tous les jeunes (18 ans et moins) des municipalités desservies par le *Journal*, c'est-à-dire : Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne, et les fac-similés sont acceptés.

La gagnante du DÉFI d'août est Emilie Pellin, 11 1/2 ans, de Prévost.



CLUB f/Ado Média

RÉPONSES D'AOÛT 2017

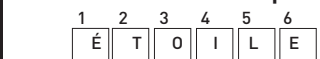
CHARADE :
Veau – K – Bulle – Air = Vocabulaire

MOT RECHERCHÉ : 1 2 3 4 5
Z É B R E

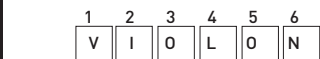
- Zombie
- Énergie
- Berger
- Repas
- Éclair

Qui suis-je? Le Panama

À la recherche du mot perdu



- Étang
- Têtard
- Oasis
- Île
- Libellule
- Esturgeon



- Vipère
- Impasse
- Osier
- Luciole
- Océans
- Nuit

Mots croisés - Odette Morin



Une Ironwoman bien de chez nous!

LISE PINARD – **Mary-Jil Coudé s'est distinguée le 20 août dernier lors de la compétition Ironmen qui se tenait au Mont-Tremblant. Elle a alors remporté la 2^e place dans la catégorie des femmes de 30 à 34 ans.**

Le jour «J» elle était prête pour une journée parfaite: la première étape de la course, la nage en 1 h 05 était un début idéal, au-delà de ses attentes; pour la deuxième étape en vélo, les jambes pédalaient avec une telle énergie qu'elle a eu raison du vent et des côtes pour réaliser le parcours en 5 h 37; la troisième étape, le marathon ou course à pied, a fait appel à son mental de fer, oubliant fatigue et petites douleurs pour ter-

miner en 3 h 42, pour un temps total de 10 h 32!

C'était le scénario rêvé de notre *IronWoman* et le résultat de la compétition: 2^e position dans sa catégorie – 6^e femme non-professionnelle dans les meilleurs résultats canadiens pour cette course. – Nommée dans le *Triathlon Magazine Canada*



Marie-Jil Coudé

Après quatre années ardues à faire des triathlons soit 3,8 km de nage, 180 km de vélo et 42,2 km de course, soit de 10 à 17 heures par semaine d'entraînement, Mary-Jil Coudé était prête à défier l'Ironman. Et qu'est-ce qu'on fait le reste de la semaine? On gère une entreprise en soins podiatriques professionnels et le quotidiennormal: courses, nettoyage, cuisinage, conjoint, amis... Citoyenne de Prévost, l'accès au parcours de Tremblant n'était pas trop loin, ce dont elle a profité. La collaboration de Vélorentide a contribué à sa performance en vélo par une gestion structurée des entraînements.



AVEC ODETTE MORIN

Aromates, épices et condiments

Depuis des temps immémoriaux, l'homme a voulu ajouter un p'tit «je ne sais quoi» à sa pâtée quotidienne. Avant même que la roue ne soit inventée, il est parti à la recherche des épices et aromates qui allèrent, à tout jamais, changer sa façon de se nourrir.

Ces trésors comestibles se trouvaient surtout sous les tropiques et il avait besoin de généreuses subventions de la part de ses souverains pour entreprendre de telles expéditions. La route des épices serait-elle à l'origine du voyage organisé? L'homme dut parcourir mers et mondes pour se procurer ces bijoux de la gastronomie qui, à une certaine époque, valaient leur pesant d'or. Certains en firent leur fortune, d'autres s'échouèrent sur des côtes hostiles se croyant (les malheureux) en Inde!

Les Égyptiens, du temps de la reine Hatshepsout, se rendaient jusqu'au Sri Lanka pour se procurer de la cannelle qui était utilisée soit pour l'embaumement ou dans les rites funéraires. Vers l'an 1 000 avant J.-C., les Phéniciens pratiquaient le commerce des épices à partir de la ville de Tyr (aujourd'hui au Liban) vers l'Espagne, les Cornouailles, l'Afrique orientale et l'Inde. En Afrique orientale, ils troquaient le poivre et la cannelle contre le cumin, la coriandre, le fenouil, le carvi, le sésame, l'anis, etc. Le commerce des épices fût longtemps dominé par le poivre qui ne poussait que le long de la côte du Malabar au sud-ouest de l'Inde. Le Caire et Venise furent, à une certaine époque, des plaques tournantes du commerce des épices. Après la découverte d'une route (par Bartolomeu Dias) qui contournait le cap de Bonne-Espérance, Vasco de Gama parvint jusqu'à la côte du Malabar. Il évinça les Vénitiens et enrichit les marchands de Lisbonne. Les Espagnoles et les Portugais revinrent d'Amérique avec des marchandises inédites comme la vanille, le chocolat, les piments, les tomates, le maïs, les pommes de terre, la coca et l'écorce de quinine que les Incas utilisaient pour soigner la malaria.

Le mot «épice» vient du mot latin «species» qui désignait une marchandise en provenance de l'Orient. Cette nomenclature a le dos large et même aujourd'hui, il y a une certaine confusion à savoir qu'est-ce qui est une épice et qu'est-ce qui ne l'est pas. Des plantes comme le gingembre et le curcuma à l'état frais seraient plutôt classées dans les aromates et condiments alors que séchées et broyées elles seraient classées dans les épices. Les épices ne sont pas toutes piquantes, alors il serait erroné d'utiliser le terme «épice» pour désigner un mets piquant, très relevé avec du piment ou du poivre.

Un peu de débroussaillage

Aromates - Substances odoriférantes utilisées en médecine, en parfumerie ou en cuisine. Ex.: vanille, ail, oignon, gingembre, moutarde (graines), raifort, tamarin, citronnelle (lemon-grass), fines herbes, etc.

Fines herbes - Plantes odorantes et comestibles, employées comme assaisonnement. Ex.: aneth, basilic, cerfeuil, ciboulette, coriandre (feuilles), laurier, menthe, romarin, sauge, etc.

Épices - Substances aromatiques d'origine végétale pour l'assaisonnement des mets. Les épices provien-



Paolo Barbieri, la Boutique d'épices, 1637, Pinacoteca Comunale Spoleto

nent de différentes parties de plante et sont utilisées après avoir été séchées et (le plus souvent) broyées; le bouton floral, la fleur (clou de girofle), le pistil (safran), la baie (poivre, piment de la Jamaïque), le fruit (piments forts, Cayenne, piments doux, paprika) la capsule avec graines (cardamome, anis étoilé), la graine (carvi, cumin, coriandre, fenouil...), la noix (muscade), l'arille (enveloppe de la noix de muscade, le macis), l'écorce (casse, cannelle), la racine séchée et broyée (curcuma, gingembre).

Condiment - Substance ou préparation ajoutée aux aliments pour en augmenter la saveur. Le gingembre râpé ou l'ail haché en sont. Les préparations comme le ketchup, la moutarde préparée, la mayonnaise, les sauces piquantes, le chutney, la sauce soya, etc.

Mélanges d'épices - Poudre de chili, poudre de cari (curry), épices cajun, cinq épices chinoises, masala, garam masala, zaatar, etc.

Mon mélange d'épices secret

Les épices déjà moulues sont très pratiques, mais pour plus de saveur, je vous suggère de les mouliner vous-mêmes. Utilisez comme «rub» (un genre de marinade sèche), en frottant le mélange sur vos grillades ou pour assaisonner les sauces, ragouts, etc. Vous pouvez utiliser un mortier, un moulin à café ou un mélangeur. Vous obtiendrez 140 ml de mélange soit près de 2/3 de tasse.

Ingrédients

- Graines de moutarde jaune moulues, 15 (1 cuil. à soupe)
- Poudre (ou granules) d'oignon, 15 ml
- Poudre (ou granules) d'ail, 15 ml
- Paprika, 15 ml
- Fines herbes au choix ou en mélange, 15 ml
- Poivre moulu, 15 ml
- Piments forts moulus, 5 ml (1 cuil. à thé)
- Poudre de cari ou curcuma (idéalement un mélange des 2), 15 ml
- Graines de coriandre moulues, 5 ml
- Graines de cumin (ou de carvi) moulues, 5ml
- Graines de fenouil (ou d'aneth) moulues, 5ml
- Graines de céleri entières ou légèrement moulues, 5 ml
- Anis étoilé moulu, 5 ml (facultatif)
- Cannelle moulue, 5 ml

Mélangez tous les ingrédients et conservez le tout dans un bocal de verre à l'abri de la lumière.

Bon appétit!



AVIS PUBLIC

APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 678-1

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil de la Ville de Prévost a adopté lors de sa séance ordinaire du 11 septembre 2017 le *Règlement numéro 678-1 amendement le règlement 678 décrétant des travaux de réfection de l'aqueduc sur une partie de la rue des Ormes et autorisant un emprunt de 301 200\$ nécessaire à cette fin (modification du bassin de taxation).*

QUE toute personne désirant s'opposer à l'approbation de ce règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire doit en informer par écrit le ministre dans les 30 jours de cet avis à l'adresse suivante :

Ministre des Affaires municipales,
et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

QUE le règlement 678-1 peut être consulté à l'hôtel de ville de Prévost, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 21^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint
greffe@ville.prevost.qc.ca

RÈGLEMENT 678-1

AMENDANT LE RÈGLEMENT 678 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AQUEDUC SUR UNE PARTIE DE LA RUE DES ORMES ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 301 200\$ NÉCESSAIRE À CETTE FIN (MODIFICATION AU BASSIN DE TAXATION)

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adopté en 2014 le règlement 678 relatif aux travaux de réfection de l'aqueduc sur une partie de la rue des Ormes et autorisant un emprunt de 301 200\$ nécessaire à cette fin;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'inclure les lots 2 226 172, 2 226 227 et 4 063 291 du cadastre du Québec dans le bassin de taxation du réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois puisque les nouvelles constructions bénéficieront de ce réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe «B» du règlement 678 doit donc être modifiée pour tenir compte de cette modification;

CONSIDÉRANT QU' au sens de l'article 565 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut, par règlement qui ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, modifier ou remplacer une taxe spéciale imposée par un règlement d'emprunt, en vertu duquel les billets, obligations ou autres titres ont été émis;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Prévost, tenue le 14 août 2017, en vertu de la résolution no 21815-08-17;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Danielle Léger

Appuyé par M. Gaétan Bordeleau

ET IL EST RÉSOLU QUE le règlement portant le numéro 678-1, intitulé : «Règlement 678-1 amendement le règlement 678 décrétant des travaux de réfection de l'aqueduc sur une partie de la rue des Ormes et autorisant un emprunt de 301 200 \$ nécessaire à cette fin (Modification du bassin de taxation)» soit et est adopté, ledit règlement se lisant comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Règlement 678 est modifié par le remplacement de son annexe «B», mentionnée notamment à l'article 4 et montrant le bassin de taxation, par la nouvelle annexe «B» jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Annexe «B»

Bassin de taxation – Aqueduc municipal
Réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois



ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.



David Jalbert, l'un des 15 meilleurs pianistes canadiens

RAOUL CYR

Un invité bien spécial au récital *Grand classique Hydro-Québec*, le samedi 30 septembre prochain. Pianiste de concert, David Jalbert est apprécié des mélomanes pour ses « habiletés techniques étourdissantes, avec toute l'exubérance et la finesse qu'un auditeur peut désirer. » (*Toronto Star*)

En début de saison, Diffusions Amal'Gamme offre aux mélomanes des Laurentides l'occasion de voir et d'entendre un pianiste exceptionnel considéré parmi les quinze meilleurs pianistes canadiens de tous les temps. Virtuose élégant et chaleureux au répertoire éclectique, David Jalbert s'est taillé une place de choix parmi les pianistes de la nouvelle génération. Intéressé par la littérature, la philosophie, les arts visuels et le rock and roll, son jeu ne manque pas de couleur. Il se produit régulièrement avec orchestre ou en récital à travers l'Amérique du Nord et l'Europe et ses enregistrements ont été acclamés par la critique dans le monde entier.

Plusieurs fois primé dans des concours nationaux et internationaux, David Jalbert fut lauréat en 2007 du prestigieux Prix Virginia Parker du Conseil des Arts, a remporté quatre Prix Opus, été nommé trois fois aux Prix Juno, et est mainte-

nant professeur agrégé à l'Université d'Ottawa. Il détient deux Artist Diplomas; l'un de Juilliard et l'autre de la Glenn Gould School (Toronto). Il a obtenu sa maîtrise de l'Université de Montréal à 21 ans, accompagnée de la Médaille d'Or du Gouverneur général. Ses principaux professeurs



Photo courtoisie

ont été Jerome Lowenthal, Marc Durand, André Laplante et Pauline Charron. Il a également travaillé avec des professeurs tels que Leon Fleisher, John Perry, Claude Frank et Gilbert Kalish.

Au programme

Franz Schubert, *Quatre Impromptus opus 90*; Sergueï Prokofiev, *Sonate n° 2, en ré mineur, opus 14*; Robert Schumann, *Scènes de la Forêt, opus 82*; Igor Stravinski, *Trois Mouvements de Pétouchka*. – Le samedi 30 septembre, 20h à la salle Saint-François-Xavier (Entrée: 35 \$, moins de douze ans: 15 \$).

Assemblée générale annuelle de Diffusions Amal'Gamme

Le Conseil d'administration de Diffusions Amal'Gamme a le plaisir de vous convoquer à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 21 septembre 2017, à 19h, à la salle Saint-François-Xavier, 994, rue Principale, à Prévost.

Vu le changement de date de fin d'année financière adopté lors de l'AGA du 21 avril dernier, cette réunion couvrira la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017.

Mots et Mœurs Gleason Thérberge

motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Voyons si les cousines fidèles se tutoient

Nous avons pris l'habitude des sigles (qui ne sont pas des mots, mais des abréviations de suites de mots) comme SAQ (Société des alcools) ou SAAQ (Société de l'assurance automobile), mais l'orthographe est plutôt marquée par la succession de deux types de lettres. Cousines, les voyelles font ainsi chanter les consonnes qui servent à différencier les mots. Certains systèmes de transcription de la parole n'utilisaient d'ailleurs ou n'utilisent encore que les consonnes. C'était notamment le cas de l'égyptien, dont nous traduisons approximativement le nom du dieu Râ ou Rê, à partir d'un hiéroglyphe *r*, sans savoir exactement la manière dont le mot était prononcé. Et l'hébreu ou l'arabe, même de nos jours, ne transcrivent que les consonnes et la voyelle A; les autres, absentes de l'alphabet, peuvent parfois être l'objet d'ajouts qui ressemblent à nos accents.

Il faut dire que dans toutes les langues, la prononciation des mots subit des variantes selon les individus ou l'évolution des sociétés. La sonorité OI en français a ainsi évolué du [oué] que nous conservons au Québec dans *moé* ou *toé*, vers le [wé], qui nous a donné le mot *français*; puis vers le [wa] qui a fait naître le prénom François. Quand il est question d'écrire dans ce français que d'autres disent être de graphie imprévisible, il faut ainsi mentionner des logiques s'appliquant à l'organisation des phrases et à l'écriture des mots.

L'une de ces logiques fait varier l'orthographe en privilégiant la succession de sonorités fortes et faibles. Même s'il ne se fait pas entendre, le E dit muet ou faible gouverne ainsi l'écriture de nombreux mots. C'est la

raison pour laquelle on constatera un affaiblissement du Y en I quand la finale est en E, faisant passer de *tutoyer* [tutwayé], à voyelle finale forte [é], à *je tutoie* [tutwa] au E discret; ou *d'appuyer* [apuiyé] à *j'appuierai* [apuiyé]; à *je vois* [vwa] à *je voyais* [vwayé].

Mais l'occurrence majeure se produit quand la douceur du E muet conduit à l'ajout d'un accent sur le E qui le précède. C'est le cas, par exemple, des mots *fidèle* [fidèl] ou *relève* [relèv]. Ce procédé a la même valeur que le dédoublement de consonnes permettant de passer *d'appeler*, où la voyelle finale est forte [aplé], à *appelle*, dont le E final ne se prononce pas [apèl]. Conscient de cette attention portée à la finale faible du verbe, on comprend mieux pourquoi la finale forte en [è] conduit à écrire *appelais* avec un seul L, alors qu'on retrouvera LL dans *appellerai* [apèl-rai], dont le E interne est muet.

On trouvera le même procédé chez un verbe comme *jeter*, qui donnera *je jette*, mais *je jetais*. Celui-ci et *appeler* (et ses dérivés *rappeler* ou *interpeller*) sont d'ailleurs les seuls dont la nouvelle orthographe recommande de conserver le redoublement de la consonne. Tous les autres peuvent désormais n'appliquer que la norme du E accentué devant une finale faible: *atteler*, (*dé*)*bosseler*, (*dé*)*niveler*, *dépuceler*, *museler* et *ruisseler*, entre autres, peuvent désormais se conjuguer comme *peler* (je pèle).

Pourquoi pour deux prononciations semblables, *je pèle* a-t-il pris la tournure du E portant l'accent grave [è] et *j'appelle* celle du doublement du L [apèl]? Probablement par symétrie avec le double P du verbe *appeler*; pendant qu'*épeler* est resté fidèle au *peler* qui décrit la manière dont on pèle le mot en l'épelant.

Plaisir de lecture jeunesse

Mes amies les araignées

VALÉRIE LÉPINE – Donner une araignée en cadeau? Mais ça va pas dans le coco! C'est bien ce que fera Xavier après avoir été contaminé par la passion des araignées de son ami Bastien, dit le Roi des bestioles.

Les quatre auteurs de l'album *Le roi des bestioles*, Émilie Rivard, Jean Bernèche, Jocelyn Jalette et Louise Tondreau-Levert, ont réussi leur pari d'amuser tout en informant le lecteur sur l'extraordinaire royaume des araignées. Le pholque, le dolomède, l'araignée-loup et la thériidiide deviendront vos amies après la lecture de cet album.

Le roi des bestioles - Illustrations: Mika et Hélène Lavertu - Une publication de l'AEQJ et partenariat avec l'Insectarium d'Espace pour la vie de Montréal, septembre 2017.



ACTIVITÉS *en bref*



Déjà 12 ans!

Le Festival 1001 Visages célèbre cette année ses 12 ans de dessins d'humour. Plusieurs caricaturistes renommés seront présents pour l'occasion et exposent leurs travaux à Val-David les 7, 8 et 9 octobre prochains. Cédric Loth invité d'honneur, Ygrek caricaturiste au Journal de Montréal, Bado du Droit d'Ottawa, Aislin qui fête ses 50 ans à la Gazette, Wes Tyrrel président de l'Association des caricaturistes canadiens, Patrick Dea et Yves Demers qui ont réalisé des caricatures géantes en 3D dans les rues de Montréal à l'été 2017, Philibert, Philibert, Tiffani Troggi et Marie-Élaine Lopes, sans compter les régulier Ferg, Pageau, Lafontaine, Chavez, Ludmila et toute la brochette de musiciens et d'animateurs qui seront présents.

Musée d'art contemporain des Laurentides

Du 13 septembre au 5 novembre 2017, projet de la Trilogie électorale: Pour la première fois dans l'histoire démocratique québécoise, le processus électoral se tiendra, si la tendance se maintient, à dates fixes aux trois paliers de gouvernement. Profitant de cette conjoncture, le MACL inaugure, en collaboration avec la Galerie UQO à Gatineau, une série de trois projets qui mettront en relation l'institution et le politique, qui débiteront autour du 36^e jour avant la date des suffrages, et qui se termineront aux soirs mêmes des journées de votes. Dans la trilogie électorale municipale 2017, les œuvres d'Alexandre David. Info MACL: 450.432.7171 ou www.museelaurontides.ca.

En Scène

Chanson – Paul Piché, 23 septembre. Julien Clerc, 27 septembre. Jean-Louis Cormier, 30 septembre. 2 frères, 5 octobre. Martin Léon, 7 octobre. Gabriella, 13 octobre. Pierre Létourneau, 15 octobre. Philippe B, 20 octobre. Robert Charlebois, 21 octobre. Humour – Corbeil et Maranda, 6 octobre. Les Morissette, 14 octobre. François Léveillé, 20 octobre. Simon Leblanc, 26 octobre. Musique – Angèle Dubeau et La Pietà, 6 octobre. Paul Deslauriers Band Acoustique, 27 octobre. Ensemble Romulo Larrea, 28 octobre. Magie – Alain Choquette, 19 octobre. Conte, rencontre et récit – La femme qui fuit, 22 octobre. Théâtre – *Baby sitter*, 25 octobre. Dimanches en famille – *Incroyable expérience* avec Daniel Coutu, 1^{er} octobre. Info: 450 432-0660 ou enscene.ca.

Théâtre Le Patriote

Humour – Guy Nantel, 15 et 16 septembre. Martin Matte, 20 et 21 septembre. Martin Perizzolo, 22 septembre. Adib Alkhalidey, 29 septembre. Phil Roy, 28 octobre. Musique – Jamil, 28 septembre. 2 frères, 30 septembre. Jérôme Charlebois et Marco Calliari, 5 octobre. Émile Bilodeau, 12 octobre. Claude Dubois, 13 octobre. Michel Louvain, 14 octobre. Pierre Calvé, 19 octobre. Jeune public – *La bernache a perdu sa boussole*, 24 septembre. Sylvie D Lire, 15 octobre. *Anne, la maison au pignon vert*, 17 octobre. Les petites tounes, 22 octobre. Conférence – François Lemay, 4 octobre. Sœur Angèle, 18 octobre. Théâtre – *Encore une fois si vous permettez*, 20 octobre. Magie – Alain Choquette, 21 octobre. Info: 819-326-3655, theatrepatriote.com.



NDLR: Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Wind river

Thriller Américain(2017); réalisation : Taylor Sheridan; interprètes : Jeremy Renner, Elizabeth Olsen, Kelsey Asbille et Jon Bernthal.

Cory Lambert est pisteur dans la réserve amérindienne de *Wind River*, perdue dans l'immensité sauvage du Wyoming. Lorsqu'il découvre le corps d'une femme en pleine nature, le FBI envoie une jeune recrue éliminer ce meurtre. Fortement lié à la communauté amérindienne, Cory va l'aider à mener l'enquête dans ce milieu hostile, ravagé par la violence et l'isolement, où la loi des hommes s'estompée face à celle impitoyable de la nature...



vrai talent dont elle nous fait encore une fois la démonstration. La réalisation et le montage nous présentent les scènes dans un ordre parfait.

Une critique de ce film serait incomplète si on ne parlait pas des paysages grandioses (filmés en Utah) qui deviennent un personnage du film à part entière, de par leur beauté, mais aussi par la menace qu'ils représentent pour l'homme. Un film qui nous fait réfléchir à la place des hommes et des femmes dans ces endroits isolés. – 8.5/10

Ciné-fille – *Wind river* n'est pas seulement un thriller, mais aussi un film avec une forte dimension psychologique. Et pas seulement la psychologie entre deux personnages, mais bien la psychologie d'un endroit et des gens qui l'habitent. On sent bien l'abatement des résidents de la réserve, et on découvre l'effet que celle-ci a sur eux.

Jeremy Renner (le démineur) est excellent dans le rôle de Cory, un homme ayant eu son lot d'épreuves. D'un seul regard, il nous fait sentir le désespoir et l'empathie. Elizabeth Olsen, la petite sœur des fameuses jumelles, s'est fait sa propre place dans le milieu du cinéma avec un

Ciné-gars – C'est un bon film, bien monté, avec une belle facture visuelle. Les montagnes sont époustouflantes et bien filmées, et on sent que le film a été tourné sur de la vraie neige, ce qui augmente le réalisme.

Mais surtout, c'est un film sans longueurs, ce qui est une grande qualité pour un thriller. On ne s'ennuie pas dans l'intrigue, chacune des questions soulevées obtenant une réponse rapidement et nous menant à la question suivante.

Jeremy Renner est toujours aussi bon, et la petite Olsen est à sa place.

Un beau film, malgré l'horreur de l'histoire. – 9/10

APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 696-1

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil de la Ville de Prévost a adopté lors de sa séance ordinaire du 11 septembre 2017 le *Règlement numéro 696-1 amendant le règlement 696 décrétant l'acquisition d'un camion de service pour l'hygiène du milieu et autorisant un emprunt de 190 000 \$ nécessaire à cette fin (modification du bassin de taxation)*.

QUE toute personne désirant s'opposer à l'approbation de ce règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire doit en informer par écrit le ministre dans les 30 jours de cet avis à l'adresse suivante :

Ministre des Affaires municipales,
et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

QUE le règlement 696-1 peut être consulté à l'hôtel de ville de Prévost, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 21^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint
greffe@ville.prevast.qc.ca

RÈGLEMENT 696-1

AMENDANT LE RÈGLEMENT 696 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'UN CAMION DE SERVICE POUR L'HYGIÈNE DU MILIEU ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 190 000 \$ NÉCESSAIRE À CETTE FIN (MODIFICATION DU BASSIN DE TAXATION)

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adopté en 2016 le règlement 696 relatif à l'acquisition d'un camion de service pour l'hygiène du milieu et autorisant un emprunt de 190 000 \$ nécessaire à cette fin;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'inclure les lots 2 226 172, 2 226 227 et 4 063 291 du cadastre du Québec dans le bassin de taxation du réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois puisque les nouvelles constructions bénéficieront de ce réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe « B » du règlement 696 doit donc être modifiée pour tenir compte de cette modification;

CONSIDÉRANT QUE au sens de l'article 565 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut, par règlement qui ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, modifier ou remplacer une taxe spéciale imposée par un règlement d'emprunt, en vertu duquel les billets, obligations ou autres titres ont été émis;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Prévost, tenue le 14 août 2017, en vertu de la résolution no 21817-08-17;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Gaétan Bordeleau

Appuyé par Mme Danielle Léger

ET IL EST RÉSOLU QUE le règlement portant le numéro 696-1, intitulé : « Règlement 696-1 amendant le règlement 696 décrétant l'acquisition d'un camion de service pour l'hygiène du milieu et autorisant un emprunt de 190 000 \$ nécessaire à cette fin (Modification du bassin de taxation) » soit et est adopté, ledit règlement se lisant comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Règlement 696 est modifié par le remplacement de son annexe « B », mentionnée notamment à l'article 4 et montrant le bassin de taxation, par la nouvelle annexe « B » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Annexe « B »

Bassin de taxation – Aqueduc municipal
Réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien
et des Clos-Prévostois



ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.



Quand les fleurs se font l'amour

DIANE BARRIAULT

La société d'horticulture et d'écologie de Prévost offre une conférence de Daniel Gingras sur deux sujets toujours d'actualité: *Quand les fleurs se font l'amour* suivi de *La coccinelle asiatique*. La conférence se tiendra mercredi 27 septembre 2017, 19h 15.

Les fleurs, de grandes séductrices
Comment se reproduisent les plantes? La plupart produisent des fleurs, à la fois organes de reproduction et armes de séduction. Mais qui séduisent-elles et de quelle façon? Notre conférencier, M. Daniel Gingras, sait décrire avec humour les divers modes de reproduction des plantes et l'ingéniosité qu'elles déploient pour séduire leurs pollinisateurs.

La coccinelle asiatique, une indésirable?

Les coccinelles sont des insectes bénéfiques dont nos jardins bénéficient grandement. Mais toutes les coccinelles ne sont pas égales, et la coccinelle asiatique est un insecte dont nos jardins pourraient bien se passer. Outre le fait que son arrivée au Québec ait possiblement entraîné une diminution des populations de coccinelles indigènes, cet intrus se colle à nos maisons à l'automne, à la recherche d'un endroit

pour passer l'hiver. Que faire si nous sommes envahis par ces bestioles?

Notre conférencier : d'abord un entomologiste

M. Gingras a obtenu un doctorat en entomologie à l'Université McGill. Il a notamment travaillé au Biodôme, à l'Insectarium et au Jardin botanique de Montréal, et est encore très impliqué dans plusieurs projets liés aux insectes et aux moyens biologiques de les contrôler. Avec Albert Mondor, il a coécrit le livre : *Attirer la faune au jardin*, publié aux Éditions de l'Homme en 2009.

Un rendez-vous incontournable

Joignez-vous à nous le mercredi 27 septembre, à 19h 15, à la salle Saint-François-Xavier, au 994, rue Principale, Prévost. La conférence est gratuite pour les membres et le coût est de 5 \$ pour les non-membres. Des prix de présence seront tirés au cours de la soirée. – Consultez notre site : shepqc.ca.

Salon des Aînés 2017

JEAN-GUY JOUBERT

Le 28 août dernier se tenait au Quartier 50+ de Saint-Jérôme, une conférence de presse où l'on présentait devant un auditoire de plus de 100 personnes, les grandes lignes du premier Salon des Aînés de Saint-Jérôme qui se tiendra le jeudi 28 septembre prochain, de 9h30 à 19h, au Quartier 50+.

Ce premier Salon est le fruit d'une collaboration entre la Table de réflexion et d'actions de retraités et d'aînés (TRARA) de la MRC Rivière-du-Nord et de la FADOQ – Région des Laurentides, ainsi que du support de nombreux partenaires dont le Vice Versa Saint-Jérôme, résidence pour personnes âgées, la Ville de Saint-Jérôme, Vigil'Ange, l'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec, et, le CISSS des Laurentides.

Lors de cette journée, les participants de 50 ans et mieux auront l'opportunité d'accéder gratuitement et de rencontrer plus de 80 exposants offrant produits et services, ainsi que la possibilité d'assister, sur réservation de billets (gratuits), à 10h30, à une pièce de théâtre intitulée *Les Feux de l'Amour*, et

à 13h30 à une conférence animée par M^e Jean-Pierre Ménard, avocat, traitant de la protection de nos droits ainsi que ceux de nos proches. À 19h, le Salon clôturera ses activités par une conférence de Marcel Leboeuf sous le thème *Se réinventer tout au long de sa Vie*. À noter que pour cette dernière activité, des frais de 15 \$ sont demandés. Les billets sont disponibles au Quartier 50+.

Plus de 3 000 participants sont attendus!

Une date à retenir à votre agenda : **le jeudi 28 septembre 2017** au Quartier 50+ de Saint-Jérôme entre 9h30 et 19h.

Informations TRARA : <https://trara.org/visiteurs> et Quartier 50+ www.vsj.calfil/quartier-50.aspx

Petites

ANNONCES

Lise Pinard : 450-335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

TARIF avec encadrement. Différentes grandeurs disponibles.
Entre 15 \$ et 70 \$. 5,00 \$ pour les 15 premiers mots et 0,30 \$ du mot additionnel, 2,50 \$ pour cadre autour du texte.

SERVICES

Besoin d'un coup de main?

J'apprends à votre chien à marcher en laisse, à socialiser, à ne pas japper ou sauter sur le monde et bien plus! Facebook: Alain Pilon



Vous n'y arrivez pas ou vous n'avez pas le temps? Je peux vous aider. Réparations mineures, peinture, céramique, planchers, etc. Surveillance et entretien lors de vos vacances. Travaux sur le terrain. Sylvain Pesant 450 712-5313

Entretien ménager de jour, en semaine. Guylaine 514 742-6650

Cours de peinture
Vous voulez peindre comme Vermeer? Je donne des cours de peinture qui débutent le 23 septembre à 14h à mon atelier. Communiquez avec moi: manon.germain@cgocable.ca 450 643-0380



Ça plein de bon sens!



RABAIS pour réservations

Payable par chèque, argent comptant ou Visa



2 parutions Rabais de 5% - 3 parutions Rabais de 10%

GÉOTHERMIE

Climatisation/Chauffage. Installations existantes. Vous avez des problèmes? On peut vous aider! Nouvelle installation. Évitez les problèmes, appelez-nous! Températtech 450 224-1715 • 514 316-9977

TAROT

Tarot, passé, présent, futur, faire revenir l'être cher, talisman, amulette. 450 227-4294

Avis Public

Prenez avis que Vincent Robitaille, domicilié au 579, Clos-des-Vignes, Prévost, J0R 1T0, a déclaré au Directeur de l'État civil être le père de Mya Ménard, née le 11 juillet 2017, à Longueuil, fille de Sophie Ménard. En conséquence, Vincent Robitaille requiert du Directeur de l'État civil qu'il inscrive son nom comme père de Mya Ménard de naissance, et dont le nom de famille se lira comme suit MYA MÉNARD. Prenez avis en outre que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'État civil, au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Avis rempli et signé à Longueuil le 30 août 2017 par Vincent Robitaille et contresigné par Sophie Ménard.

Visite à la Bergerie de Falco

Dessine-moi un mouton

DIANE BRAULT

Quand je demande à Jean-Luc d'où lui vient cette passion pour les moutons, il me répond avec un grand sourire: « du Petit Prince de Saint-Exupéry et de son mouton ». Il semblerait que cette histoire a influencé le cours de sa vie.



Jean-Luc Chartrand et Michèle Côté

Rencontrés à la Bergerie de Falco, les deux propriétaires Michèle Côté et Jean-Luc Chartrand ont généreusement accepté de parler de leur aventure à leur bergerie qui est située à la proximité de la gare de Prévost et de la piste cyclable

Michèle aime être en interaction avec les chiens, « ils ont toujours fait partie de ma vie ». Elle les entraîne, participe à des compétitions ou encore à des événements où le public peut apprécier son travail avec leurs chiens Border Collies, dans le respect de leur nature de chiens rassembleurs. Quelque temps avant cette rencontre, j'ai eu le plaisir de les voir tous, chiens, moutons, berger et bergères en pleine action lors d'une présentation faite à l'important Festival de la Fibre Twist qui a eu lieu du 17 au 20 août dernier à Saint-André-Avellin, dans l'Outaouais*.

Tout en marchant sur le terrain, Jean-Luc me confiait qu'il est conscient que la rapidité de l'étalement urbain ainsi que l'accroissement des activités récréotouristiques rendent plus difficile et complexe, la maintenance d'activités plus rurales et conservatrices (pâturages et petits élevages en nature) ce qui était traditionnel à Prévost. Il demeure inquiet de la disparition progressive du patrimoine à cause de la spéculation foncière et du regard trop souvent négatif sur des activités agricoles avoisinant le « domiciliaire ».

Est-ce que la vie faunique et les moutons, ça fait bon ménage? Assurément, répond Jean-Luc, pourvu que les animaux soient encadrés et conduits de manière soigneuse et systématique. Un troupeau bien mené et bien protégé ne causera aucun dommage à l'environnement; au contraire, il favorise le retour des insectes essentiels à l'alimentation des oiseaux. Il conserve en quelque sorte le territoire, la faune et la flore à l'état naturel d'une plaine ou d'un pâturage.

Et les voisins? Ils sont heureux, semble-t-il, depuis l'arrivée des moutons. Jean Luc me raconte que plusieurs de ses voisins préfèrent voir des moutons plutôt que des condos et qu'ils préfèrent entendre des petits bêlements semblables à des pleurs d'enfants plutôt que de bruyantes tondeuses à gazon. Il ajoute que « les moutons, ça pollue peu l'air ambiant, ça tond silencieusement, c'est végétarien et leurs déjections enrichissent la terre à la manière d'un écopâturage. »

Et l'avenir? Les projets ne manquent pas, d'autant plus que le temps de la retraite approche à grands pas. Ce petit domaine enclavé dans le secteur nord de la ville est une fenêtre sur un habitat sauvage et naturellement

diversifié et précieux, il va bénéficier de protection d'attention et des bons soins.

Le vidéo intitulé: Les chiens de bergers/Shepherd dogs est disponible pour visionnement sur Youtube.



Quelques moutons curieux

Pour la Maison Aloïs Alzheimer Jouez en cœur



Le samedi 21 octobre 2017 dès 19h, la Maison Aloïs Alzheimer des Laurentides vous invite à sa 2^e édition de son casino au 651, 5^e rue, à Saint-Jérôme.

Afin de financer ses activités et son développement, la Maison vous offre de vous amuser et de courir la chance de gagner de nombreux prix, tous plus intéressants les uns que les autres dont un abonnement à Club Link gracieuseté du club de golf Val-des-Lacs. Au programme cocktail, encaen silencieux, îlots de dégustation, places avec service VIP, tables de Black Jack, roulette, Poker... de quoi passer une soirée bien remplie.

Depuis 2002, la Maison Aloïs Alzheimer, organisme sans but

lucratif, a acquis le savoir-faire et l'expertise lui permettant d'accompagner les personnes atteintes de troubles cognitifs et leurs proches à tout moment au cours de la maladie. Les personnes atteintes sont accueillies au sein d'un milieu de vie adapté et stimulant afin d'offrir du répit aux proches aidants auxquels du soutien psychosocial est également offert.

Pour réserver vos billets ou pour toute information, vous pouvez nous rejoindre au 450 660-6225.



Le transport électrique allume notre économie.

Le transport électrique allume notre économie. Parce qu'on utilise une énergie propre, produite ici. Tout en créant des milliers d'emplois.

UNE MESURE
DU PLAN
ÉCONOMIQUE

transportselectriques.gouv.qc.ca

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

PERSONNALITÉS DU MOIS

MATÉRIO ET SON ÉQUIPE!

L'équipe de Matério de Saint-Hippolyte entourée de son maître-d'œuvre M. Denis Warnett



Les gens de Prévost ont dû faire le deuil de leur succursale Matério en décembre 2015, mais Denis Warnett, le président, avait un projet de remplacement: une succursale Matério était sur les plans, et ce, à Saint-Hippolyte. Elle est en opération depuis juillet dernier!

La population de Saint-Hippolyte passe de 9 500 à 25 000 en été. L'étude de marché s'est donc arrêtée sur les besoins des propriétaires d'unités familiales et aux occupants de chalets. Le nouveau Matério de Saint-Hippolyte peut répondre aux demandes en produits de quincaillerie, plomberie, peinture et électricité ou de tout autre équipement ponctuel comme souffleur, tondeuse, etc., selon les saisons.

Le choix de la personne responsable pour chaque département est basé sur ses compétences et son intérêt à une formation continue, car le domaine des outils et matériaux de construction est en constante évolution. Non seulement on connaît son matériel, mais on a l'écoute du client, car l'important est de bien informer et bien servir la clientèle. Pour les questions plus pointues ou techniques, monsieur Warnett est toujours prêt à échanger sur tout sujet qui concerne ses produits, car il les connaît. Il a la passion de la quincaillerie, la porte est toujours ouverte pour son personnel.

On croirait qu'entrer dans une quincaillerie est entrer dans un monde inconnu pour une femme! Avec la génération en croissance de chefs de famille féminins on voit ces clientes avec l'élégance du salon de coiffure ou de l'esthétique à la recherche de « la patente, du bidule, de la chose... ou du je-ne-sais-quoi ». C'est à ce moment qu'interviennent les compétences du personnel Matério. Il y a aussi des « David » qui connaissent ce langage!

Les communautés environnantes, surtout celle de Prévost, apprécient cette imposante « grande surface » à proximité. Pour les gens de Saint-Hippolyte, c'est un élan au développement des affaires chez eux. Encore faut-il que ce soit dans le respect du besoin des gens, de l'environnement et de la qualité de vie. À cela, s'ajoute une retombée importante: les emplois qu'il génère, car 60 % du personnel chez Matério est occupé par des gens de Saint-Hippolyte, soit 35 emplois annuels et 43 au total en été.

Matério de Saint-Hippolyte est le reflet de ces sourires sur la photo. On voit le cri du cœur de ces gens de chez-nous, heureux de participer au projet de monsieur Denis Warnett, qui reconnaît que le succès de Matério à Saint-Hippolyte repose sur ceux qui le partagent, car « si les employés n'étaient pas là il n'y aurait pas de Matério ».

Monsieur Denis Warnett, entrepreneur-né et un amoureux des Laurentides, est une signature à succès dans de multiples entreprises reliées au domaine de la construction, non seulement en quincaillerie, mais en produits de construction qui évoluent avec la complicité de l'ingénierie jusqu'au développement de systèmes électroniques pointus en production usinée.

Matério Saint-Hippolyte
957, Ch des Hauteurs, Saint-Hippolyte, QC J8A 1L1
450-224-8555

COUPS de ♥ de septembre

Ouverture officielle



Gymnastique artistique – Cours pour enfants

Depuis le 27 août dernier les enfants pourront prendre conscience de l'équilibre, de la souplesse, de la force musculaire et de la coordination de leur corps dans des classes dirigées par Gymnastique Martine Mongain.

Demandez l'horaire au 450 340-0977
2955, boul. du Curé-Labelle, Prévost

On a coupé le ruban rouge!

Équipe Saint-Amour

C'est jeudi, le 14 septembre dernier, que l'Équipe Saint-Amour a célébré l'ouverture officielle de leur nouvelle place d'affaires en présence du maire de Prévost M. Germain Richer et du dirigeant de Royal Lepage Humania François Léger, qui ont officialisé l'événement par la « coupe du ruban rouge ». Ce fut un 7@9 animé, dans une atmosphère chaleureuse qui favorisait la rencontre des agents immobiliers qui font équipe avec Jean Saint-Amour.

Félicitations à toute l'équipe!

Pour information : 450 335-2611
jstamour@royallepage.ca



On agrandit!



La clinique à Fleur de Peau s'agrandit !

On ajoute de l'espace, des soins, des services, du personnel professionnel diplômé et tout l'équipement nécessaire pour offrir des services de qualité et sécuritaires à la clientèle.

Voir publi-reportage page 2
Info: 450 224-3129

Deuxième édition

La vieille quincaillerie hantée!

Encouragés par le succès de la première édition, nos jeunes, aidés de la commandite de Denis Paquette, sont en pleine création pour transformer l'ex-quincaillerie Matério en un lieu lugubre digne d'une soirée d'Halloween. Préparez-vous, vous allez avoir peur!

C'est un rendez-vous le 31 octobre. Consultez notre prochaine édition pour de l'information de dernière heure.

2782, boul. du Curé-Labelle, Prévost



Journal
citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

Par courriel:
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Prochaine tombée,
le 10 octobre 2017, à 17 h

Réservez votre espace publicitaire
dès maintenant auprès de

Lise Pinard 450-335-1678

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires
de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

Démarquez-vous! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le *Journal des citoyens* véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3^e jeudi de chaque mois. Les petites annonces commerciales sont aussi à votre disposition. **Demandez le dépliant.**

Pensez-y! 10 500 exemplaires : 23 000 lecteurs.



Du 7 septembre au 1^{er} novembre 2017
PARTICIPEZ AU PLUS GRAND CONCOURS DE L'HISTOIRE D'IGA !

Achetez
1 PRODUIT *Compliments*
obtenez
1 CHANCE DE GAGNER



AVEC 50\$ OU PLUS
d'achats*
DOUBLEZ VOS CHANCES

Serez-vous
1 des grands finalistes ?



PLUS DE 1000 PRODUITS *Compliments* SÉLECTIONNÉS
Repérez les cartes de prix en magasin.

Marché IGA Famille Piché
2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost
450-224-4575

AUCUN ACHAT REQUIS. Concours en vigueur du 7 septembre 00 h 01 (HE) au 1^{er} novembre 2017 à la fermeture de chaque magasin participant ou au plus tard 23 h 59 (HE). Concours ouvert aux résidents du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ayant atteint l'âge de majorité dans leur province de résidence au moment de leur participation, uniquement auprès des 293 supermarchés participants IGA, IGA extra et IGA Coop du Québec et du Nouveau-Brunswick (un «IGA participant»). Prix disponibles à gagner : un minimum de 50 \$ et un maximum de 72 prix de finaliste par IGA participant (carte-cadeau IGA de 25 \$ chacun et participation au tirage du prix de grand finaliste); un prix de grand finaliste par IGA participant pour un total de 293 prix de grand finaliste (carte-cadeau IGA de 500 \$ et participation au tirage du Grand Prix); un Grand Prix de 1 million de dollars. Valeur totale minimale de tous les prix : 1 556 700 \$. Au terme de la période de participation au concours, un tirage d'un prix de grand finaliste sera effectué parmi les gagnants de prix de finaliste pour chacun des IGA participants. Le tirage du Grand Prix sera ensuite fait parmi les gagnants de prix de grand finaliste. Question mathématique requise. Participations non cumulatives d'un achat à l'autre. Détails, étapes, prix et règlement au comptoir du service à la clientèle ou à IGA.net. * Obtenez une participation pour le tirage du prix de finaliste pour chaque achat d'un produit Compliments spécialement identifié auprès d'un IGA participant. Vous pouvez doubler vos participations pour le tirage du prix de finaliste avec 50 \$ ou plus d'achats (avant taxes et à l'exclusion des produits du tabac, billets de loterie, titres de transport, cartes-cadeaux et tout autre produit mentionné au règlement et lorsque la loi l'interdit) effectués lors d'une même transaction. D'autres restrictions peuvent s'appliquer.



Innové
pour exalter

L'ÉVÉNEMENT



LIQUIDATION TOP CHRONO



**+ PNEUS D'HIVER
SANS FRAIS***



MICRA SV 2017

À TRANSMISSION AUTOMATIQUE

EN LOCATION SUR 39 MOIS, À PARTIR DE

39\$
/SEMAINE
995\$* COMPTANT



VERSA NOTE 2017

À TRANSMISSION AUTOMATIQUE

EN LOCATION SUR 39 MOIS, À PARTIR DE

47\$
/SEMAINE
1 195\$* COMPTANT



SENTRA SV 2017

À TRANSMISSION AUTOMATIQUE

EN LOCATION SUR 39 MOIS, À PARTIR DE

49\$
/SEMAINE
1 195\$* COMPTANT

BELVEDERENISSAN.COM | SAINT-JÉRÔME | SAINTE-AGATHE | MONT-LAURIER

Offres valables du 1er septembre au 2 octobre 2017. * Les paiements ne peuvent être faits sur une base hebdomadaire. Ils sont uniquement mentionnés à des fins informatives. L'offre à la location s'applique aux modèles illustrés 2017 suivants : Sentra SV CVT / Micra SV AT / Versa Note SV, pour un terme de 39 mois, ce qui équivaut à 39 mensualités de 214 \$ / 168 \$ / 206 \$ avec 1 195 \$ / 995 \$ / 1 195 \$ en comptant initial lorsque loué par l'entremise de NCF. L'obligation totale est 9 527 \$ / 7 554 \$ / 9 928 \$. Inclus un rabais à la location de 2 500 \$ / 1 250 \$ / 1 250 \$. Premier paiement, comptant initial et 0 \$ dépôt de sécurité requis à la signature du contrat. Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas inclus et sont payables à la signature du contrat. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km (allocation totale de 100 000 km pour un terme de 60 mois) avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km. Certaines conditions s'appliquent. L'offre des pneus d'hiver s'applique aux clients admissibles à l'achat au comptant, au financement ou à la location des modèles Sentra 2017 / Micra 2017 / Versa Note 2017, immatriculés et livrés entre le 1er septembre et le 2 octobre 2017, et est valable pour les modèles de pneus sélectionnés. Les pneus illustrés le sont à titre indicatif seulement. L'installation, les jantes et la mise au point des pneus ne sont pas incluses dans cette offre. Cette offre n'a pas de valeur d'échange au comptant. La valeur maximale des pneus d'hiver couverte par le concessionnaire est de 840 \$ / 580 \$ / 560 \$, taxes en sus, pour les modèles Sentra / Micra / Versa. Si le client choisit des pneus d'hiver d'une valeur plus élevée, il devra payer la différence. Les frais de transport et de pré-livraison (1 600 \$), la taxe sur le climatiseur (100 \$) (si applicable), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus, si applicable. Le permis de conduire, l'immatriculation, les assurances, les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes sont en sus et exigés à la signature du contrat. Les offres sont d'une durée limitée et sont soumises à l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les offres sont exclusives et peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Modèles illustrés à titre indicatif. Visitez www.belvederenissan.ca ou votre concessionnaire Belvedere pour tous les détails. Des conditions s'appliquent.

**Belvedere
NISSAN**
LA SAINTE PAIX DEPUIS '67

**CENTRE
PLANCHER & ESCALIER 117**

(450) 227-4123

156A route 117, Ste-Anne-des-Lacs, J0R 1B0

Lundi au vendredi: 8:30 à 17:30

Samedi: 9:00 à 16:00

**LA PLACE
pour vos planchers...**

GRANDE VENTE DE PLANCHER DE BOIS FRANC CANADIEN

Plus de 17000 p.c. de plancher en stock :

• érable à sucre • chêne •

merisier • hêtre

3 ¼ et 4 ¼

Plusieurs choix
de teinture et fini
aucun grade rustique... **À seulement
299\$/p.c.**

Grande sélection
de plancher flottant
de fabrication Allemande **99¢/p.c.**

Grand spécial
10 mm AC-5 synchro
Trois couleurs disponibles **À seulement
179\$/p.c.**

Comme toujours, à l'achat
de votre plancher
obtenez 10% de rabais
sur composante d'escalier à l'achat de votre plancher

- Grande sélection de modèles en salle de montre

- Plancher de fabrication canadienne au meilleur prix

